This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

LA

POLITIQUE ORIENTALE

DE

FRANÇOIS Ier

(1515-1547)

PAR

J. URSU

Docteur ès-lettres

[illegible] ...RE-EDITEUR

[illegible]

LA

POLITIQUE ORIENTALE DE FRANÇOIS Ier

(1515-1547

LA

POLITIQUE ORIENTALE

DE

FRANÇOIS Ier

(1515-1547)

PAR

J. URSU

Docteur ès-lettres

PARIS

HONORÉ CHAMPION, LIBRAIRE-ÉDITEUR

5, Quai Malaquais

—

1908

PRÉFACE

Nous nous proposons, dans cette étude, d'exposer les relations diplomatiques de François Ier avec la Turquie. Comme ces relations ne sont, en quelque sorte, qu'un prolongement de celles qui s'étaient déjà établies avec les pays de la frontière de l'est de l'Autriche, nous avons jugé intéressant de consacrer quelques pages aux rapprochements politiques qui existèrent entre le roi de France et Sigismond, roi de Pologne et Zapolya, tous deux amis de la Turquie.

Les relations diplomatiques de François Ier avec Soliman, engagées dans un moment où la France était fort éprouvée, furent, au début, marquées de beaucoup d'hésitation. Elles ont conduit à une alliance politique et militaire dont le but était de rétablir l'équilibre détruit par la maison d'Autriche et de rendre de nouveau François Ier maître de Gênes et du Milanais.

Cette alliance fut mise en œuvre d'une manière effective. François Ier fournit de l'artillerie et le Sultan des troupes et sans doute aussi de l'argent. On vit donc l'Infidèle s'armer et combattre à la demande et pour les intérêts du Roi Très Chrétien. Le concours de la flotte turque fut offert à François Ier : à Doria, aux gages de Charles-Quint, fut opposé Barberousse au service du roi de France.

Bien que François Ier ne retira pas le profit qu'il espérait

de cette alliance, c'est-à-dire le Milanais et Gênes, on ne peut nier son utilité pour la France. Elle permit en effet à François Ier de tenir en échec les Impériaux et de conserver à la France son prestige de grande puissance politique. Par suite, l'Europe fut délivrée de la tyrannie de Charles-Quint. C'est aux armes des Infidèles que la Réforme, cette grande révolution, dut de n'être pas écrasée par les Impériaux. Enfin, c'est de cette époque que date pour la France la prépondérance politique, religieuse et commerciale en Orient.

Si François Ier avait eu plus de fermeté dans ses desseins et plus de décision dans ses entreprises, il aurait peut-être cueilli les fruits qu'il convoitait tant : le Milanais et Gênes. Mais il balançait continuellement entre ses sentiments chrétiens et la raison d'Etat. Il est vrai que la faute en est plutôt au parti de la cour, Montmorency en tête, qui par différents moyens cherchait toujours à aplanir les difficultés qui s'élevaient entre François Ier et l'Empereur et s'efforçait d'inspirer au Roi une politique « chrétienne ». Si, au contraire, il avait suivi sans hésitation les voies indiquées par Rincon, il aurait trouvé dans Soliman, très intéressé à affaiblir l'Empereur, un allié résolu et prêt à tout sacrifier.

En ce qui concerne la méthode que nous avons adoptée, nous estimons que lorsqu'il s'agit d'écrire une monographie et d'exposer pour la première fois des faits historiques, on doit laisser autant que possible la parole aux acteurs eux-mêmes. C'est la seule manière de respecter scrupuleusement la vérité et de retracer un tableau fidèle des évènements passés.

Paris, mai 1908.

J. URSU.

LA

POLITIQUE ORIENTALE DE FRANÇOIS Ier

(1515-1547)

I

Politique orientale jusqu'en 1525

(1515-1525)

1. — *Projet de Croisade en vue de la candidature à l'Empire.*

A la suite de la bataille de Marignan (sept. 1515), qui donna à la France le Milanais et Gênes et fut la cause de la dissolution de la Ligue italienne, le jeune vainqueur, François Ier, eut une entrevue à Bologne avec son ennemi de la veille, le pape Léon X. C'était une vieille politique de la part du Saint-Siège d'éloigner de l'Italie les puissants rois, ses voisins, en détournant leurs forces vers l'Orient contre les Infidèles. Cette fois, plus que jamais, l'intérêt du pape était d'amoindrir la puissance d'un voisin qui mettait en péril la domination pontificale en Italie. L'éclatante victoire du roi de France montrait assez clairement à Léon X l'étendue du danger qu'il y avait pour l'hégémonie romaine à laisser inactive l'ardeur

juvénile de son voisin. Il fallait absolument trouver un terrain d'action qui détournât le Roi Très Chrétien de l'Italie. Pour atteindre ce but, le pape n'avait qu'à suivre la politique traditionnelle du Saint-Siège, et tenter de gagner le roi de France à un projet de croisade. Le cadeau que le pape fit au roi de France fut significatif à cet égard : « une vraye croix, longue d'ung pied, des plus belles... » (1).

De son côté, François Ier, qui aspirait à la couronne impériale (après la mort de Maximilien), avait besoin d'un titre lui donnant un ascendant sur les princes allemands, et le meilleur était encore à cette époque le titre de « défenseur de la foi chrétienne. »

Aussi, simulait-il une ardeur de prosélyte, se déclarant prêt à entreprendre la croisade. « Dès l'eure que, — écrivait François, de Bologne, au roi de Navarre — moyennant la grâce de Dieu, fuce parvenu à la couronne de France et auparavant, ma vraye et naturelle inclinacion estoit, comme encores est, sans fiction ne dissimulacion, d'employer ma force et jeunesse à faire la guerre pour l'onneur et révérence de Dieu, nostre saulveur contre les ennemys de sa foy » (2). « C'est à toi, — disait le chancelier Duprat au pape, — qu'il (le Roi) dedique toute sa fortune, toute son armée, sa flotte entière et tout son royaulme, de qui tu peux disposer à bon gré pour n'importe quel expedition catholique » (3).

(1) Mémoires de Fleurange, Ed. Michaud et Poujoulat. *Mémoires pour servir à l'histoire de France*, I, série V, p. 57.

(2) Charrière, *Négociations de la France dans le Levant. Collection de documents inédits sur l'histoire de France.* Paris, 1848, p. CXXX.

(3) *Journal de Jean Barrillon*, éd. Pierre de Vaissière, *Société de l'histoire de France*, t. I, p. 172. Sur l'entrevue de Boulogne, voir Le

La politique pontificale cherchait à gagner, entre autres, à la croisade, le faible Jagellon Vladislav II. Dans ce but le pape s'adressa au roi de France lui demandant de traduire en faits ses promesses et de fournir des secours en argent au roi de Hongrie pour lui permettre de s'armer contre les Turcs (1). Naturellement le Roi Très Chrétien se répandait en protestations de dévouement en se montrant « prêt a faire tout ce que le Pontife désirerait » (2).

La lettre, que le jeune Soliman écrivit au sénat de Raguse pour lui annoncer la conquête de l'Egypte par les armes de son père et dont une copie fut également envoyée au roi de France (3), fournit une nouvelle occasion de correspondance diplomatique entre Léon X et François Ier. « Si ce que le fils du tyran a écrit est vrai, — écrivait le Pape — si (Selim) a vaincu ses éternels ennemis d'Egypte, en vérité c'est l'heure de nous réveiller et de nous dresser de crainte d'être étouffés tandis que nous dormons et sommes complètement inactifs (4). » « Tu sais mon très heureux père — lui répond le Roi, — combien ce souci a dirigé mon cœur dès mon enfance, et combien j'ai désiré, qu'une fois terminés tous les conflits entre les princes chrétiens et établie entre tous une paix commune par accord de tous les princes et de tous les peuples, la plus belle et honnête guerre soit déclarée

Glay, *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche.* Paris, 1845, t. II, 85.

(1) *Léon X à François Ier*, Florence, 17 janv. 1516. Charrière, I, 16.

(2) *Léon X à l'évêque de Veszprény*, 13 mars 1516. *Epistolarum Petri Bembi cardinalis et patricii Veneti nomine Leonis X scriptarum libri VI*, Argentorati, 1611, t. II, 244. cf. la lettre au roi de Portugal, p. 250.

(3) *Journal de Barrillon*, 250.

(4) Charrière, I, p. 14. *La lettre de Soliman. Ibid*, 13.

aux Turcs et au reste des ennemis de la foi chrétienne. C'est dans cette intention que, dès que j'ai été admis au gouvernement de mon royaume, j'ai envoyé des lettres et des ambassadeurs à chacun des princes ». Il est prêt à sacrifier pour « cette sainte et nécessaire expédition » non seulement des troupes et de l'argent, mais sa vie même (1).

Les instructions que le Roi Très Chrétien donne à ses ambassadeurs pour établir un accord avec le jeune roi d'Espagne, Charles, accusent l'importance de cette entente commune, « qui pourra causer une paix universelle en la chrestienté et moyennant laquelle pourront entreprendre et faire contre les infidèles la guerre et délivrer les pauvres chrestiens de la captivité où ilz sont (2) ».

Dans les instructions qu'il donne pour faire la paix avec la Suisse, il parle aussi de « son intention, qui est de pacifier et mectre paix et concorde en la chrestienté, afin d'aller employer sa force et jeunesse contre les ennemys de la foy chrestienne (3). » Dans celles, que reçut Boissy, qui devait le représenter au congrès de Cambrai, pour négocier un accord avec les représentants de Charles et de l'empereur Maximilien, il est question encore du « faict de Grèce (Turquie), de la conquester à communs despens et partir par égalles portions » (4).

Mais toutes ces belles paroles ne servaient qu'à lui fournir une plate-forme, une étiquette lui permettant de dissimuler ses projets de con-

(1) *François Ier à Léon X, Amboise*, 15 nov. 1516, Charrière, I, 17-18.
(2) *Journal de Barrillon*, I, p. 222.
(3) *Ibid*, I, 238.
(4) *Ibid*, I, 268.

quêtes. On en a la preuve dans les instructions secrètes qu'il donne à Boissy en vue de proposer aux Habsbourg la conquête de l'Angleterre d'accord avec la France et le partage de l'Italie. « Et pour ce que toute la chrestienté est en suspicion à cause de ceste assemblée... seroit bon, sy aucune conclusion se prend entre les dictz princes, faire ung traicté faict à part, parlant seulement de la Grèce (Turquie), par lequel on pourra prier au Pape et aultres princes de y entrer et l'envoyera on partout *pour les endormir et oster l'occasion de ne penser plus avant* » (1).

En réalité on arriva seulement à conclure « un petit traicté » (2) pour la défense réciproque des trois Etats, et aussi d'après lequel « les dits trois Princes dresseront pour l'expédition contre les dits Turcs chacun une bonne, grosse et puissante armée (3). » On devait s'entendre sur les solutions pratiques à prendre lors de l'entrevue des trois souverains projetée pour le mois de mai de l'année suivante. Mais tout resta dans le domaine des belles paroles. « Laquelle veue depuis ne se fit poinct, — dit le journal de Barrillon — car l'Empereur usoit de dissimulation et révéla les secretz des ouvertures qui furent faictes à la dicte dyette de Cambray au Pape Léon X et au Roy d'Angleterre » (4).

La seule conséquence pratique fut que la paix descendit de nouveau sur la terre, troublée jusque-là

(1) *Journal de Barrillon*, p. 270.
(2) *Ibid*, 272.
(3) Du Mont, *Corps universel diplomatique du droit des gens*. Amsterdam, 1726, t. IV, p. 256.
(4) *Journal de Barrillon*, p. 272.

par les guerres continuelles entre les princes chrétiens. « S'il y avoit une émotion de guerre,... elle estoit contre les Infidelles » (1).

Ceux-ci poursuivaient avec un plein succès la conquête de l'Asie mineure et de l'Afrique. En octobre 1516 Selim prit Damas. En janvier 1517 il entra au Caire et avec la décapitation du brave défenseur de l'Egypte, Tumambeg (13 avril 1517), la soumission du beau pays du Nil pouvait être considérée comme terminée (2).

En s'emparant de l'Egypte les Turcs prenaient pied en Afrique et barraient ainsi la route des Indes. C'était un danger évident pour les puissances chrétiennes de la Méditerranée.

Aussi les projets de croisade furent-ils repris avec énergie. Au concile de Latran Léon X s'engagea d'une façon solennelle, à propager la croisade. Afin de la faciliter il proclama la trêve de Dieu pour cinq ans entre les princes chrétiens (3).

La curie romaine s'efforça d'entraîner les princes en rédigeant un mémoire où étaient indiquées les solutions pratiques et où elle conseillait de prendre en même temps pour chefs l'empereur et le roi de France. Celui-ci semblait cette fois animé d'un zèle plus sincère, du moins il prenait la peine d'établir un plan d'attaque où la France devait avoir un rôle prépondérant. Naturellement la descente de l'armée française devait se faire par l'Italie, ce qui à juste

(1) *Journal de Barrillon*, I, p. 273; cf. H. Lemonnier, *Histoire de France* (Ernest Lavisse), V, p. 130.

(2) Zinkeisen, *Geschichte des osmanischen Reiches in Europa.* (Geschichte der Europäischen Staaten). Gotha, 1854, t. II, 173-4.

(3) Charrière, I, p. 63-68.

titre éveillait des soupçons dans l'esprit de l'Empereur. Celui-ci proposa un autre plan de guerre selon lequel les armées de François Ier devaient jouer un rôle secondaire et prendre la route de mer (1).

Mais tous les efforts de la curie n'eurent qu'un résultat diplomatique : la France et l'Angleterre s'accordèrent à conclure une alliance contre les Infidèles (2), alliance à laquelle adhéra aussi le roi d'Espagne : « ne lupus ille rapax, Turcus... continue quærens quem devoret, posset quovis modo christianum ipsum gregem impetere » (3). « De toutes ces consultations de faire la guerre au Turc, — dit Barrillon, — n'est sorty aucun effect. Par qui il a tenu ? Nescio : Deus scit. Miser est papa, imperator, rex, vel princeps apud quem... Verba reticentur » (4).

A ce moment mourut l'Empereur qui devait être le généralissime de la croisade (12 janv. 1519) ; ainsi fut mise sur le tapis une autre question : l'élection à l'empire. Elle était assez importante pour agiter tout le monde chrétien. Le projet de croisade, pour lequel les princes montraient peu de zèle, — et aussi les peuples pour qui les projets de cette nature n'étaient que « choses faintes et voyes exquises pour tirer leurs deniers » (5) —, fut encore agité, mais il ne devait servir à François comme à Charles que comme une base électorale, facilitant leur candidature à l'Empire. Ainsi par l'envoi d'une flotte

(1) Charrière, I, 45-63.

(2) L'acte se trouve chez Rymer, *Fœdera*. La Haye, 1741, t. VI, p. 170. Il est reproduit dans la bulle du pape du 31 déc. 1519.

(3) Leonard, *Recueil des traités de paix*. Paris, 1693, t. II, p. 170. Le traité fut ratifié par Charles le 14 janv. 1519.

(4) *Journal de Barrillon*, I, p. 325.

(5) *François Ier au Pape*, Charrière, I, 43.

de vingt galères, le Roi Très Chrétien ne visait qu'à se montrer au Pape et aux électeurs allemands comme le vrai défenseur de la chrétienté et à gagner par ce moyen leur « grâce » et leur faveur (1).

2. — *Les relations diplomatiques avec la Pologne (et la Hongrie) en vue de la candidature à l'Empire.*

« Parce que le Roy de Boesme estoit mineur et que on présupposoyt que le dict Roy de Pollogne comme tuteur auroyt voix », dit le journal de Barrillon (2), le roi envoya Langeac et de Lamet avec une grosse somme d'argent (3) « par devers son tres cher et tres aime frere et cousin, le roi de poulogne... le plus secrettement et à moindre compagnie que faire se pourra, en habit déguisé pour n'estre cogneuz, faignans aller à quelque pélérinage (4). »

Dans leurs lettres de créance le Roi disait à Sigismond que ses ambassadeurs lui communiqueraient « quelques choses qui seront en profit et utilité de chaque un » (5). D'après les actes polonais nous pou-

(1) Belcarii, *Rerum Gallicarum commentarii*. Lugduni, 1625, p. 474 : « Ut autem majorem et apud Leonem et apud septemuiros Germanos gratiam iniret, magnamque de Turcico bello suscipiendo spem daret, Petrum Nauarrum Franciscus... aduersus Mauros... in Africam transire iussit. »

(2) T. II, 118.

(3) Le premier chancelier polon, Szidloviecki avait reçu comme présent 5.000 ducats. (X. Liske, *Des polnischen Hofes Verhältniss zur Wahl Kaisers Karl V* dans *Historische Zeitschrift*. Bd. 16, 1866, p. 65. — Cf. Mignet, *Rivalité de François Ier et de Charles Quint*, 2e éd. Paris, 1876, t. I, 198.

(4) La minute de l'instruction datée janvier 1519, très mal écrite, se trouve dans le carton J725, n° 9, des Archives Nationales. Sigismond avait déjà écrit au Roi en 1515 (*Acta Tom.* III, 416) et 1518. (A. T. IV, 361).

(5) *Acta Tomiciana*, V, n° 26, p. 25. Paris, 27 janv. 1519.

vons aussi reconstituer la manière dont se passa leur ambassade (1). Après la mort de Maximilien « cette étoile très illustre », disent les ambassadeurs à Sigismond, les électeurs allemands ont insisté auprès de leur roi, « qui dispose de plus d'argent et troupes que tous les autres princes », pour qu'il accepte la couronne impériale, ce qu'il « n'a pas voulu refuser pour ne paraître qu'il déconsidère leurs demandes et qu'il porte en vain le nom de roi très chrestien ». Leur roi sachant que son cousin de Pologne, en qualité de tuteur de son neveu, le roi de Bohême et de Hongrie, aurait le droit de vote, le prie de lui donner sa voix (2) « en lui proposant en échange des conditions avantageuses concernant le mariage de ses filles et une amitié et une alliance éternelle » (3).

Mais le vieux roi de Pologne, bon diplomate, n'écoutait que les intérêts de son pays et ne pensait qu'à l'avantage qu'il pouvait tirer de la compétition des deux rivaux. Sans doute il aurait été sûr, qu'en sa qualité de Français, François Ier n'aurait pas trop favorisé les Teutons, ses éternels ennemis, mais Sigismond devait recevoir un grand héritage en Italie, et sa réalisation dépendant de Charles, en sa qualité de roi de Naples, il avait intérêt à ménager aussi le roi d'Espagne. Aussi suivait-il une politique de duplicité, ménageant les deux candidats en

(1) Les demandes des ambassadeurs français sont résumées dans la réponse de Sigismond (*Acta Tomiciana*, t. V, n° 29, p. 26) ; cf. la lettre de Sigismond à Louis II (*Acta Tomiciana*, t. V, n° 36, p. 35 et n° 37, p. 36).

(2) En cas de parité : « Ubi ad eam dissensionem electorum res deveniret. »

(3) « Amicitiam et fedus perpetuum. »

attendant le moment de se prononcer définitivement pour celui qui aurait groupé de son côté la majorité des électeurs.

Sigismond au reste avait promis déjà à l'Empereur, par la voie de ses ambassadeurs à la diète d'Augsbourg (août 1518), qui reçurent à ce moment de Charles onze mille florins (1), de donner sa voix à celui-ci. Mais l'Empereur étant mort, quand il eut reçu l'ambassade française, il se crut libre de tirer aussi profit des Français. Il se contenta de se répandre en belles paroles auprès des ambassadeurs de François Ier, ajournant sa réponse définitive jusqu'à ce qu'il eut pris l'avis de son neveu, le roi de Hongrie (2). Comme la réponse de celui-ci tardait à venir, les ambassadeurs français commencèrent à s'impatienter et demandèrent à Sigismond la permission de partir (3), déclarant « qu'ils ne pouvaient se contenter d'une réponse équivoque, mais qu'ils voulaient savoir simplement si Sa Majesté voulait ou non faire pour leur roi ce qu'il demandait » (4). Dans ces circonstances, le 4 mai, sans avoir reçu de réponse de son neveu, Sigismond communiqua aux ambassadeurs sa réponse définitive (5). Il promettait sa voix mais seulement en cas de partage égal des voix des électeurs (6), en demandant en outre que si le roi de France voyait qu'il n'avait aucune chance de

(1) Mignet, *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, I, 138.

(2) *Acta Tom.*, V, n° 29, p. 27-8. La même réponse reçurent les ambassadeurs de Charles. (*Acta Tom.*, V, nos 36 et 37).

(3) *Acta Tom.*, V, n° 46. Krzicki, le secrétaire du Roi à Tomicki, le vice-chancelier.

(4) *Ibid.*, n° 47. Krzicki à Tomicki.

(5) *Acta Tom.*, V, n° 48, p. 45.

(6) « In pari electorum dissensione ».

triompher il lui donnât à lui ou à son neveu Louis toutes les voix dont il disposerait. En ce qui concernait le projet de mariage et d'alliance il ne se proposerait définitivement qu'après avoir reçu l'avis du roi de Hongrie. Le 6 mai 1519 les ambassadeurs de François Ier quittèrent Cracovie (1).

Peu de temps après, le 21 mai, les ambassadeurs polonais, qui devaient représenter leur roi à la diète électorale de Francfort, quittèrent aussi la capitale (2). Ils avaient reçu de Sigismond l'instruction de se consulter avec les autres électeurs et de donner la voix de leur roi au plus puissant des candidats (3). En outre ils avaient mission de traiter avec chacun de ces derniers séparément : avec les délégués français ils devaient poser les bases d'une alliance offensive et défensive, aux termes de laquelle le Roi Très Chrétien s'obligerait à fournir au roi de Pologne des secours contre les chevaliers Teutoniques et les Russes et, s'il était élu empereur, à faire élire Louis II, roi des Romains. Dans la suite, les ambassadeurs reçurent de nouvelles instructions (4) : « Nous désirons, leur écrivait Sigismond, servir Charles, mais nous ne voudrions en aucune manière offenser le roi de France ». Et si celui-ci par hasard est favorisé par la fortune ils n'auront pas, bien entendu, l'imprudence « de naviguer contre le vent. »

Toute cette négociation diplomatique fut du reste inutile. A la diète, les délégués du roi Louis II

(1) *Acta Tomiciana*, V, n° 50, p. 47.

(2) C'étaient Mathias Drzewizki, l'évêque de Cuiavie, et Raphaël Lecszinski, le châtelain de Lond (*Acta Tom.* t. V, n° 50, p. 47).

(3) « Potissimum in electione ipsa imperatoris pre occulis haberent. » (*Acta Tomiciana*, V, n° 55, p. 50.)

(4) *Ibid*, n° 60, p. 57-60.

revendiquèrent pour eux seuls le droit de vote et les représentants de Sigismond, suivant l'ordre de leur roi, cédèrent et renoncèrent à voter (1). Les ambassadeurs de Louis donnèrent la voix de celui-ci à Charles. Ce dernier ayant du reste en sa faveur tous les électeurs, fut proclamé roi des Romains le 28 juin 1519.

3. — *La politique française en Orient pendant la conquête de Rhodes par les Turcs*

En 1518 François Ier envoya à Rhodes, menacée par les Turcs, Prégent de Bidoux et Chanoy avec mission de « sçavoir et entendre des affaires du Turc, lui faire la guerre et tout l'ennuy et dommaige » possibles (2). C'était alors en vue de sa candidature à l'empire. Mais après 1519 quand il vit les Turcs de plus en plus menaçants et les chevaliers en péril, François offrit un secours pour une fois plus sincère. Le 20 juin 1520 il envoya Chanoy avec une petite flotte au secours des Chevaliers de Rhodes. Chanoy trouva la mort avec la plus grande partie de ses compagnons à l'attaque de Beyrouth. Mais son successeur Saint-Blancard vengea cette perte en détruisant avec l'aide des chevaliers la flotte du corsaire turc Kara Mahmoud (3).

Le 12 juin 1521, un Français, Philippe de Villiers de l'Isle-Adam, venait d'être nommé Maître de l'Ordre des Chevaliers de Rhodes. On croyait que François

(1) Tomicki aux ambassadeurs français (*Acta Tom.*, V, n° 61, p. 60) « Ut sufragio dando cederent ». — Cf. *Le Journal de Barrillon* « Toutes fois, il (Sigismond) n'eut point de voix à l'élection », II, 123.

(2) De la Roncière, *François Ier et la défense de Rhodes*, Bibl. de l'École des Chartes. Paris, 1901, t. LXII, p. 225.

(3) De la Roncière, *loc. cit.*

serait ainsi entraîné d'une façon plus efficace à la défense de Rhodes. En fait le nouveau Maître eut, avant de partir pour Rhodes, une entrevue en Bourgogne avec François Ier. Le Roi lui promit des secours et ne se contenta pas de promettre : il donna l'ordre à Bernardin de partir avec une petite flotte pour le Levant. Mais la guerre avec Charles-Quint éclata aussitôt après — les hostilités furent engagées en mars 1521 — et François fut contraint de donner à Bernardin le nouvel ordre de diriger ses forces contre la flotte espagnole (1).

Abandonné par François, le nouveau Maître se trouvait en grand péril. A peine avait-il regagné son île qu'il recevait une lettre du nouveau sultan, Soliman II — datée du 10 octobre 1521 — où celui-ci lui annonçait la prise de Belgrade « après avoir fait passer par le tranchant de nôtre redoutable épée tous ceux qui ont osé nous résister » (2). Le Grand Maître vit avec raison dans cette lettre une « menace couverte » (3). Il y répondit sur un ton aussi ironique, qui donna au Sultan le prétexte attendu pour engager la lutte. « Sois assuré, — lui répondit Soliman — que je ne me contente pas de la prise de Belgrade, mais que je me propose d'en faire sous peu une autre dont tu seras bientôt averti : toi et tes chevaliers ne sortez guère de ma mémoire » (4). N'ayant « en ayde ne

(1) *La lettre de Villiers de l'Isle-Adam à François*, Marseille, 30 juillet 1521. Charrière, I, 87. — Cf. *la lettre à Robertet le 31 juillet*, Charrière, I, 88. — Cf. De la Roncière, *loc. cit.*, 237.

(2) Abbé de Vertot, *Histoire des chevaliers hospitaliers de Jean de Jérusalem, etc.*, 3e éd. Paris, 1727, t. III, p. 264. — Reussner, *Epistolarum Turcicarum libri* VIII. Francf., 1598, p. 117.

(3) *Villiers de l'Isle-Adam à Francois Ier de Rhodes*, 28 oct. 1521. Charrière, I, 89.

(4) Vertot, III, 269 ; Reussner, 117.

secours d'autre que de Dieu seulement » les braves Chevaliers furent contraints de capituler devant les troupes de Soliman qui le jour de Noël de l'année 1522 faisait son entrée triomphale dans la ville (1).

La nouvelle de la chute de Rhodes ne pouvait laisser indifférent le Roi Très Chrétien, mais lui-même subissait à cette époque sous les efforts de ses nombreux ennemis de sensibles pertes.

4. — *Les relations diplomatiques avec la Pologne et la Hongrie pour gagner celles-ci contre la maison d'Autriche.*

La guerre que François Ier engagea au mois de mai 1521 contre Charles-Quint fut néfaste pour la France. La France venait de perdre la Navarre, vers la fin de l'année le Milanais, Parme, Plaisance étaient aux mains des Impériaux. Le 24 novembre Henri VIII, le Pape et Charles-Quint formaient, par traité, une alliance offensive contre la France. L'année suivante ne fut pas plus heureuse pour François Ier. En avril Lautrec fut battu à la Bicoque et perdit Lodi, Crémone, Gênes et presque tout le Milanais. En même temps Henri VIII entrait en scène et le nouveau pape Adrien VI favorisait Charles, qui était son ancien élève (2).

Aux prises avec ses ennemis à toutes ses frontières, cerné par un cercle de fer, le roi de France se

(1) *Villiers de l'Isle-Adam à M. de Rochepot, de Candie*, 7 février 1522. Charrière, I, 94-95.

(2) Cf. Lemonnier, *Histoire de France*, V, p. 25-29. — V. Bourrilly, *La première ambassade d'Antonio Rincon en Orient. Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1900, p. 24.

voyait contraint de s'adresser aux Etats orientaux pour les gagner contre la maison d'Autriche. Le jeune roi de Hongrie était bien le beau-frère de Charles mais son influence dans son royaume était insignifiante. Il vivait dans l'ombre de son oncle, Sigismond, roi de Pologne (1).

Le roi de France était toujours en relations diplomatiques avec la cour de Cracovie. Sans doute après l'élection à l'empire François s'était un peu refroidi à l'égard de Sigismond, mais celui-ci ne tarda pas à envoyer une ambassade à Paris pour excuser l'attitude de ses délégués à la diète de Francfort (2). L'année suivante, le 10 avril 1520, le fin diplomate Laski, qui devait aller en Espagne, recevait l'ordre de visiter aussi la cour de Paris pour demander au Roi « son conseil et son secours » contre les chevaliers Teutoniques, les perpétuels ennemis de la Pologne. Il devait en même temps exprimer au Roi le désir de son maître de « lier une ferme et sincère amitié (3). »

Avec la cour de Hongrie les relations étaient plus anciennes. Le jeune roi, beau-frère de Charles, envoya lui-même en France un ambassadeur qui trouva le roi à Calais pour lui annoncer la chute de Belgrade, « qui est la clef du dict royaume de Hungrie » (4). Aussi François, dans sa situation critique, n'hésita pas à envoyer lui aussi une ambassade

(1) Le rapport de Rincon. Bourrilly, *loc. cit.*, 27-42 : « C'était lui (Sigismond) le fondement sans le quel rien ne se pouvait entreprendre en Hongrie » disait Bornemisza, le lieutenant du roi de Hongrie, à Rincon.

(2) Tomicki à Langeac. *Acta Tomiciana*, V, n° 63, p. 61.

(3) *L'instruction donnée à Laski*, Thorn, 10 avril 1520. *Acta Tomiciana*, V, n° 199, p. 204.

(4) *Journal de Barrillon*, II, 265.

auprès de ces cours orientales pour les gagner contre la maison de Bourgogne. L'Espagnol Rincon, un des plus habiles diplomates de son siècle, le plus grand ennemi de Charles, fut chargé de cette mission difficile et délicate. Il partit vers le mois de septembre 1522. A Buda il ne rencontra pas le roi de Hongrie, mais son lieutenant Bornemisza fut aussitôt gagné à la politique française (1). Rincon trouva le roi de Pologne à Vilna : il fut reçu en audience le jour de Noël. Son maître, dit Rincon au roi de Pologne, en sa qualité de roi très chrétien, est très affecté du péril auquel est exposé le royaume de Hongrie de la part des Turcs. Il ne pouvait manquer de « prier et exhorter » le roi de Pologne « à vouloir prendre souci et travailler à secourir le roi de Hongrie et son royaume » menacé qu'il est « par les machinations et les fourberies que les deux frères (Charles et Ferdinand) se disposent à faire, ce qui est pour la Pologne non seulement une honte, mais un dommage évident et la ruine ». En même temps il cherchait à faire sentir au Roi à quel péril la Pologne même était exposée de la part de la puissante maison d'Autriche. Enfin Rincon priait Sigismond d'intervenir auprès des magnats hongrois pour les inviter « à vouloir favoriser en tout » le Roi de France, « ce que faisant ils sauveraient leur roi et leur royaume et sauveraient leur propre tête que Ferdinand veut perdre ». En échange — ajoutait en terminant Rincon — mon maître « ne manquera pas de fournir à votre sérénité faveur et secours, car il aime les choses honorables et magnanimes. »

Rincon accompagna le Roi à son retour à Cracovie.

(1) Le rapport de Rincon, *loc. cit.*

Le fin diplomate profita de l'occasion pour gagner les nobles polonais à la cause française et en conséquence détruire l'amitié entre la maison d'Autriche et le roi de Pologne.

Le 2 février 1523, à Cracovie, Rincon reçut la réponse de Sigismond. « Le Roi ne permettra pas, lui dit le vice-chancelier Tomicki au nom de ce dernier, qu'un autre (allusion à Ferdinand) usurpe le gouvernement et l'autorité de son neveu. » (1) « Mon maître, continue Tomicki, offre à Sa Majesté (François) son pouvoir et ses gens dont il pourra disposer comme des siens propres ». Enfin la cour de Pologne se déclare prête à former par mariage une alliance avec la cour de France.

Cette fois le roi de Pologne passa aux actes. Il envoya immédiatement une ambassade en Bohême « avec charge d'arracher les Bohémiens à la dévotion de l'Autriche ». Après ce succès, les ambassadeurs de Ferdinand qui visitaient la cour de Cracovie « trouvaient le roi plus froid à leur égard » (2).

Rincon quitta la cour pour s'en aller, suivant le conseil même de Sigismond, chez le puissant Voevod de Transylvanie, Jean Zapolya. Celui-ci se déclara immédiatement pour la politique française. « La maison d'Autriche voudrait me ruiner, si elle le pouvait — dit le Voevod à Rincon — et sûr de cela je ferai volontiers tout contre elle ». Il ajouta qu'il ne pouvait rien entreprendre sur-le-champ « car les ennemis sont proches et puissants et Sa Majesté (François) est éloignée », mais qu'il passerait aux

(1) *Acta Tomiciana*, VI, n° 170, p. 167. — Cf. Le rapport de Rincon, *loc. cit.*

(2) Le rapport cité de Rincon.

actes dès que « son appui (celui de François) ne lui ferait pas défaut » (1).

Le roi de Pologne répondit à l'ambassade de Rincon en envoyant de nouveau Laski à la cour de France. Ce dernier avait pour instruction de mettre François au courant de la « machination » qui se pratiquait à Constantinople entre les Turcs et les Perses contre les chrétiens. Il devait prier François de terminer la guerre avec Charles-Quint, pour consacrer toutes ses forces à « sauver la république chrétienne ». Il avait enfin mission de négocier le mariage d'une des filles de son roi avec Henri, duc de Milan ou d'un des fils du roi de Pologne avec une fille de François. Dans le premier cas le roi de Pologne s'engageait à donner à sa fille outre la dot d'usage à la cour de Pologne, les droits que la reine Bona prétendait posséder sur le duché de Milan, et promettait son secours pour reconquérir le Milanais (2). Dans le second, François devait s'engager à donner comme dot à sa fille cent mille dollars et le trousseau nuptial. La cour de France se déclara en principe pour la première combinaison, c'est-à-dire le mariage du duc d'Orléans avec une fille de Sigismond (3).

La mission de Laski ne resta pas inconnue à la cour d'Espagne, qui le fit sentir en accueillant froidement l'ambassadeur de Sigismond, Dan-

(1) *Ibidem.*

(2) L'instruction donnée à Laski en 1523 dans *Acta Tom.*, VI, n° 190, p. 207 : « filiæ sue donabit in dotem jus, quod habet per eam pretensum, in ducatu Mediolanensi. »

(3) *Acta Tom.*, t. VII, n° 68, p. 67. — Cf. t. IX, n° 278, p. 286, la réponse que Sigismond l'a donné à Rincon, le 5 septembre 1527 : « Matrimonia vero per dominum... de Lasko... cum illius maiestate christianissima (François Ier) tractata et conclusa, Maiestas sua regia (Sigismond) nihil mutat, immo habet rata, grata et firma. »

tiscus, très bien reçu autrefois par les Espagnols (1).

Rincon, en personne, apporta l'année suivante (1524), la réponse de François au sujet du mariage projeté (2). Il avait en outre mission de poursuivre les autres négociations commençées. Il devait renouveler le désir de son roi, de voir Sigismond soustraire son neveu, le roi de Hongrie, à l'influence de ses beaux-frères, Charles et Ferdinand (3). Mais, le vieux roi polonais se contenta d'user dans sa réponse d'une phraséologie sentimentale et conventionnelle, en parlant du péril turc qui menaçait les deux royaumes de Pologne et de Hongrie « déjà fatigués et épuisés » par la lutte et en demandant à François de montrer qu'il ne portait pas en vain le nom de Roi Très Chrétien (4).

Le seul résultat de ces négociations diplomatiques dans les pays de l'Est fut d'entraîner les nobles de la Bohême dans la sphère d'influence française. « On dit tout haut, se plaignait le roi de Hongrie à son oncle Sigismond, que le roi de France a envoyé de l'argent à quelques personnages de Bohême, pour que ceux-ci donnent conseil au Roi de former une alliance avec lui, qui serait, affirment-ils, plus disposé que tout autre à fournir secours contre les

(1) *Dantiscus à Sigismond*, Valladolid, 3 octobre 1524 (*Acta Tom.*, VII, 126) : « Non sum hic acceptus hoc tempore ut prioribus duabus vicibus, suspicantur, nescio quid, de Gallis. Hic passim predicantur, que cum rege Gallie nomine maiestatis vestræ per dominum palatinum Siradiensem (Laski) sunt tractata. »

(2) Lanz, *Correspondenz des kaisers Karl V*. Leipzig, 1844, t. I, n° 52, p. 109. — *Hannart à Charles-Quint*, Nüremberg, 13 mars 1524 : « Rincon est vers le roy de Polem... pratiquant le mariaige du second fils de France intitulé duc de Mylan avec la fille aisnée dudict roy de Polem. »

(3) Bibl. Nat., coll. Dupuy, n° 468, f° 149.

(4) *Ibid.*

Turcs » (1). Louis II remarqua en outre l'alliance de François avec les Vénitiens à la fois « les instruments » de la France et « unis avec les Turcs » (2). Le chancelier du royaume de Bohême fut déposé « pour avoir soutenu les intérêts du roi de France » (3).

Il était évident que le jeune roi naviguait dans les eaux de ses beaux-frères. Toutefois, les bonnes relations diplomatiques de son oncle avec François ne furent pas pour cela interrompues. Dantiscus, lequel du reste était très attaché à Ferdinand et à Charles, devant aller en Espagne, rendit aussi visite à François. Il fut reçu en audience par celui-ci à Lyon, et traité « avec bienveillance » (humaniter) (4). A cette occasion il fit la connaissance de Rincon qu'autrefois il avait méconnu, parce qu'il était ennemi de Charles, alors que lui-même était au contraire fort attaché à Charles et à Ferdinand (5). « Mais puisque je vois, écrivait Dantiscus, que maintenant le vent est changé, moi aussi je vais carguer les voiles »(6). Malheureusement le vent se tourna de nouveau contre le roi de France et Dantiscus eut l'occasion de rapporter à son maître, de la cour même d'Espagne (7), la nouvelle de l'issue désastreuse de la bataille de Pavie, et de la captivité et de la maladie de François.

(1) L'instruction donné à Piso, envoyé à la Cour de Cracovie, *Acta Tomiciana*, t. VI, n° 211, p. 246-7.

(2) L'instruction donné à Gerendy. Olmütz, 10 avril 1523. *Acta Tom.*, V, n° 141, p. 282-3.

(3) *Ibid.*, p. 248.

(4) *Dantiscus à Sigismond*, Valladolid, 3 octobre 1524. *Acta Tom.*, VII, n° 146, p. 127. Cf. n° 150, p. 130.

(5) *La lettre de Dantiscus*, de Valladolid, 13 novembre 1524. *Acta Tom.*, VII, n° 148, p. 128. Cf. n° 150, p. 130.

(6) *Ibid.*, n° 148.

(7) *Acta Tom.*, VII, n° 29, de Madrid, 16 mars 1525 et le n° 91, p. 328, de Tolède, 1er novembre 1525.

II

La politique orientale depuis 1525-1534

1. — *Les premières ambassades à Constantinople.*

Les relations diplomatiques avec la Pologne et les intrigues françaises en Bohême, en Hongrie et dans la Transylvanie devaient être le prélude des relations avec la Turquie. Il était facile de prévoir que lorsque les intrigues françaises se seraient exercées contre les Impériaux le long de la frontière orientale de la maison d'Autriche, depuis la Baltique jusqu'au Danube, elles descendraient au sud de ce fleuve si les circonstances le réclamaient.

Depuis longtemps la Pologne était presque l'alliée de la Turquie, de même que les Vénitiens. Les liens diplomatiques entretenus par François avec ces deux Etats pouvaient facilement suggérer à celui-ci l'idée de nouer des relations avec le troisième en cas de nécessité. Il est vrai qu'il y avait à cette combinaison un obstacle : la crainte de perdre le prestige moral, le nom glorieux de « défenseur de la foi chrétienne » dont s'étaient toujours vantés les « rois très chrétiens » de France. Mais les Impériaux eux-mêmes n'avaient pas hésité à nouer des relations avec les Perses qui n'étaient pas moins que les Turcs des

infidèles (1). Les Français ne faisaient que suivre leur exemple.

Il n'y a plus aucun doute aujourd'hui que les premières relations de la cour française avec les infidèles ont commencé avant la malheureuse bataille de Pavie (24 février 1525) où le roi de France perdit tout, sauf « la vie et l'honneur » (2). Ces infidèles n'étaient d'ailleurs pas les Turcs, mais les Maures. François leur avait envoyé un ambassadeur (avant la bataille de Pavie) avec des lettres dans le but de « les soulever contre l'Empereur ». Malheureusement les Impériaux réussirent à s'emparer de l'envoyé. Ils découvrirent ses lettres, ce qui contribua à irriter davantage encore l'Empereur contre le roi de France (3).

Vers le même temps, les Autrichiens découvraient les intrigues françaises chez les Turcs avec le pacha de Bosnie et la famille de Frangepani en Croatie. Ces intrigues tendaient à faire entrer les Turcs de Bosnie en Carniolie et en Styrie, pays appartenant à Ferdinand. Elles eurent en effet pour résultat que « les

(1) Lanz, *Correspondenz des Kaisers Karl V*, 1, n° 29, p. 52. La lettre du schach de Perse Ismael Sophi au roi Charles-Quint, 1518. — Cf. *La réponse de Charles-Quint*, datée Tolède, 25 août 1525. *Ibid.*, n° 75, p. 168. C'était aussi le précédant créé par le pape Alexandre VI, qui se fit célèbre par ses négociations sans scrupules avec Bajazet II.

(2) M. Aimé Champollion-Figeac, *Captivité du roi François Ier*, Paris, 1847 (Collection de documents inédits), t. I, p. 129. La célèbre lettre de François à sa mère : « De toutes choses ne m'est demeuré que l'honneur et la vie qui est saulve. » A voir sur la bataille de Pavie l'important rapport de Frundsberg publié par Buchholz, *Geschichte der Regierung des Ferdinands des Ersten*, t. IX, p. 14, où est donnée la liste des prisonniers français en tête François Ier.

(3) Le rapport de Dantiscus de Tolède, le 5 mai 1525, à Sigismond : « Captus est etiam paulo ante regis Gallie orator cum literis, qui ante *hunc conflictum* (Pavia) ad Mauros contra Cæsarem sollicitandos fuit missus, quod illi non parum in sua afflicta fortuna officiet. » (*Acta Tom.*, VII, 242.

Turcs ont entrez » dans ces pays « et faiz quelque petit dommaige (1) ».

Aussitôt après la bataille de Pavie et la captivité du Roi, la cour française n'hésita plus à utiliser le secours des Turcs contre l'Empereur. Un ambassadeur dont le nom reste inconnu, — peut-être envoyé par Madame, devenue régente du royaume —, fut immédiatement dépêché en Turquie. Il avait avec lui une suite de douze personnes et de précieux cadeaux, entre autres un riche diamant pour le Sultan. En outre, il disposait d'une grosse somme d'argent (12.000 ducats) (2). Ces richesses tentèrent le pascha de Bosnie, qui pour s'en emparer fit massacrer l'ambassadeur avec toute sa suite et rapporta au Sultan, qu'il l'avait fait tuer parce qu'il avait osé venir vers son maître sans présents (3). Mais lorsqu'on vit que

(1) *Ferdinand à son frère Charles-Quint*, Innsbruck, 14 mars 1525, Lanz, *Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. 1, 155 : « Semblablement avoit icelluy roy de France praticque avec le conte Christofle de Frangebambz (Frangepani), que tant avec quelque nombre de ses gens comme a l'aide des Turcz de Bosna, qu'est pres de Croacie, il deust entrer en mes pays de Carniole et Stiria et me faire la guerre. » Cf. Gayangos, *Calendar of State Papers*, t. III, p. I, Henri VIII, n° 41, p. 89.

(2) Marino Sanuto, *Diarii*, Venise, 1894, t. XL, p. 700. Le rapport de Pierre Bragadin, le bayl de Venise à Constantinople, le 6 déc. 1525 : « ... A donar al signor (Soliman) di uno carbon di gran valuta, una centura zoielada et 4 candelieri d'oro con zoie. Item portava ducati 10 milia per comprar cavalli et 2.000 ducati per le spexe. »

Cf. Hammer, *Mémoire sur les premières relations diplomatiques entre la France et la Porte* dans *Journal Asiatique*, 1827, t. X, p. 19. — Jean Zeller, *Quæ primæ fuerint legationes a Francisco I° in Orientem missæ* (1528-1538), thèse, Paris, 1881, p. 11 suiv.

(3) Marino Sanuto, *Diarii*. t. XXXIX, p. 268, le rapport de Pierre Bragadin, de Constantinople, 30 JUIN 1525 : « Scrive il sanzaco di Bossina di qui, che havendo creto quello... havesse danari... et perchè non havia danari non volse mandarlo et lo ha taiato a pezi con tutti li soi. *Unde* il signor (Soliman) l'ha hauto a mal, et ha mandato a chiamar esso bassà che' l vegni a la Porta. »

l'Empereur refusait de rendre la liberté au Roi, que celui-ci même était maltraité, bien plus, atteint d'une maladie qui mettait ses jours en péril, on n'hésita pas à envoyer chez les Turcs une nouvelle ambassade.

On sait aujourd'hui quelles personnes prirent l'initiative de dépêcher le second ambassadeur, le Croate Jean Frangepani, frère de Bernardin, bien connu pour ses sentiments turcs (1). Frangepani portait au Sultan deux lettres, l'une de la régente, l'autre de François lui-même. Celui-ci avait écrit sa lettre en prison et Frangepani, en passant par les terres de Ferdinand, la cacha dans ses bottes, sous les semelles (2). L'ambassadeur emportait également une lettre de François pour Ibrahim (3).

(1) Malipiero *Annali Veneti* (*Archivio storico ital.* VII, 143); *Sanuto*, t. XLI, p. 119. Rapport de Brescia (Brexa) 29 mars 1526 : « Zuan di Frangipani fo fiol dil conte Andrea, zerman dil conte Bernardin, padre dil conte Cristoforo et nobile nostro ; Bibl. Nat., f. fr. 20.977, Frangepani est nommé (faux) « Genois » (de Gênes). Cf. ci-dessous, 174.

(2) La déclaration de grand vizir Ibrahim aux ambassadeurs de Ferdinand, Lambert et Jurisich en 1530. Le rapport de ces ambassadeurs, de Linz (février 1531), fut publié par Anton Gevay, *Urkunden und Actenstücke zur Geschichte der Verhältnissen zwischen der Pforte, Österreich und Ungarn*, Vienne, 1838, t. III, p. 43, 44 : « ... Und hat (Ibrahim) weiter angefangen dy ursachen warum sein kaiser das khunigreich hungern zw bekriegen und unter sich zw pringen unterstanden nemblich *also als der khunig von frankreich in der khay* M[t] (Charles-Quint) *fankhnus* (Gefängniss) *gewest hat er seinem kaiser* (Soliman) *und Ime (Ibrahim) aus der fankhnus sendlich geschribn* welichen brief ein pot (Bote) durch. E. M[t] (Ferdinand) Lande in schuechen (bottes) zwischen den solln pracht habe... »

Cf. Sanuto, *Diarii*, t. XLI, p. 119, le rapport cité de Brescia, 29 mars 1526 : « Frangepani... qual vien da Constantinopli, *stato li per nome dil re di Franza* » ; la lettre de Soliman à François Ier : « Toi qui es François... vous avez envoyé une lettre à ma Porte... par votre fidèle agent Frankipan. » (Charrière, I, 117.)

(3) Le rapport cité des ambassadeurs de Ferdinand. (Gevay, t. III, p. 41) : « Hat er (Francois Ier) seinem Kaiser (Soliman) und Ime (Ibrahim) geschribn.... »

Dans sa lettre Madame se plaignait de Charles, qui continuait, contrairement à ses espérances, à maintenir son fils en captivité et de le traiter d'une façon inhumaine. Elle implorait le secours du Sultan pour délivrer et venger son fils (1). François, de son côté, prétend le même vizir Ibrahim, racontait au Sultan son malheur en le priant de ne pas l'abandonner dans sa malheureuse infortune (2). Frangepani arriva à Constantinople vers la fin de l'année (3). Il commença par réclamer le pascha de

(1) Gevay, *Urkunden und Actenstücke* t. 5, p. 22; le rapport des ambassadeurs de Ferdinand, Cornelius Scepper et Jérôme de Zara, à Ferdinand, 27 septembre 1533 : « Post hec tempora inquit (Ibrahim) accidit quod rex Francie captus fuit. Tunc mater ipsius regis ad ipsum Cæsarem Fhurcarum scripsit hoc modo. Filius meus Rex Francie captus est a Carolo, Rege Hispanie. Speravi quod ipse liberaliter ipsum dimitteret. Id quod non fecit sed iniuste cum eo agit. Confugimus ad te magnum Cæsarem, ut tu liberalitatem tuam ostendas et filium meum redimas ». Le même rapport de Scepper est publié dernièrement par Kretschmayr dans *Történelmi Tár*, Budapest, 1903, p. 44-46 : « Schepper C. D. Konstántinopolyi Követ napló tőredéke 1533 évből ».

Cf. le rapport cité de Lambert et Jurisich à Ferdinand de Linz, février 1531, (Gevay, t. III, p. 44) : Ibrahim a dit : « ... *Es habe auch des kunig von frankreich mueter* (Madame) *dem kaiser (Soliman) sein halbn gar sendlich und diemutigklich geschribn* und gebeten Ime zu helfen ». — Cf. le rapport de Pierre Zeno, le bayle de Venise à la Porte, de Constantinople, le 30 mars 1533 : « Poi esso bassà (Ibrahim) intró a parlar di Franza, dicendo Franza è sta causa il Signor tolesse l'impresa contra l'Hongaria, et sua madre recomandò al Gran Signor (Soliman) suo fiol era preson » (Sanuto t. LVIII, 96). — Cf. ci-dessous, p. 174. « Pour proposer certaines choses au Grand Seigneur... sur la rigeur de l'empereur Charles V envers le Roy françois Ier son prisonier ».

(2) Le rapport de Lambert et Jurisich de 1531 (Gevay, t. III, p. 44). Ibrahim a raconté : « ... In welichem brief der khunig von frankreich dem kaiser diemutig klagt sein ungefal und beschwarung darin er gewest und In als seinen hern und brueder gebeten das er Ime in sein noten als das einem Rechten kaiser gegen Jedem khunig der in so grossen noten ist wol gezimbt nit verlase ». Cf. Charrière, I, 117, la lettre de Soliman à François Ier.

(3) Rapport de Bragadin, de Constantinople, 6 décembre 1525. Frangepani n'apportait pas de présents : « Venuto senza presenti », (Sanuto, t. XL, 700).

Bosnie en demandant satisfaction pour le massacre du premier ambassadeur et de sa suite. La Porte lui donna satisfaction sur-le-champ. Le pascha de Bosnie fut invité à se rendre à Constantinople. Il y vint et « fit de grandes excuses » (1) et surtout ne négligea pas de partager le butin avec les autres paschas. Ibrahim eut de ce fait le grand rubis dont il se vantait en 1533 qu'il « avait été dans les doigts du roi de France au temps où il était captif » (2). Le pascha de Bosnie fut pardonné. Quant au reste, la Porte se déclarait prête à satisfaire à tous les désirs de l'ambassadeur de François. Celui-ci demanda que le Sultan entreprit une expédition par mer et par terre « pour délivrer son roi » (3), lui laissant à comprendre qu'il aurait l'appui des Vénitiens (4). Si le Sultan s'y refusait, le Roi serait contraint de traiter

(1) Sanuto, t. XLI, p. 96. Le rapport de Bragadin, de Constantinople, 5 février 1526 : « ... Et il sanzaco di Bossina che dovea venir di qui, per causa di querele dil ditto ambasator (Frangepani) è zonto el ha fatto bona scusa ».

(2) Le rapport cité de Scepper à Ferdinand de 1533 : « Etiam inquit (Ibrahim) ipse rubinus (et ostendit quemdam rubinum satis magnum) fuit in digito regis Francorum, quando fuit captus et ego illum emi (!?) ». Kretschmayr, *Schepper C. D. Konstántinopolyi követ napló töredeke 1533 évből* dans *Történelmi Tár*, 1903, p. 51. Cf. Gevay, *loc. cit.*, 27.

(3) Le rapport de Pierre Bragadin, de Pera, le 29 décembre 1525 : « L'ambasador di Franza ch'è qui, solicita la espedition... el qual persuade el Gran Signor (Soliman) a *romper da mar et da terra a l'Imperador (Charles-Quint) azio* fazi liberar il suo Re, protestando s'il non farà questo, Soa Maestà si acordera con l'Imperator et lo farà signor dil mondo. » (Sanuto, t. XL, p. 824). — Cf. la lettre de Soliman à François Ier, de Const. 1526 (Charrière, 116-119) : « Vous (François) avez fait savoir que l'ennemi s'est emparé de votre pays et que vous êtes actuellement en prison et vous avez demandé ici aide et secours pour votre délivrance. »

(4) « ... Et li fe' dir in secreto che Venetiani sariano contenti... » Le rapport de Zeno, le bayl de Venise, de Constantinople, le 30 mars 1533. Sanuto, *Diarii*, t. LVIII, p. 96.

avec l'Empereur qui pouvait devenir ainsi « le maître du monde ».

Les demandes de Frangepani arrivaient à souhait pour servir la politique de Soliman. Celui-ci avait des projets de conquêtes aussi bien en Europe qu'en Asie. Mais pour l'Europe ces projets se heurtaient à la puissance de la maison d'Autriche. Aussi était-ce son intérêt d'utiliser l'occasion qui lui était offerte de se faire un ami et un allié dont la puissance et la grandeur lui serviraient s'il le tenait toujours en haleine par ses promesses et ses intrigues. Outre cet avantage matériel, il était pour lui d'un grand profit moral d'entrer en relations avec une maison aussi célèbre et respectée que celle de France. C'était pour ces parvenus en Europe, un honneur exceptionnel que de pouvoir se vanter de l'amitié du Roi Très Chrétien, c'était un titre de légitimité pour leurs conquêtes actuelles et futures en Europe.

Aussi le Sultan n'hésita-t-il pas à promettre tout ce que l'ambassadeur de François lui demandait. Suivant les déclarations d'Ibrahim, la Porte se serait décidée en conséquence à préparer immédiatement une armée et une flotte pour attaquer de concert avec les Vénitiens les provinces de Charles et de Ferdinand, espérant contraindre ainsi l'Empereur à « mettre en liberté le roi de France ». On aurait même conçu le plan de faire attaquer l'Espagne par la flotte turque de concert avec la flotte vénitienne tandis que le Sultan pénétrait en Italie par Frioul pour surprendre l'Empereur dans le Milanais (1).

(1) Le rapport cité de Lambert et Jérôme de Zara. (Gevay, t. III, p. 44). Ibrahim a déclaré : « ... Darauf sey sein kaiser (Soliman) bewegt

Suivant une autre version contemporaine (1), qui dérivait indirectement de Frangepani, le Sultan aurait promis à celui-ci d'attaquer les Impériaux par mer en Italie et spécialement dans la Pouille et par terre du côté de « Valachie » c'est-à-dire du côté de la Hongrie.

Nous n avons aucune raison de douter de la sincérité de ces promesses de Soliman. Celles-ci avaient été faites verbalement à l'ambassadeur, selon l'habitude de la Porte, qui évitait toujours — nous la verrons plus tard agir de même — de se lier par écrit. Au reste, Frangepani avait fait, de son côté, les plus importantes de ses communications de vive voix. Le Sultan agissait de même pour faire transmettre « les affaires et les nouvelles » les plus secrètes et les plus importantes, car la lettre qu'il fit porter par Frangepani à François ne contenait qu'une phraséologie sentimentale. « Il n'est pas étonnant, lui écrivait-il, que des empereurs soient défaits et deviennent prisonniers. Prenez donc courage et ne vous laissez pas

worden in (François Ier) nit zu verlassen und hat also mit im und den Venedigern Ein verstand und puntnus (Bundniss) gemacht also das sy ein trefliche armada *auf dem mer* aufgericht damit sy gegen yspania arbeiten haben wellen und Eer der kaiser solte mit einem treflichen hoer (Heer) durch E. Mt. (Ferdinand) Lande in fryaul und forter auf Mayland zogen sein... » ; le rapport de Zeno, de Constantinople, le 30 mars 1533. Sanuto, *Diarii*, t. LVIII, p. 96 : « *Et haveno deliberato (les Turcs) per terra far exercito et andar a liberar el re di Franza senza spesa di alcun* ».

(1) Le rapport de Brescia au Sénat, de Venise le 29 mars 1526, le jour de l'arrivée de Frangepani le même lieu : « Frangepani... qual vien da Constantinopli... partì il zuoba grasso che saria a di 8 fevrer et va in Franza a trovar il Re, porta li mandati e lettere dil Signor scritte et in panno d'oro bollate, sicome si have dal nostro Orator. *Et disse* (Frangepani) *de li gran preparamenti feva il signor per mar et per terra contra Italia, e maxime contra la Puia, et vol haver do exerciti uno per Italia, l'altro per la Valachia.* » (Sanuto, t. XLI, p. 119). Cf. Sanuto, t. XLI, p. 96, le rapport de Constant., le 5 février 1526.

abattre. Nos glorieux ancêtres et nos illustres aïeux (que Dieu illumine leur tombeau) n'ont jamais cessé de faire la guerre pour repousser leurs ennemis et conquérir des pays. Nous aussi nous avons marché sur leurs traces. Nuit et jour notre cheval est sellé et notre sabre est ceint » (1).

Le Sultan prit congé de l'ambassadeur de France le 8 février 1526 après l'avoir comblé de riches présents (2). Le 29 mars il arrivait à Brescia en même temps que François Ier venait de quitter l'Espagne (3).

Par une dernière malchance, la lettre que Soliman avait adressée à François tomba entre les mains de Charles (4). Toutefois ce dernier, pressé par diverses circonstances, au nombre desquelles il faut placer au premier rang le bruit des armements à Constantinople, se décida enfin à faire la paix. Le 14 janvier 1526, fut signé le traité de Madrid par lequel François s'engageait à restituer la Bourgogne et ses dépendances, à renoncer à tous ses droits sur Naples, Milan, Asti et Gênes et à fournir à l'Empereur des troupes pour sa croisade contre les Turcs (5).

Mais le roi de France qui, du reste, avait rédigé en secret une protestation contre les dures clauses du traité qu'on lui imposait, était dans son for intérieur bien résolu à ne pas les observer, d'autant plus que

(1) Charrière, I, 116-118.

(2) Voir ci-dessus p. 34, note 1.

(3) *Ibidem*. François Ier quittait l'Espagne le 17 mars 1526.

(4) Gayangos, *Calendar of Letters, Despatches, and State Papers. Spanish*. Londres, 1873, vol. III, p. 1, n° 489, p. 801. Lope de Soria, l'ambassadeur de Charles-Quint à Gênes, à son maître, de Gênes le 15 juillet 1526 : « Encloses copy of a letter from the Turk to the King of France, that His Imperial Majesty may know what the intentions of that Infidel are. »

(5) Lemonnier, *Histoire de France* (Lavisse), V, p. 48.

le Pape, les Etats italiens et surtout le roi d'Angleterre, l'encourageaient et l'exhortaient à déclarer nul le traité. La Bourgogne elle-même proclama sa volonté de ne pas accepter la domination de l'Empereur. En conséquence, groupés par l'intérêt commun, le Pape, les Vénitiens et les autres Etats italiens conclurent la ligue de Cognac « pour mettre fin aux guerres qui désolaient la Chrétienté », en réalité pour régler les affaires d'Italie et dégager François Ier des obligations contractées par lui à Madrid (1).

D'autre part, le roi de France dut se réjouir des bonnes nouvelles que Frangepani lui apportait de la part de Soliman. Ce qui est certain, c'est qu'il dépêcha de nouveau immédiatement (en juillet) Frangepani à la Porte pour remercier le Sultan de sa libéralité (2) et surtout des promesses qu'il lui faisait de mettre à la disposition de la France ses grandes richesses et ses grandes forces (3). François lui faisait part en outre qu'il était arrivé sain et sauf dans son royaume qu'il avait trouvé préparé « pour sa défension et conservation ». Cette allusion laissait entendre au Sultan que ses armes étaient pour l'instant inutiles. De fait, quand Soliman eut pris connais-

(1) *Ibidem*, 12.

(2) Sanuto, t. XLII, p. 392 : « Di tante promesse li facea il Turco, ha terminado rimandarlo insieme con uno altro del Re ». En juillet Frangepani quittait la Cour. Bibl. Nat., ms. Clairambault 1215, f° 69 : « ... Au seigneur Johan François Francapen ambassadeur du Turc devers le Roy 200 livres tournois par lettres a Chastellerault du 18 juillet 1526 pour luy aider a supporter les frais puis son arivée et en attendant que ledict seigneur ait fait reponse sur certaines lettres que ledit comte Jean Francapen luy a presenté de la part du dit Turc ». Cf. Gevay, t. III, p. 43.

(3) La lettre de François Ier à Soliman. Charrière, I, 119.

sance du traité de Madrid, il tourna ses armes du côté où son intérêt l'appelait, vers la Hongrie. C'est là qu'il se trouvait au moment où Frangepani quittait la cour du roi de France pour se rendre de nouveau vers lui.

Tous les historiens turcs reconnaissent le roi de France comme promoteur de cette campagne de Soliman, qui se termine par la victoire de Mohács (29 août 1526), « le vrai tombeau de la nation hongroise ». Kémal Pascha Zadeh prétend (1), — bien entendu à tort, — que François avait excité le Sultan contre Louis II de Hongrie, « cet odieux auxiliaire » de ses beaux-frères, Charles et Ferdinand, et que le Sultan « ayant pitié de l'infortune de ce prince déchu et accablé d'amertume, lui accorda ce qu'il demandait ». De son côté, Solakzade écrit (2) : « Le grand Padischah, ému de miséricorde (pour François), résolut de faire la guerre à ce roi (Louis II) rempli de mauvaises dispositions ».

Mais il ne faut voir dans tout cela que des ornements de style pour cacher les instincts de conquête du Sultan.

Ibrahim raconta les circonstances et les causes de cette campagne et ses déclarations sont les seules qui peuvent être prises en considération. Le Sultan, disait-il aux ambassadeurs de Ferdinand à qui il racontait les causes de la campagne, en lisant les lettres de François et de sa mère et en écoutant l'exposé

(1) Dans son *Histoire de la campagne de Mohácz* traduite par Pavet de Courteille, Paris, 1859, p. 26.

(2) Traduit par Hammer, *Mémoire sur les premières relations diplomatiques entre la France et la Porte* dans *Journal Asiatique*, t. X, p. 27. — Cf. Thúry Josef, *Török Történetirók* (Historiens turcs), Budapest, 1896, t. II, p. 145, n° 3 (traduit en hongrois).

de Frangepani, prit immédiatement la décision de faire la guerre à l'Empereur, sur terre et sur mer, de concert avec les Vénitiens. Soliman devait conduire l'armée de terre par Frioul pour attaquer l'Italie, tandis que sa flotte se serait dirigée contre l'Espagne (1). Mais deux évènements contribuèrent à faire changer ce plan : la provocation du roi de Hongrie et la mise en liberté du roi de France. Le Sultan ayant envoyé un ambassadeur à la cour de Louis II, celui-ci commit l'imprudence de ne pas le traiter convenablement et de lui donner « un réponse peu amicale », ce qui « mit en colère » Soliman et lui suggéra l'idée de diriger contre Louis II, pour venger « l'insulte », les forces qui étaient préparées pour la délivrance de François A ce moment eut lieu la mise en liberté de ce dernier, ce dont lui-même fit part au Sultan en lui envoyant une lettre où il le remerciait avec chaleur des secours qu'il lui avait offert. Dès lors, le Sultan, estimant inutile une expédition contre l'Empereur, n'hésita plus à employer ses forces à venger l'insulte que lui avait faite le jeune roi de Hongrie. « Ainsi, dit Ibrahim, l'Empereur (Soliman) détourna son armée contre la Hongrie (2). »

(1) Voir ci-dessus, p. 33.

(2) Le rapport cité de Lambert et Jurisich à Ferdinand (Gevay, t. III, p. 44) : « ... Der halbn sein kaiser sein hor (Heer) nun besamblet und gerecht pey einander gehabt. Doch so hat er zu vor zw khunig Ludwigen sein potschaft in hungern geschickt und mitler zeit piss er den zug volpringe oder auf zimlich fristen Ein frid und anstand mit Ime machen wellen also hat Ime gedachter kunig ludwig auf solich sein begern kein antbort geben sonder Ime dy potschaft also ein langj zeit aufgehalten... darumb der Kaiser in zorn bewegt und ganz in zweifel gestelt ob er mit seinem hor (Heer) auf ytalia, wie er Ime furgenomen hat oder auf hungern von wegen der Schmach so im der kunig bewisen ziehen soll. In dem *sey der kunig von frankreich*

Néanmoins les Impériaux exploitèrent les relations de François avec la Turquie, pour rendre le roi de France coupable en face de la Chrétienté de la perte de la Hongrie, « le vrai boulevard de la Chrétienté ». « C'est après le conseil de celui-ci (François) que le Sultan a accepté cette guerre, » écrivait Charles aux princes allemands (1), tandis que François se disculpait en affirmant que c'était « plutôt la faute de l'Empereur » (2).

Il faut cependant avouer que la mort de Louis II et la victoire du Sultan étaient en même temps un coup donné indirectement aux Habsbourg, car Louis II, qui était le beau-frère de Charles-Quint et de Ferdinand, représentait en Hongrie leurs intérêts. Ainsi au point de vue politique, la victoire des Turcs à Mohács était avantageuse pour la France, et certainement François Ier la détestait comme chrétien, mais comme Roi, qui ne devait avoir devant les yeux que les intérêts de son pays, ne pouvait que l'approuver. Néanmoins, ces relations avec les Turcs commencées dans un moment de malheur,

seiner fankhnus (Gefängniss) ledig worden und Ime dem Kaiser solichs durch sein schreibn verkund mit grosser diemutiger danksagung das er Ime so treulich und treflich zw helfen vorhabens gewest weliches er sein Lebenlang mit dankperkeit um In verdienen wel und wo er nit schwach und ein grosen schaden an einem fues hete allso das er gar nit Reiten mag so wolte er selbst zw Ime als seinem treuen hern und freundt khomen sein Ime (Soliman) sein fues zw kussen » (?!). Il faut observer que la lettre de François fut donnée au Sultan lorsque celui-ci se trouva en pleine campagne contre Louis II. Voir p. 37, n. 2. Il est inutile d'autre part de remarquer que Ibrahim se vantait lorsqu'il déclarait que François s'aurait excusé de ne pouvoir venir à baiser les pieds de son maître (le Sultan).

(1) Reussner, *Epistolarum Turcicarum*, libri VIII. Francf., 1598, p. 135.

(2) *Ibid.*, 134.

causèrent beaucoup de tort au Roi Très Chrétien qui, pour éviter de perdre son prestige moral, renonça pour l'avenir à entretenir des relations directes avec les Infidèles. Bien mieux, il proposa même aux électeurs et princes réunis à Spire, de former une alliance contre les Turcs (1). Mais il avait soin, en secret, de continuer indirectement, avec la plus grande habileté, ses relations avec le Sultan et de contracter même des alliances avec tous les amis et alliés des Turcs, c'est-à-dire avec la Pologne, Zapolya et les Vénitiens.

2. — *Relations avec la Pologne et avec Zapolya.*

Le but de la politique de François à cette époque était de contraindre l'Empereur à mettre les « enfants de France » en liberté moyennant une rançon (2). C'est dans cette intention que le Roi forma la ligue de Cognac entre les Etats occidentaux ennemis de l'Empereur. Mais l'intérêt de la diplomatie française était de susciter aux Impériaux des ennemis également à l'Est, d'autant plus que, de leur côté, les Habsbourgs cherchaient aussi à tout prix à étendre leur domination sur la Hongrie, dont le trône était vacant depuis la mort de Louis II sur le champ de bataille de Mohács.

(1) Catalogue des actes de François Ier. Paris, 1887, t. 1, p. 446. Beaugency, le 6 octobre 1526.

(2) C'était Laski, le diplomate le mieux informé de son temps sur la diplomatie générale des Etats d'Europe, qui avait mis la Porte au courant des choses les plus intimes qui agitaient la Cour de France. « Is (François Ier) nunc nihil magis laborat, quam ut filiolos suos habere ». Le rapport de Laski dans Hurmuzaki, *Documente privitoare la istoria Românilor*, Bucarest, II p. I, 50.

Après son élection en Bohême, royaume sur lequel il avait des droits bien définis comme mari de la sœur de Louis II (1), Ferdinand s'efforça d'obtenir la couronne de Hongrie. Mais de ce côté il avait un rival sérieux dans le voevod de Transylvanie, Zapolya, qui, le 10 novembre 1526, fut élu par son parti et le jour suivant couronné roi avec la vieille couronne du saint Etienne. Tous les membres de la ligue de Cognac, le Pape, les Vénitiens, Henri VIII, et les ducs de la Bavière s'empressèrent de le reconnaître pour roi (2). Mais c'est surtout la cour française (3) qui mit tous ses efforts à l'attirer dans le cercle de sa politique. François envoya, tant en son nom qu'en celui de la ligue de Cognac (4), en Hongrie, vers la fin de février 1527 (5), le fin diplomate Rincon, porteur de lettres publiques pour les magnats et privées pour quelques partisans bien connus de la cour de France : le Roi félicitait ces derniers de l'élection de Zapolya et les excitait contre

(1) Cf. Bachman, *Geschichte Böhmens* dans *Geschichte der Europäischen Staaten*, Gotha, 1905, II, 799.

(2) Stanislas Smolka, *Ferdinands I Bemühungen um die Krone für Ungarn* dans *Archiv fur Österreichische Geschichte*, Bd. 57, Vienne 1879, p. 117 ; A. Huber, *Geschichte Österreichs* dans *Geschichte der Europäischen Staaten*, t. III, 552.

(3) Zapolya avait dépêché, tout de suite après son couronnement, un ambassadeur chez François Ier. (*Monumenta Hungariae Historica*, I Diplomataria, t. V, p. 90). Il était accompagné par un ambassadeur du Pape.

(4) Albrecht von Sternberg à Valentin Khaerdinger, Ofen le 5 juillet 1527 : « der (Rincon) hath eyn gewalth gehabt vom konig von Franckreych, vom konig von Engelandt, wom Bapst, ach von Fenedigern (les Vénitiens), (Muffat, *Quellen und Erörterungen zur bayerischen Geschichte*, t. IV, n° 18, p. 50).

(5) Le commencement de juin 1527 Rincon se trouvait à Zagrab (Agram). (Sanuto, t. XLV, p. 46). Sa lettre de créance fut signée à Saint-Germain-en-Laye, le 23 février 1526 (1527). Bibl. Nat., Collection Dupuy, n° 468.

Ferdinand (1) qui venait à son tour d'être élu roi de Hongrie par ses partisans.

Dans sa lettre adressée à Zapolya, François Ier lui promettait secours et offrait même une alliance par mariage (2).

Rinçon gagnait la capitale du royaume hongrois en juin 1527.

« J'ai été accueilli par ce roi et par tous les nobles hongrois, écrivait Rincon, comme si j'étais tombé du ciel ». Son arrivée, affirmait-il, avait contribué dans une large mesure à renforcer le parti de Zapolya. « Ce n'est pas moi qui a fait autant de miracles dans si peu de temps..., mais seulement le bruit répandu dans tout le royaume que le Roi Très Chrétien avec la ligue entière lui fournira secours (3) ». « Votre Majesté, écrivait Zapolya à François, est priée de travailler pour le salut de notre royaume dans tele mode que pour le votre même et qu'elle soit envers nous comme un ami, confédéré, père, parent et patron (4). » Zapolya entra dans la ligue (5), en promettant à Rincon de ne pas déposer ses armes contre la maison d'Autriche avant que François n'ait délivré ses enfants.

Enfin Zapolya remettait à Rincon deux mémoires

(1) Istuanfi, *Historia regni Hungariae*, Vienne, 1758, p. 85-6.

(2) La lettre est datée de Saint-Germain-en-Laye, le 24 février 1526 (1527). Bibl. Nat., coll. Dupuy, 468.

(3) La lettre de Rincon à Andrée Gritti, de Buda le 3 juillet 1527. (Sanuto, t. XLV, p. 547).

(4) Zapolya à François Ier, Buda, le 6 juillet 1527. *Monumenta Hungariae Historica*, 1 Diplomataria, V, n° 21, p. 135.

(5) La lettre citée de Buda 5 juillet 1527. Muffat, *loc. cit.*, n° 18, p. 50 : « Und hat der selbig rath (Rincon) von den selbigen genanten hern (le Pape, Henri VIII, François Ier, la République) und ach der Konig von Ungern czusamen geschworen ein brwderschafft czu halten wider den Khaiser Karle und den Konig von Peham (Böhmen) (Ferdinand).

par lesquels il mettait la cour française au courant de ses droits sur le trône de Hongrie et lui indiquait ses partisans, au nombre desquels le roi de Pologne, qui est pour lui « comme un frère ». Naturellement, il n'oubliait pas aussi de demander la plus grande somme d'argent possible et des armes (1).

Dans le même temps où Rincon arrivait à Buda, le célèbre diplomate polonais Laski, un des plus habiles et des mieux informés de son temps, passé au service de Zapolya, gagnait Paris (2). Il venait demander un rapide secours pour son maître et négocier le mariage du duc d'Orléans avec Hedvigue, fille de Sigismond et nièce de Zapolya. Celui-ci fondait de grandes espérances sur une telle alliance par mariage qui lui aurait garanti le secours efficace de la cour française (3). C'était aussi l'objet de l'ambassade de Rincon à la cour polonaise, où il se rendit après avoir quitté Buda. Rincon y demanda secours pour Zapolya et proposa une alliance par mariage avec la cour de France. Le Roi répondit qu'il regardait Zapolya comme son propre fils et qu'il interviendrait pour empêcher toute guerre entre lui et Ferdinand. En ce qui concernait l'alliance par mariage avec la France il restait fidèle à ce qui était traité et conclu par

(1) « ... Maiori qua potest pecuniari summa ». *Monumenta Hungariae Historica*, I Diplomataria, t. V, n° 22.

Cf. Sanuto, t. XLV, p. 671 : « L'andata di l'orator del re christianissimo a quella Maiesta (Zapolya) era stata molto fructuosa ».

(2) La lettre de Laski de Paris, le juin 1527 dans *Acta Tomiciana*, t. IX, n° 208, p. 219. Sa lettre de créance, datée de Buda le 26 avril 1527, se trouve dans la Bibl. Nat., coll. Dupuy, n° 468.

(3) Sigismond à Zapolya : « ... postquam illius M^tis christianissimae (François) proposuerit Maestas vestra desiderium et voluntatem suam ineundi cum illa (François Ier) affinitatem et amicitiam *medio* neptis suæ et filiæ nostræ ». (*Acta Tomiciana*, IX, n° 22, p. 21.)

Laski (1). Mais en même temps, le vieux roi désavouait par Dantiscus à la cour espagnole Laski qui n'était plus, disait-il, à son service et qui avait été envoyé à Paris « à son insu » (2). Mais à la cour d'Espagne, on savait cependant que Sigismond avait conclu, par l'intermédiaire de Rincon, un accord très cordial avec François Ier (3).

Le 23 septembre 1527, Rincon était à Cassovie (4), retournant en France. Mais cette fois il trouva Zapolya dans une situation plus malheureuse. Son rival, Ferdinand, lui avait déclaré la guerre et le 23 septembre 1527, il venait de perdre sa capitale. Le 27 septembre, vaincu de nouveau à Tokay, il fut contraint de se réfugier en Transylvanie. Son rival se fit couronner le 3 novembre 1527, roi de Hongrie. C'est alors qu'imitant son ami de France, Zapolya recourut à l'aide des Turcs. Au même moment où Rincon quittait la Hongrie, en septembre, Laski revenait de la cour de France. Aussitôt il fut dépêché à Constantinople (5).

Il est possible que ce fut la cour de France qui donna le conseil à Laski de persuader son maître de chercher un appui contre le frère de l'Empereur

(1) La réponse de Sigismond (5 septembre 1527) dans *Acta Tom.*, t. IX, n° 278, p. 285. Voir ci-dessus, p. 24.

(2) Sigismond à Dantiscus, Cracovie, le 15 août 1527. *Acta Tom.*, t. IX, n° 247, p. 250.

(3) Dantiscus à Sigismond, Burgos (Castille), le 11 janvier 1528 : « Hic oratores Galli passim se jactarent, Maiestatem vestram cum rege christianissimo arctum fœdus confecisse per medium Antonii Rinconis, qui hic alias quia a Cæsare defecit, turpe nomen obtinuit ». (*Acta Tomiciana*, t. X, n° 48, p. 47).

(4) Rincon à Montmorency, Cassovie, le 23 septembre 1527. (Charrière, I, 160).

(5) Le rapport de Laski, Hurmuzaki, *Documente*, etc., II, p. I, 63.

chez les Turcs. Il est même probable que Laski se servit de l'influence française à la Porte pour obtenir des secours. En tout cas c'était aussi l'intérêt du Sultan de prendre son parti en l'excitant et en le soutenant en même temps contre la maison d'Autriche.

Soliman comprit immédiatement tout le profit qu'il pouvait tirer de cette rivalité des deux rois. Comme toujours il prit parti pour le plus faible. Laski fut donc très bien accueilli et obtint tout ce qu'il demandait. A l'audience du 3 février 1528, le Sultan lui déclara qu'il serait « l'ami éternel » de son maître et « qu'il lui donnerait secours en personne avec toutes ses forces contre tous ses ennemis ». Ce fut à cette occasion que Laski mit la Porte au courant de la politique occidentale générale et spécialement de la politique de la cour de France. Laski n'hésita pas à parler de la « nonchalance française », ce qui étonna beaucoup le Sultan et les paschas.

En revenant avec cette réponse favorable du Sultan, Laski trouva son maître dans de plus grands embarras. En mars 1528, celui-ci avait été de nouveau vaincu à Cassovie et contraint de gagner son château de Tarnow en Pologne.

En même temps, François lui-même était en guerre avec Charles. Les hostilités avaient commencé en janvier 1528. Pour engager les armées de Ferdinand dans l'Est, le roi de France dépêcha de nouveau Rincon vers Zapolya pour soulever celui-ci contre Ferdinand.

Comme toujours, Rincon s'acquitta fort bien de sa mission. Non seulement il excita Zapolya par ses discours, mais il prit part en personne à la lutte en com-

mandant un corps d'armée polonais (1). Ce fait irrita vivement Ferdinand qui protesta énergiquement à la cour de Cracovie contre ce « transfuge », « capitaine du parti du comte de Zips », qui avait levé des troupes dans le royaume de Pologne et les conduisait contre les Autrichiens (2). Il exigeait que Rincon qui s'était réfugié, après la défaite de Cassovie, en Pologne, fut immédiatement expulsé. Le roi Sigismond dépêcha sur-le-champ Opalinski à la cour autrichienne pour atténuer l'affaire Rincon et pour déclarer que le gouvernement polonais prendrait garde que Rincon ne commît rien qui put irriter Ferdinand. De fait Sigismond n'accorda plus de secours à Rincon, ce qui mécontenta beaucoup celui-ci, qui se plaignit même de la « honte » qu'il avait subie et n'hésita pas à faire part de son mécontentement à quelques hauts dignitaires polonais (3).

(1) Tomicki à Luca de Gorcki : « Dominus Antonius Rincon... erat inter pedites, qui satis animose pugnarunt ; verum visa Ungarorum perfidia ac suorum et regis fuga ipsi etiam in fugam sunt versi quorum trecenti viriliter pugnantes occubuerunt... » *Acta Tom.* X, n° 136, p. 145. Cf. 146, et n° 161, p. 168, la lettre de Tomicki à Rincon. Cf. Sanuto, t. XLVIII, p. 18. En mai 1528 Rincon se trouvait dans la suite de Zapolya.

(2) Ferdinand à Sigismond, Vienne, le 20 mars 1528 : « ... Cum Antonius Rincon tamquam factionis Scepusiensis capitaneus et princeps... non veritus sit gentes contra nos collectas, immo possessionatos et nobiles aliquot regni Serenitatis vestræ in auxilium Johannis antedicti mittere » (*Acta Tomiciana*, X, n° 142, p. 150). — Cf. la lettre de Ferdinand à Sigismond, de Znoym, le 29 mars 1528 : « ... mirari satis non potuimus, idque aperte constare videamus in eo, quod Antonius Rincon, factus a fidelitate nostra alienus et profugus, nihil denique apud serenitatem vestram negotii habens, in eodem regno manet, gentes conscribit et conducit, conductasque in nos et regna nostra secum educit ». *Acta Tomiciana*, t. X, n° 164, p. 170 ; cf. n° 236, p. 233, et n° 165.

(3) L'évêque de Ploczk à Tomicki, de Ploczk, le 4 juin 1528 : « Fuit hic apud me dominus Rincon cum Statilio, vadit uterque in Galliam, *pessime de nobis uterque contentus*, præsertim dominus *Rincon ob*

Vers la fin de juin, Rincon, accompagné de Statile, évêque de Transylvanie, s'embarquait par la mer du Nord, pour l'Angleterre où tous deux allaient soutenir les intérêts de Zapolya (1). Statile avait mission de conclure une alliance offensive et défensive avec les cours de Londres et de Paris (2).

Dès le mois de septembre, Statile se trouvait à la cour de France (3). En octobre, il venait de conclure avec Duprat un traité d'alliance offensive et défensive (4). Zapolya s'obligeait, par ce traité, à ne pas cesser de guerroyer contre Ferdinand jusqu'à ce que François eût délivré ses enfants, à ne pas conclure la paix avec son rival « sans le consentement » de François et à intervenir auprès des nobles bohêmes et des princes allemands en faveur de la France. Après avoir chassé Ferdinand de son royaume — il est probable que dans sa pensée ce devait être avec l'aide des Turcs, — Zapolya s'engageait à aider François « selon son pouvoir » en Italie. Au cas où le roi de France n'aurait pas d'héritier, il promettait d'autre part de reconnaître pour son successeur le duc d'Orléans. François s'engageait de son côté à fournir à Zapolya l'argent nécessaire « pour

illatas sibi quasdam ignominias ». (*Acta Tom.*, t. X, n° 272, p. 260 ; cf. n° 273, p. 261).

(1) *Acta Tom.*, X, n° 293.

(2) Les actes de créance de Statille sont signés par Zapolya à Tharnow, son château de Pologne, le 16 mai 1528. (*Monumenta Hung. Hist.*, I Dipl., V, n° 28, p. 168-9 ; *Acta Tom.*, t. X, n° 258, p. 244).

(3) En août Rincon et Statile se trouvaient en Angleterre. Rincon à Montmorency, Londres, le 11 août 1528. Bibl. Nat., fr. n° 3049, f° 124.

En septembre ils se trouvaient à la cour de France. (Sanuto, t. XLIX, p. 60-1).

(4) Bibl. Nat., coll. Dupuy, n° 468, f° 191 ; f. fr. nouv. acquis., n° 7065, f° 87 suiv. Charrière, I, 162-167.

pouvoir supporter les charges de la guerre » — subvention annuelle de 100.000 écus — et à lui donner immédiatement 20.000 écus. En outre, si François traitait avec l'Empereur, il devait stipuler dans son traité que Zapolya resterait maître dans son pays. De fait, François paya sans tarder la somme de 20.000 écus — l'ambassadeur vénitien à Paris, Giustiniano, affirme même 30.000 écus (1) — qu'il fit porter par Rincon à Zapolya.

En janvier 1529, Rincon se trouvait à Venise (2), revenant de la Hongrie où il avait porté cette somme à Zapolya.

Mais, peu de temps après (3), Rincon était de nouveau dépêché, cette fois encore accompagné de Statile, chez Zapolya avec 40.000 écus « pour les faire seurement porter et conduire de la ville de Paris jusques au Royaume de Hongrie et illec les délivrer ez mains du Roy du dit Pays pour convertir et employer en l'exécution de certaine entreprise et affaire secrette » (4). C'était la subvention pour faire la guerre à Ferdinand, au moment où la France était en pleine guerre avec Charles.

Cette fois l'étoile du protégé de la France se remit

(1) Le rapport de Giustiniano, de Paris, novembre 1528 : « ... Et gli (Zapolya) dà 100 milia franchi l'anno di soventione... et... al presente dà per subsidio del mio serenissimo re 30 milia scudi in contanti et 30 milia in lettere di banchi, et questo per 8 mesi et il resto fino a la summa di 100 milia sua M. Christianissima *verbo suo regio* ha promesso di pagare li ultimi 4 mexi di l'anno » (Sanuto, t. XLIX, p. 230). Cf. p. 131, 248, 262.

(2) La lettre de Rincon de Venise, le 10 janvier 1529. Bibl. Nat., fonds fr., 3007, f° 122.

(3) Le 31 mars 1529, Bibl. Nat. Clair., 1215, f° 69. La lettre de créance de Rincon fut signée par François Ier à Blois, le 23 mars 1528 (1529) (Bibl. Nat., f. fr. nouv. acquis., 7065, f° 92).

(4) Bibl. Nat., Clairambault, 1215, f° 67 v°.

à briller. Déjà le 22 juin, un général du brave prince de Moldavie remportait à Földvár (Marienbourg) une éclatante victoire contre les troupes de Ferdinand (1) et rendait Zapolya de nouveau maître de la Transylvanie. Le 10 mai, le Sultan avait de son côté quitté sa capitale pour entreprendre l'expédition promise contre Ferdinand et donner la Hongrie de nouveau à Zapolya. Le 20 août, Laski, Zapolya et tous les hauts dignitaires de la Hongrie se trouvaient à sa rencontre sur le champ de bataille même de Mohács, de triste mémoire. Là, Zapolya baisa la main du Sultan qui lui donnât la couronne de son royaume (2). En septembre, le Sultan était devant Buda où Zapolya ratifia le traité d'alliance conclu l'année précédente avec François (3). Dans le camp de Soliman se trouvait aussi Rincon (4) qui, certainement, utilisa cette occasion pour gagner le Sultan à la cause de son maître qui venait justement de signer le traité de Cambrai (3 août 1529) en sacrifiant tous ses confédérés, sauf Zapolya et Sigismond (5).

Le 8 septembre, Zapolya fit avec l'aide des Turcs son entrée dans Buda. Mais le Sultan fut contraint

(1) Cf. L'excellent livre de M. Jorga : « *Geschichte des Rumänischen Volkes* », Gotha, 1906 ; I. Ursu, *Grozav Vornicul* dans *Convorbiri Literare*, 1907, n° 1.

(2) Zinkeisen, *Geschichte des Osmanischen Reiches in Europa*, Gotha, 1840, II, 681-2.

(3) « Datæ in castris nostris prope Budam », le 1er septembre 1529. (Bibl. Nat., fs. fr., nouv. acquis., 7065, f° 93).

(4) Sanuto, t. LII, p. 361 : « Al che Imbraim disse : « E uno ambasciator del re di Franza qui, que la portà ducati 40 milia al re Zuane ».

(5) Du Mont, *Corps universel diplomatique*, 1796, t. IV, 1529, p. 16. François Ier gardait la Bourgogne et ses dépendances, mais il renonçait à toute souveraineté sur la Flandre, l'Artois et à toutes ses prétentions sur le Milanais et le royaume de Naples. Il obtint contre rançon ses fils, et s'oblige à marier la sœur de Charles-Quint, Eléonore. (Cf. Lemonnier, *loc. cit.*, 62).

de lever le siège de Vienne qu'il avait assiégé inutilement pendant trois semaines (26 septembre-14 octobre 1529). Malgré cet échec de son allié, le client des Turcs et de la France, redevenait le maître de son pays presque entier.

Avant l'arrivée du Sultan en Hongrie, Rincon avait de nouveau visité la cour de Cracovie (juillet) (1), mais sans y rencontrer le Roi qui était à Vilna. Rincon n'en exposa pas moins à Tomicki, le vice-chancelier du royaume, ce qui était l'objet de sa mission. Il venait proposer l'alliance de son maître, qui offrait de fournir au roi de Pologne une subvention annuelle en argent (2). Vers la fin de juillet (3), il quittait la Pologne pour aller à la rencontre du Sultan qui marchait vers Buda. C'est à ce moment que François fit la paix, par le traité de Cambrai, avec l'Empereur. Les relations avec la Pologne s'interrompirent, l'alliance polonaise étant désormais inutile. Néanmoins les relations avec Zapolya — bien que moins chaleureuses qu'auparavant — continuèrent. Rincon resta comme ambassadeur en Hongrie jusqu'au mois de février 1530 (4).

(1) *Acta Tomiciana*, t. XI, n° 269, p. 210. Tomicki à Rincon. Cracovie, 5 juillet 1529. Cf. n° 272, p. 212; n° 275, n° 276, n° 288.

(2) *Acta Tom.*, XI, p. 3 : « (François Ier)... velle in singulos annos sublevare Maiestatem Vestram Sigismond ad arcendos propulsandosque hostium conatus duodecim milibus aureorum ».

(3) *Acta Tom.*, XI, n° 292, p. 226. Tomicki à Sigismond, Cracovie, 25 juillet 1529.

(4) Bibl. Nat., Clair., 1215, f° 69 : « ... à Antoine Raincon chambellan du Roy 4093 livres tournois par lettres à Paris en avril après Pasques 1531 pour ses frais et despence pour luy faite durant le voyage par luy fait du commandement du Roy comme son ambassadeur au Pays de Hongrie, où il a vacqué 11 mois entiers depuis le mars 1528 (1529) jusqu'au dernier feuvrier 1529 (1530) ».

En janvier 1530 Rincon se trouvait à Venise, se retournant à la Cour. (Sanuto, t. LII, p. 463).

3. — *Relations avec la Porte par l'intermédiaire de Venise; démarche commune relative aux Lieux-Saints.*

De tous les membres de la ligue de Cognac, Venise fut la plus désillusionnée par la conduite de François, qui la sacrifiait par le traité de Cambrai. En Orient, à Constantinople, les Vénitiens étaient considérés dans ce temps comme les meilleurs amis du roi de France, surtout depuis la démarche commune en 1528 de la France et de Venise relativement aux Lieux Saints.

Depuis longtemps des églises chrétiennes de Jérusalem avaient été transformées en mosquées. François et les Vénitiens intervinrent en commun en faveur du couvent du Mont-Sion pour le rendre à la chrétienté (1). Mais dans cette affaire François ne se fit pas représenter par un ambassadeur spécial. Il pria la République de transmettre sa demande au Sultan. Venise chargea de cette affaire Contarini, qui transmit en même temps la lettre de François à Soliman (2).

A l'audience le Sultan déclara à Contarini que « à la république et à François on ne pouvait rien refuser de ce qu'ils demandaient, mais que ceci étant une question touchant la foi il fallait prendre

(1) Soliman à François : « Vous avez envoyé... une lettre dans laquelle vous avez parlé d'une église appartenant jadis aux chrétiens à Jérusalem... » (Charrière, I, 129-131). Cf. Sanuto, t. XLIX, p. 182.

(2) Sanuto, t. XLVIII, p. 50 : « Da poi che'l Christianissimo re (François) gli ha scritto una lettera *con una che va al Signor turco*, et la lexè, che' l prega voy ritornar li frati nel monastero di Jerusalem, et prega la Signoria ne fazi un' altra lettera de questo al Signor turco, et le se manderà à l'Orator nostro a Constantinopoli. »

l'avis des Cadis » (1). Puis, dans la suite, Ibrahim déclara que « s'ils avaient demandé un pays les Turcs ne l'auraient pas refusé » mais que pour cette question de foi ils ne pouvaient satisfaire à leur désir (2). « L'amitié et l'affection qui existent entre ma glorieuse majesté et vous — écrivait Soliman à François — rendent vos désirs admissibles auprès de ma personne, source de bonheur ; mais cette affaire ne ressemble pas à toute autre affaire de domaine et de propriété, elle concerne notre religion... Il est contraire à notre religion qu'un lieu qui porte le nom de mosquée et dans lequel se fait la prière, soit maintenant altéré par un changement de destination. Les lieux autres que la mosquée continueront de rester entre les mains des chrétiens... Ils vivront tranquillement sous l'aile de notre protection (3). » C'est alors (20 sept. 1528) que Soliman signa aussi le

(1) Sanuto, *Diarii*, t. XLIX, p. 24. Rapport de Constantinople, le 29 août 1528 : « Et dì le cose di frati de Hierusalem, che havevano parlà al Signor, al qual il re di Franza *etiam* li ha scritto, et che 'l Signor disse : « a la Signoria et al re di Franza non è da negar quelo i demanda, ma per esser cosa di la fede bisogna parlar con li cadi. »

(2) Le rapport de Zeno de Constantinople : « Item, di frati di Monte Sion, Imbraim li ha ditto che ha parlato al Signor et è cose di la fede et che vol risponder per lettere al Re di Franza et a nui a bocca ; tien, vorano lassar li frati, ma la chiesa stagi serata, com è il Santo Sepurchio, il che sarà meio per li frati » (Sanuto, t. XLIX, p. 72) ; « Item di frati di monte Syon per il loco dove fù fato el cenaculo, qual fù fato moschea Ibraim disse : el Signor haveria voluto far cosa agrata al re di Franza et a la Signoria di questo, et se i havesseno dimandà una terra l'haria data, ma questa cosa è di la fede et perhó ha ordinà sia fata una muraia atorno si ché non li entri alcun, et a questo modo acquietera la fede. » (Sanuto, t. XLIX, p. 182. Rapport de Const., 4 octobre 1528).

(3) Charrière, I, 129-131. Cette lettre fut apportée au Roi par un ambassadeur turc, qui fit le voyage jusqu'à Venise avec Contarini. Sanuto, t. XLIX, p. 244 : « Item (le Turc) porto un altro sachetto con una lettera del signor (Soliman), va al re di Franza, in panno d'oro comexin bolado. »

hatti-chérif par lequel il confirmait les anciens droits de la France et des Catalans de faire le commerce en Egypte (1). C'est à la même époque que François — s'il faut en croire Ibrahim — exprima son désir au Sultan de visiter lui-même les Lieux Saints pour trouver un prétexte de rendre visite à « son cher patron et ami » Soliman (2).

Les cercles politiques de la Porte avaient peut-être trop escompté la constance et la sincérité de François. Ils voyaient trop d'opposition entre les intérêts de François et ceux de Charles pour croire possible un accord entre la France et l'Empire... Mais surtout ils ne jugeaient pas François capable de faire cette grande faute politique : sacrifier ses alliances si précieuses en Italie, surtout celle des Vénitiens. Lorsque l'ambassadeur de Venise, Zeno, donna connaissance aux paschas du contenu du traité de Cambrai, ces derniers ne voulurent pas croire que le roi de France avait fait si bon marché des Vénitiens (3). Et lorsque l'ambassadeur de la République, reçu en audience par le Sultan à Belgrade où il se trouvait au retour de l'expédition de Vienne, apprit à Soliman que le traité de Cambrai était dirigé contre les Turcs, le Sultan ne voulut pas le croire et déclara que François n'avait signé un

(1) Testa, *Recueil des Traités de la Porte Ottomane avec les Puissances Étrangères*, Paris, 1864, t. I, p. 23 ; Charrière, I, 121 suiv.

(2) Le rapport cité des ambassadeurs de Ferdinand, de Linz 31 février 1531, (Gevay, III, p. 44). « ... wolte er (François) noch so pald sein sach pesser wurd zw Jerusalem alda er das hailig grab besuechen wollte zw Ime khomen mit merern anzeigen... »

(3) Le rapport de Zeno, de Constantinople : « il che loro bassà non potevano creder che'l re di Franza ne havesse abandonato. » (Sanuto, *loc. cit.*)

tel traité que « pour regagner ses enfants (1). » C'était peut-être l'explication que lui donnait d'ailleurs l'ambassadeur français à la cour de Zapolya, Rincon, le plus habile des diplomates, et qui, dans sa haine contre Charles, se donnait une peine extrême pour maintenir continuellement la France en amitié avec les Turcs et en conflit avec l'Empereur.

4. — *Relations directes de la France avec la Porte, pour jeter les bases d'une alliance offensive contre l'Empereur.*

Depuis 1527 François Ier entretenait ses relations avec la Porte par l'intermédiaire de ses alliés, notamment par Venise et Zapolya. Ce dernier étant en même temps le protégé du Sultan et celui de François servait tout naturellement comme intermédiaire entre le Roi Très Chrétien et l'Imperator de Constantinople. Rincon qui était l'ambassadeur permanent de François auprès de Zapolya employa de son côté très habilement cette charge pour régler aussi les affaires de son maître en Turquie soit par la voie des ambassadeurs du Sultan qui venaient en Hongrie, soit par celle des ambassadeurs de Zapolya qui allaient à Constantinople.

Laski était avec Rincon l'agent de la politique française en Orient, et tous deux mettaient toute leur influence en jeu pour entretenir la France en excellents termes avec la Porte et par contre pour nourrir la discorde entre François et l'Empereur.

Les deux souverains, malgré le mariage de Fran-

(1) Sanuto, t. LII, p. 361.

çois avec Eléonore, la sœur de l'Empereur, conservaient encore l'un pour l'autre une secrète inimitié. La raison en était toujours la même : François ne pouvait se résigner d'avoir été chassé d'Italie, il méditait de rentrer en possession du Milanais et de Gênes. Mais le plus grand ennemi de l'Empereur était toujours le Sultan, surtout depuis le couronnement impérial de Charles (24 fév. 1530), car il n'admettait pas d'autre « Cæsar » en Europe que lui-même (1). Aussi Soliman se trouvait tout natu-

(1) François Ier disait à l'ambassadeur vénitien à Paris : « Sultan Solyman always says « to Rome, to Rome ! » and he detests the Emperor, and his title of Cæsar, he, the Turk, causing himself to be called Cæsar (facendosi lui Turco appellar Cesare ». Brown, *Calendar of State Papers. Venetian*, V, n° 1011, p. 620. L'ambassadeur vénitien au doge, de Poissy, 8 mai 1531. Voilà le portrait de Soliman d'après un livre imprimé en 1546 (Paris, sans pagination) : « Briefue description de la court du grant Turc, » par F. Antoine Geuffroy, chevalier de l'ordre de S. Jehan de Jerusalem : « Le dict Roy Seleyman peult estre a present (1546) de l'aage de cinquante ans, ou enuiron, et est ainsi qu i'ay entendu, long de corps, de menuz ossemens, maigre, et mal proportionné : le visaige brun et bazanné : la teste rasé, fors un touppet de cheueulx au sommet, ainsi que ont tous les Turcs, pour mieulx asseoir leur Tolopan, qui est un acoustrement de linge. Il a le front eleué et large : les yeulx gros et noirs, le nez hault, et un peu courbe ou aquilin, les moustaches long et roux : le menton rez au ciseau, et non au rasouer, le col long, graisle et pendant : melancholique, peu parlant, et peu riant, mais fort cholere, assez lourt, mal adroit, et qui ne prent plaisir à aucun exercice. Au demeurant reputé vertueux et homme de bien entre les siens, bien gardant sa loy, attrempé et modéré, aymant la paix et repoz plus que nul de ces predecesseurs, ce que les Turcs luy imputent à pusillanimité et faulte de couraige. Il est estimé doulx et humain, gardant sa foy et parolle quoy qu'il promette, et qui facilement pardonne à ceulx qui l'ont offencé. Son passe-temps est de lire es liures de philosophie, et de sa loy. En laquelle il est tellement instruict, que son Mofty ne luy en scauroit apprendre aucune chose. On ne le tient point trop liberal, mais plus eschars que ses predecesseurs. Il se laisse manyer et gouuerner à ceulx qu'il ayme, et en qui il se fie, combien qu'il soit quelque foys obstiné et opiniatre. Troys foys la sepmaine on lit deuant luy les histoires de ses predecesseurs, es quelles il ne seuffre estre mis ou escript aucune mensonge, qu'il puisse congnoistre, ny pareillement

rellement l'auxiliaire désigné de la France en Italie. Le roi de France eut le mérite de bien comprendre de quelle utilité pouvait être pour lui une alliance avec la Porte et de se défaire de tout scrupule pour réaliser cette alliance. De 1530 à 1534 sa politique en Orient n'eut d'autre but que de préparer les voies à un accord prochain. C'était d'ailleurs la politique personnelle du Roi, inspirée et soutenue par Rincon, car Montmorency et l'amiral de Chabot étaient partisans déclarés de la paix avec l'Empereur et d'une politique « chrétienne », par conséquent hostiles à toute alliance avec les Infidèles (1).

Sans doute la politique orientale officielle de François était en accord avec celle de son Grand-Maître, mais en secret, par l'intermédiaire de ses fidèles agents, surtout de Rincon, le Roi poursuivait ses relations avec le Sultan lesquelles, dans sa pensée, devaient aboutir à cette alliance offensive destinée à lui rendre le Milanais et Gênes. Cette politique de duplicité était dictée par l'intérêt de François à conserver en même temps les sympathies de ses alliés d'Allemagne, qui

flateries, mais seullement le vray faict pur et nud : et ne se arreste que aux traictez et praticques, qui ont esté menez auec leurs voisins, et autres nations, et au vray narré, concernant la conduicte de leurs affaires. » Voir aussi l'appendice.

(1) Rincon avait déclaré en 1532 à son ami Guido Rangone, que son maitre lui ayant confié une mission secrète auprès de Soliman, lui a expressément ordonné de garder silence affin que le grand maitre et Chabôt ne puissent pas apprendre ses « plans guerriers » : « Has been told that when he (Rincon) came here (to embark) he said to one of his friends (count Guido Rangone) that the king of France had given him various secret commissions, none of which he could reveal, as he had been expressly commanded by the king not to say a word about them either to the Grand Master or to the Admiral of France, both of whom were opposed to his warlike plans... » (Gayangos, *Calendar of State Papers*, Lond., 1882, vol. IV, p. II, n° 928, p. 420, lettre de Venise, 10 avril 1532.)

étaient de leur côté de très utiles auxiliaires pour lui, dans sa lutte contre la maison d'Autriche.

« Le Roy a eu nouvelles certaines de la retraite du Turcq de devant Vienne, écrivait Montmorency, et faict faire le dict Seigneur prières et processions générales et feu de joye par tout son royaulme remercyant Dieu de ce bon œvre (1). »

Dans sa lettre aux princes d'Allemagne, François de son côté protestait énergiquement contre les insinuations de ses ennemis prétendant qu'il « aurait sollicité par ambassadeurs et par lettres les barbares » d'envahir la Hongrie, lui qui a toujours eu horreur de pareilles œuvres (2). « Et quant à ce... que avez entendu — écrivait le Roi à l'évêque d'Auxerre — que quelquez ungs avoient porté parolles que l'entreprinse dudit Turc se faisoit avec la suscitation et intelligence d'aucuns princes chrétiens, et qu'il a peu sembler à aucun que l'on disoit cela pour moy, s'il y a aucuns princes qui le veuillent dire, chacun sçait comme j'ay acoustumé d'y répondre quand on me touche de mon honneur et n'est besoing que je vous en dye autre chose. Mais là où ung ambassadeur vouldroit soustenir cela, vous luy pouvez respondre qu'il en a menty par la gorge, car mes prédécesseurs et moy avons par le passé trop longuement maintenu le nom que nous portons en honneur et reputacion pour varier maintenant en cela (3)... » « Et fut faicte grande instance audit de Lasco — écrit naïvement Du Bellay (4) — de

(1) Decrue, *Anne de Montmorency*, 190.
(2) Sanuto, *Diarii*, t. L, p. 293.
(3) Charrière, I, 184-190.
(4) Ed. Michaud et Poujoulat. Paris, 1838, p. 239. Cf. Charrière, I,

remonstrer au Roy son maistre [Zapolya], qu'il se donnast de garde sur toutes choses, et, quelques guerres qu'on luy fist, de n'invader son ennemy avec le secours et ayde du Turc; obstant que, s'il le faisoit, ledit seigneur Roy [François] seroit contrainct de prendre les armes contre luy, sans aucun esgard de leur alliance, pour obvier que le Turc, ennemy de nostre foy, n'enjambast sur la chrétienté. »

Mais les sources ne permettent pas de douter que la pratique du Roi ne fût pas en accord avec ces belles paroles. Déjà en 1530 (1), alors qu'il était encore accrédité auprès de Zapolya, Rincon était allé voir le Sultan à Constantinople et les Impériaux prétendaient que le but de sa visite avait été de conseiller à Soliman d'attaquer l'Empereur en Italie (2). En réalité Ibrahim déclara en 1530 que son maître avait reçu de François tout récemment des lettres, par la voie de son ambassadeur (3). Nous en ignorons le contenu, mais on peut inférer des déclarations d'Ibrahim aux ambassadeurs de Ferdinand qu'il s'agissait de l'amitié intime du Roy Très Chrétien et du Sultan. Ibrahim en effet reproche à l'Em-

235, l'instruction donnée au cardinal de Tournon, Amiens, 13 novembre 1532.

(1) Il rentrait en France le février 1530. (Voir ci-dessus, p. 50, n. 4.) Tout de suite après il fut renvoyé en Turquie et en Hongrie.

(2) Rodrigo Nino à Charles-Quint, Venise, 18 juin 1530 : « ... It appears that, being at Constantinople, the said Cravelluzo heard that the king of France had sent to the Vayvod and to the Turk a Spaniard of the name of Rincon, requesting them to make war on the Emperor, and promising to bear all the cost of it. » (Gayangos, *Calendar of State Papers*, t. IV, p. I, n° 355, p. 602.)

(3) Le rapport souvent cité des ambassadeurs de Ferdinand (1531) (Gevay, t. III, p. 29). Ibrahim avait déclaré aux ambassadeurs mentionnés, en 1530 : « ... Dergleichen het khunig von frankreich solchs gar NEULICH durch sein potschaft und SONDER SCHREIBEN. »

pereur « la façon inhumaine » dont il traitait le roi de France « spéculant sur sa personne et lui revendant même ses enfants (1) », « ainsi que les Turcs n'étaient pas capables de commettre de telles œuvres inhumaines ». En outre Ibrahim, fidèle à la diplomatie de la Porte, consistant à nourrir la discorde entre le roi de France et l'Empereur en racontant à la moindre occasion aux Impériaux toutes les marques d'amitié que le Sultan recevait de François, ne manqua pas cette fois encore de mettre au courant les ambassadeurs de Ferdinand de l'amitié exceptionnelle qui existait entre le Roi Très Chrétien et son maître (2). C'est ainsi, par la voie de Constantinople, que les Impériaux eurent presque toujours connaissance des missions françaises.

Dans ces conditions il n'est pas étonnant que la mission dont fut chargé Rincon l'année suivante (1531) n'ait pas été ignorée de l'Empereur. Aussi ses agents prirent-ils toutes leurs mesures pour arrêter « le traître », le torturer, lui faire confesser le secret de sa mission et lui faire expier beaucoup de crimes (3).

(1) *Ibid :* « Darzue den kunig von frankreich mit betriegligkeit in sein fankhnus (Gefängnis) pracht den selbigen auch um gelt geschatzt und Ime sein aigne kinder wider verkauft wo ist das menschlich... Das sy dy turkhen solche unmenschliche ding keineswegs taten. »

(2) Gevay, III, 43. Ibrahim disait : « Wir wissen wol wie er (Charles-Quint) den Kunig von frankreich mit vereterey und bei der nacht (!) gefangen. Er *(François) hat oft seini potschaft pey uns gehabt* und ist unser gueter freund. »

(3) Lettre de Rome, 24 juin 1531 : « Told His Holiness (le Pape) our suspicions concerning Captain Rincon and his journey to Constantinople » (Gayangos, *Calendar of State Papers*, v. IV, p. II, n° 749, p. 193) ; *Ibid.*, n° 751, p. 196 : « Spoke to the Pope about Captain Rincon's rumoured journey to Constantinople, and told him that measures had been taken for his arrest, and that should he traverse the lands of the king of the Romans, he was sure to fall into the trap... » (24 juin 1531.)

Même, le célèbre interprète Younis-bey, qui d'ailleurs était un ami de la politique française, n'en a pas gardé le secret. Il avait raconté en 1532 à Venise, que le Roi avait sollicité son maître, par lettres apportées par Rincon (les lettres furent traduites en turc par lui-même) d'entreprendre une expédition contre Charles-Quint (1).

Dans le même temps (mars 1531) un ambassadeur du Sultan, Georges Gritti, le frère du célèbre Louis Gritti, alors gouverneur de la Hongrie, le fils du doge vénitien Andrea Gritti, gagnait Paris. Le but officiel de sa mission était d'encaisser la somme de 10.000 francs que Louis Gritti avait prêté à Rincon alors que celui-ci était ambassadeur en Hongrie. Les ambassadeurs de l'Empereur, du Pape, et de Henri VIII en France ne virent là qu'un prétexte (2). En conséquence les Impériaux firent arrêter Gritti, alors qu'il retournait à Constantinople. Mais il fut aussitôt remis en liberté, car le Sultan, aussitôt la nouvelle de son arrestation, ordonna, comme mesure de représailles, que tous les pèlerins chrétiens de Jérusalem fussent arrêtés (3).

(1) Gayangos, *Calendar of State Papers*, t. IV, p. II, n° 103, p. 572. Rapport de Venise le 24 décembre 1532 : « One of the principal reasons which my master, the Sultan, had for coming this last time to Hungary was the pressing solicitations of the king of France. I know that better than anyone else, because I have acted as interpreter in all the negotiations, and translated the papers brought by Rincon (to Constantinople) ».

Cf. Sanuto, t. LVI, p. 241. Le rapport de l'ambassadeur venetien en France, de Constance 15 mai 1532 : « Lasko... lasso fama Turchi vien in Italia » (p. 245).

(2) Brown, *Calendar of State Papers*, V, venetian, n° 1012. p. 622. Lettre de l'ambassadeur venetien au doge, Poissy, 16 mai 1531 : « ... The Papal Nuncio and the Imperial and English ambassadors considered it certain that Gritti had come for some other purpose. »

(3) Sanuto, t. LIV, p. 558, 474, 379, 492, 37 ; t. LIV, p. 737 ; Brown,

Nous ne pouvons préciser le véritable but de la mission de Gritti, car les sources manquent. Mais nous trouvons à la même époque le Roi de France fort bien informé des intentions du Sultan. François avertit en effet l'ambassadeur de Venise que le Sultan fait de grands préparatifs sur mer pour envahir la Pouille et de là marcher jusqu'à Rome, car cette ville, ajoutait le Roi, est le rêve du Sultan qui répète toujours « A Rome, à Rome ». « Mon opinion, déclare François, est que le Sultan préfère atacquer Rome, Sicile, ou autre partie de l'Italie (1). »

D'après des sources qui viennent de Constantinople par l'intermédiaire de Venise, nous savons en effet que Soliman s'apprêtait à envahir l'Italie, mais sollicité par le roi de France et d'accord avec lui. Louis Gritti avait demandé à un agent que les Impériaux avaient envoyé à Constantinople : « Le roi de France a-t-il déjà attaqué Gênes avec un corps de Suisses ? » En même temps Gritti confia à l'agent de Charles le secret de la politique de François en Italie. « Le roi de France, disait Gritti, va bientôt envahir l'Italie dans le but de reconquérir le Milanais et Gênes (2). »

De son côté l'agent assura à l'Empereur qu'Ibrahim avait donné l'ordre à l'amiral de la flotte turque de

Calendar of State Papers, V, Venetian, n° 1012. La lettre de l'ambassadeur venitien au doge, Poissy, 16 mai 1531, cf. la lettre de Charles V de Bruxelles, 24 juin 1531. (Gayangos, *Calendar of State Papers*, Spanisch, n° 752.)

(1) Brown, *Calendar of State Papers*, V, Venitian, n° 1011. Le raport de l'ambassadeur venitien au doge, Poissy, 8 mai 1531 : « ... He (Soliman) will ravage Puglia going ...as far as Rom, for according to this intelligencer of mine, Sultan Solman always says « to Rome, to Rome. »

(2) Gayangos, *Calendar of State Papers*, t. IV, p. II, n° 944, p. 433.

faire tout ce que les agents du roi de France lui ordonneraient (1). En même temps arriva à Paris un agent de Soliman, et ce fait s'ajoutant à ceux que connaissaient les Vénitiens et à la nouvelle que le roi de France avait bien contracté avec les Suisses pour obtenir 10.000 hommes, donnèrent aux Impériaux de bons motifs de croire que « le roi de France était en combinaison avec les Infidèles et voulait créer des troubles en Italie (2). »

Le Pape, sur la prière de l'envoyé de Charles, interrogea l'ambassadeur français sur le bien fondé de ces nouvelles. Mais ce dernier disculpa son maître. Le Pape ne fut cependant pas convaincu et se décida à envoyer trois galères à Gênes. Mais ce dernier fait attira les protestations de l'ambassadeur français. Celui-ci expliqua au Pape que son maître n'avait fait des préparatifs militaires que parce que l'Empereur en avait fait de son côté à Gênes et lui conseilla de ne pas envoyer ses galères « car malgré que son maître et l'Empereur se trouvent à présent en paix il pourrait arriver quelque chose de désagréable si les galères papales se trouvaient mêlées dans ce port à celles de l'Empereur (3). »

En dépit de ces protestations de l'ambassadeur, la cour papale n'en était pas moins au courant des secrets de la politique française. Elle avait réussi à

(1) *Ibid.*, p. 434. L'ambassadeur impérial de Rome à Charles V, Rome, 30 avril 1532 : « ... It is added that Abrayn Bassá has sent orders to the admiral of the Turkish fleet to do exactly as the agents of the French king tell him. »

(2) *Ibid.* « ... the arrival in France of an agent of the Grand Turk, and last, not least, the strong suspicion almost amounting to certainty that king Francis is in combination with that Infidel and wishes to create disturbances in Italy. »

(3) *Ibidem.*

corrompre un haut personnage de la cour du Roi, qui recevait indirectement du Pape 100 ducats par mois, et tenait au courant des vrais plans du Roi et de ses relations secrètes avec Soliman un autre personnage, sans savoir que celui-ci transmettait au Pape les nouvelles qu'il lui donnait. Le Pape montra une de ces lettres au cardinal d'Osma (Garcia de Loaysa), confesseur de l'Empereur, qui naturellement en fit part à son maître (1).

Ainsi le Pape et l'Empereur savaient parfaitement que le but de la politique française était de regagner à tout prix le Milanais et Gênes et que dans ce but le Roi n'avait pas hésité à solliciter des Turcs l'invasion de l'Italie. Le roi de France trouverait là en effet un prétexte pour faire descendre ses troupes en Italie et défendre ce pays contre les Infidèles, en réalité pour occuper le Milanais et Gênes, tandis que les troupes de l'Empereur auraient à lutter contre celles de Soliman (2). Le même traître fit savoir que le séjour de François en Bretagne n'avait d'autre but que de dissimuler ses visées sur l'Italie (3).

Le confesseur de Charles conseilla à celui-ci de mettre à l'épreuve les sentiments chrétiens du roi de France en lui demandant secours contre les Turcs

(1) Cardinal d'Osma à l'Empereur de Rome, 9 mai 1532. G. Heine, *Briefe an Kaiser Karl V geschrieben von seinem Beichtvater in Jahren* 1530-1532. » Berlin, 1848, p. 318. Cf. p. 331.

(2) « Der Brief (la lettre du traître de la Cour de France) giebt zu verstehen, der Konig denke, dass der Kaiser um jene Zeit so mit den Türken beschäftigt sein werde, dass er in Genua und Mailand keinen Widerstand leisten konne. » Cardinal d'Osma à Charles V, Rome, 8 juin 1532. Heine, *loc. cit.*, 322 ; cf. la lettre de 9 mai 1532, p. 322.

(3) Heine, *loc. cit.*, 240 ; cf. les déclarations de Rincon concernant le séjour du Roi en Bretagne. (Gayangos, *Calendar of State Papers*, t. IV, p. II, n° 928, p. 419. Nino à Charles V. Venise, 10 avril 1532.)

en Allemagne. Le Roi sans doute refuserait ce secours pour l'Allemagne, mais lui promettrait en revanche de « protéger » l'Italie (1). L'Empereur suivit le conseil de son confesseur — on sait quelle influence avait sur lui ce cardinal — et envoya au mois d'avril Balançon à la cour de France pour demander au Roi Très Chrétien son secours pour « la deffension de la dicte chrestienté », c'est-à-dire pour défendre l'Allemagne. Balançon devait refuser tout secours qu'on lui offrirait pour l'Italie en prétendant « que la provision advisée (par l'Empereur) pour résister à l'armée de mer que se dresse contre la dicte Italye, sera bien souffisante à la deffension d'icelle (2) ».

« Mais pour ce que le plus grand et apparant besoing se ouffre du couté de la Germanye, déclara Balançon au Roi, l'empereur prie très-affectueusement audict roy très-chrestien, son bon frère, qu'il luy vuille subvenir de quelque bon nombre d'hommes d'armes des syens, payez et entretenuz pour durant ceste nécessité (3). »

Il arriva ce qu'avait prévu le confesseur de Charles. Le Roi ne jugea pas nécessaire de donner son secours pour la défense de l'Allemagne car « du cousté d'Allemaigne la force y soit telle que, si le Turcq y prend son chemin, il n'en pourra rapporter que honte et dommaige » ; de même il ne peut prêter sa flotte car il lui faut la « tenir pour la seurté de la dicte coste » (Provence et Languedoc). Toutefois

(1) Cardinal d'Osma à Charles V, Rome, 16 mars 1532. (Heine, 220) ; Cf. Charrière, I, 197.

(2) L'instruction donnée à Balançon. (Weiss, *Papiers d'État du Cardinal de Granvelle*, Paris, 1841, t. I, p. 604.

(3) Le discours de Balançon (april 1532). (Weiss, I, 610.)

« desirant conserver le nom de roy très chrestien, et ne le mériter moings que ses prédécesseurs, si le Turcq descend *en la dicte Ytalie*, il yra pour la *deffence d'icelle* en personne avec 50.000 hommes (1). » Le Roi a refusé de secourir l'Empereur, dit naïvement du Bellay (2), parce qu'il « n'estoit marchand ne banquier, pour seulement fournir deniers, mais prince chrestien, qui en un tel affaire vouloit avoir sa part du danger, ou honneur ou perte... Il n'estoit mestier d'envoyer secours en Germanie, mais plustost en Italie » dont il est « plus voisin que d'Autriche. » Naturellement l'Empereur et le Pape, au courant des vraies intentions de François, déclinèrent son offre.

Dès lors nous croyons pouvoir établir avec certitude le véritable but de la célèbre mission de Rincon auprès de Soliman en 1532. Les sources ne permettent pas de douter que Rincon avait deux sortes d'instructions : les unes ostensibles, les autres secrètes, cachées même à Montmorency et à Chabot (3).

Nous connaissons les idées du Roi lui-même touchant les conséquences d'une expédition des Turcs en Allemagne. Si Soliman va attaquer l'Empereur en Allemagne, disait François en 1531 à l'ambassadeur de Venise, les luthériens et autres allemands hostiles à l'Empereur « n'auront pas des motifs de favoriser les Turcs, mais au contraire de défendre plutôt l'Allemagne » (4). C'est-à-dire qu'une expédi-

(1) « La réponse que le Roi a faite au sieur de Balançon », Weiss, I, 611-612.

(2) Ed. Michaud et Poujoulat, 239 ; Brown, *Calendar of State Papers*, V, Venetian, n° 734, p. 34 ; Charrière, I, 184.

(3) Voir ci-dessus, p. 56.

(4) Brown, *Calendar of State Papers*, V, Venetian, n° 1011, p. 619. L'ambassadeur venetian au doge, Poissy, 8 mai 1531.

tion turque en Allemagne aurait pour conséquence de grouper toutes les forces du pays autour de l'Empereur et d'agrandir ainsi sa puissance. D'autre part le roi de France perdrait toute influence sur la ligue de Smalkade (conclue en 1531) avec laquelle il venait d'entrer en négociation, et l'alliance qu'il venait de conclure, par le traité de Scheyern, avec les ducs de Bavière et de Saxe, Philippe de Hesse et autres princes allemands, serait nécessairement rompue (1).

Or le 25 avril 1532 Soliman se mettait en route avec une grande armée pour attaquer l'Autriche, tandis que sa flotte se dirigeait vers la Méditerranée. Younis-Bey, le célèbre interprète de Soliman, affirme que le Sultan se décida à entreprendre cette expédition après en avoir été sollicité par les lettres de François apportées par Rincon (2). C'est en partie vrai, mais ce que nous ne pouvons croire, c'est que Rincon ait conseillé au Sultan de prendre la route d'Allemagne. Au contraire tout nous indique que Rincon conseilla à Soliman de prendre celle d'Italie. Mais l'intérêt de Soliman était d'attaquer Charles-Quint en Autriche, pour consolider son influence en Hongrie et avoir à la fois les yeux sur Ferdinand et sur Zapolya. Le Sultan profita de ce fait que Rincon n'avait pas été envoyé à temps en vue de renouveler la demande de son Roi, pour choisir le chemin que son intérêt lui indiquait.

D'autre part le bruit répandu par les Impériaux que les Turcs attaquaient la chrétienté, sur la prière du roi de France, inquiéta vivement celui-ci qui désirait se réhabiliter en donnant des preuves

(1) Cf. Lemonnier, *Histoire de France* (Lavisse), V, p. 72.
(2) Voir ci-dessus, p. 60.

de ses sentiments chrétiens. François crut d'abord suffisant, comme réponse aux Impériaux, de répandre de son côté le bruit qu'il avait dépêché Rincon au Sultan pour détourner celui-ci de la guerre.

En réalité, nous l'avons dit, Rincon avait reçu des instructions secrètes, ignorées même de Montmorency et de Chabot. Il en fit part à Venise à son ami Guido Rangone, espérant le gagner à la politique de François. Rincon ne précisa pas quelles étaient ses instructions, mais il donna à entendre au comte Guido que le Roi allait envahir l'Italie au moment où les Turcs viendraient y attaquer l'Empereur (1). En même temps (mars) l'ambassadeur de Venise à Constantinople annonçait au doge que le Sultan se préparait à une guerre contre Charles de concert avec la France et l'Angleterre et que la flotte turque ne quitterait pas les Dardanelles avant l'arrivée de l'envoyé de François qui devait la commander (2). Le jeune comte Novellaro, dépêché en juin à Venise, avec une mission secrète qui n'était peut-être pas étrangère à celle de Rincon, déclara aussi qu'une partie de l'armée turque allait bientôt attaquer l'Italie. Le même parla des armements du Roi dans ce but (3).

(1) Rodrigo Nino à l'Empereur, Venise, 10 avril 1532 : « ... He (Rincon) gave it to be understood that king Francis himself intended coming down to Italy or sending an army. » (Gayangos, *Calendar of State Papers*, t. IV, p. II, n° 928, p. 420.)

(2) *Ibidem :* « The Turkish fleet, says the letter, (l'ambassadeur venet. de Const.) will not set sail until a person from the French court shall come and take command of it. »

3) Rodrigo Nino à Charles-Quint, Venise, 7 juin 1532 : « I cannot just now enter into details, but I can assure you that very soon you will see part of the Turkish army here in Italy. » — « Do you think that the Grand Turk in person will come to Italy ? » — « No, I believe

A l'aide de ces sources, il est facile de reconstituer l'instruction secrète de Rincon : elle consistait à demander au Sultan d'attaquer l'Empereur en Italie pour fournir à son maître l'occasion de reconquérir ses anciennes possessions : le Milanais et Gênes.

Mais un incident imprévu renversa les plans du Roi Très Chrétien. Ce fut la maladie de Rincon qui empêcha celui-ci de se rendre auprès du Sultan en temps opportun pour le solliciter de tenir définitivement ses promesses.

Rincon quitta secrètement la cour au mois de mars 1532, accompagné par le fuoruscito Napolitain, Cesar Cantelmo (1). Le 8 avril nous le trouvons à Venise (2). Au début du mois suivant il était déjà à Raguse (3) où il fut arrêté par la maladie. Il put cependant envoyer un des gens de sa suite avec le présent de 10.000 ducats pour annoncer au Sultan son arrivée. Celui-ci était près de Belgrade quand vers le mois de juin « arrive du port de Raguse un courrier annonçant que le très puissant roi de France, très célèbre par ses grands trésors et qui règne sur

he will not come beyond Belgrade; but you may be sure that never at any time was the Emperor in greater danger than he is at present, for just at this moment the companies of Lorenço de Cherri and Francesco Monsirone and all the men-at-arms that the King once had here (in Italy), are collecting in the marquisate of Saluzzo, where the greater part of their arrears in to be paid to them. Te King could count immediately upon 10,000 Switzers, and hat at Marseilles 14 galleys, ready to put to sea, besides 15 others that were being built, Renzo da Ceri being there for the purpose of embarking. » (Gayangos, *Calendar of State Papers*, t. IV, p. II, n° 958, p. 455.)

(1) Sanuto, *Diarii*, t. LV, p. 689. Lettre de Onflor, 5 mars 1532.

Sur Cesar Cantelmo, voir Gayangos, *Calendar of State Papers*, IV, p. II, n° 928 ; le rapport de Scepper (1533) publié par Kretschmayr dans *Történelmi Tár*, 1903, p. 37.

(2) Sanuto, *Diarii*, t. LVI, p. 32.

(3) Charrière, I, 204.

plusieurs pays, dépêchait chez le maître de la terre et de la mer son ambassadeur » (1). Le Sultan, en recevant les présents, répondit qu'il attendrait l'ambassadeur à Belgrade, « car il ne quittera pas Belgrade avant d'avoir vu Rincon, si par hasard il mourrait on devrait lui apporter son cadavre, s'il était encore malade on devait l'amener sur une litière ou porté dans des bras » (2). Quand Rincon quitta Raguse, la ville lui rendit de grands honneurs qu'il méritait, ajoute le correspondant de Raguse, car « c'est un homme agréable et généreux (3). »

A l'arrivée de Rincon au camp de Soliman — la nuit commençait à tomber — le Sultan ordonna de tirer des salves de coups de canons et d'illuminer toutes les tentes pour lui faire « une réception royale » (4). Le 5 juillet il fut reçu en audience par le Sultan « avec le même cérémonial avec lequel fut reçu lors de la campagne de Mohács le roy Zapolya qui baisa la main de l'Empereur. On fit cependant plus de musique (qu'à la réception de Zapolya). Toutes les pièces de campagne furent portées à la tente du divan et déchargées en réjouissance (5) ». Après avoir baisé la main du Sultan et remis les lettres de son maître Rincon commença son discours qu'un interprète traduisait mot à mot à Ibrahim qui le répétait au Sultan.

(1) Dselalzade Mustafa, traduit en hongrois par J. Thúry, *Török-történet irók*, Budapest, 1896, t. II, p. 196.

(2) Sanuto, *Diarii*, t. LVI, p. 743. Lettre de Raguse, 2 juillet 1532.

(3) *Ibidem* : « Con grandissima pompa et honori et merità grande honor ; è piacevole et liberal. »

(4) Sanuto, t. LVI, p. 767 ; Dselalzade traduit par Thúry, *loc. cit.*, 198.

(5) *Le Journal de Soliman*, publié par Hammer. *Mémoires sur les premières relations diplomatiques entre la France et la Porte* dans *Journal Asiatique*, t. X, p. 33-4 ; Cf. Thúry, *loc. cit.*, 198.

Il est difficile de reconstituer le véritable discours de Rincon. Il n'est pas probable qu'il ait tenu au Sultan le même discours qu'il avait tenu à Venise (1).

« En entendant le dit roi (François) — aurait déclaré Rincon au Sultan suivant la relation répandue par le premier — que Sa Majesté se dirige pour attaquer la Chrestienté, lui qui est le Roi Très Chrétien l'a depesché pour le prier et l'exhorter de se désister à faire cette injure à la chrestienté (2). »

« Pour l'ancienne amitié qu'il avoit avecque la maison de France — aurait répondu le Sultan à Rincon, — se fust volontiers retiré à sa requeste s'il ne se fust veu si avant, mais que on diroit qu'il se retireroit de paour de Charles d'Espagne, comme ilz le nomment, et davantage qu'il se esmerveilloit de ce que le roy faisoit telle requeste à la faveur d'un homme qui l'a si mal traicté, et lequel n'est point chrestien, veu qu'il a saccagé le chef de la religion qui est à Rome et mis et retenu en prison et pris et rançonné le grand vicaire de son Christ et lequel despeulle tous les ans, pleume et pille les chrestiens soubs umbre de lui venir faire la guerre (3). »

Mais cette prétendue réponse n'était encore qu'une version dénaturée ingénieusement par Rincon, avec d'autant plus d'intérêt qu'elle était destinée au Pape. On a par ailleurs des preuves que du côté du Roi de France on s'efforçait de masquer le véritable but de la mission de Rincon. L'ambassadeur français déclarait au Pape que Rincon avait prié le Sultan « de se retourner et de mettre en liberté les ambassadeurs

(1) Le rapport du duc de Urbino. Sanuto, t. LVI, p. 707.
(2) *Ibidem.*
(3) Charrière, I, 207.

du roi des Romains (1) » qui se trouvaient en même temps que lui au camp de Soliman. Or nous possédons le rapport des ambassadeurs de Ferdinand qui déclarent au contraire n'avoir pas accepté que Rincon se mêlât de leurs affaires et ajoutent que Rincon même leur aurait dit d'une façon cynique qu'il n'était pas venu « pour les affaires de Ferdinand, mais pour l'intérêt de la chrétienté » (2). Cette fois Ibrahim tenait le même langage que Rincon. Il déclarait aux ambassadeurs de Ferdinand que Rincon avait prié le Sultan « de ne pas porter dommage à la chrétienté ». Ibrahim précisait que Rincon n'avait pas fait sa demande en faveur d'une personne quelconque mais « en faveur de la chrétienté entière (3). »

Une source de première main nous permet de savoir ce qui se passa en réalité. L'année suivante Ibrahim déclara à Scepper, ambassadeur de Charles-Quint auprès de la Porte, que François à l'occasion « de l'expédition hongroise » avait écrit au Sultan et que celui-ci lui avait répondu comme à un « frère intime ». « En outre, ajoutait Ibrahim, nous avons donné l'ordre à Barberousse non seulement de ne causer aucun dommage aux sujets du roi François, mais même d'obéir au roi de France et de faire ce que le Roi lui ordonnerait, comme si le grand César en

(1) Sanuto, t. LVI, p. 799 : « Ringon (Rincon) prego el Turco da parte de sua maiestà (François) per el parentà era insieme, volesse ritornar indrio et liberar li oratori dil re di Romani. »

(2) Le rapport des ambassadeurs autrichiens, Lamberg et Nogarola, à Ferdinand, Linz, septembre 1532 : « Das wir unser handlung vor Ime nit handln weln... Darauf er (Rincon) saget er hete des gar kein beschwerd... er war darum nit kommen das er unsers hern sachen wissen wollt sonder der gemein Kristenheit zuguet. » (Gevay, *Urkunden u. Acktenstücke*, t. IV, p. 37.)

(3) *Ibidem.*

personne le lui ordonnait (1). » Voici vraisemblablement ce qui se passa. Rincon demanda au Sultan de ne pas attaquer l'Empereur en Allemagne de crainte d'y consolider son pouvoir. Il le pria sans doute de prendre la route de l'Italie, mais l'intérêt du Sultan était d'attaquer Charles du côté de la Hongrie pour surveiller en même temps Zapolya. En outre il était désormais trop avancé pour reculer. Il refusa donc d'acquiescer à la demande de Rincon, mais il donna l'ordre à Barberousse de mettre sa flotte à la disposition de François pour lui permettre de reconquérir le Milanais et Gênes. Cette tactique avait pour Soliman l'avantage d'obliger François à abandonner sa politique de duplicité et à entrer ouvertement en action contre Charles.

Mais, comme l'avait fort bien prévu François (2), la fortune ne favorisa pas Soliman. Celui-ci rencontra devant la petite ville de Güns une résistance inattendue, et après avoir pillé en battant en retraite quelques pays de Ferdinand, il rentra le 18 novembre dans sa capitale où il s'efforça de cacher son insuccès par des fêtes et des triomphes.

(1) Le rapport de Scepper (1533) publié par Kretschmayr dans *Történelmi Tár*, 1903, p. 50 : « ..... Tunc iterum de rege Francie incepit (Ibrahim), qualiter ipse longe maiore modestia usus esset et vere regali, eo quod in litteris suis *noviter scriptis in expeditione hungarica* ad dominum suum magnum Cæsarem missis sub illis subscripsit solum Franciscus rex Francie, unde magnus Cæsar (Soliman) et illi honorem faceret, ne nobilitate et generositate ab eo vinceretur, nomen suum non posuerit in litteris suis, sed simpliciter ad eum scripserit tanquam ad intimum fratrem. *Præterea iussimus Barbarosse, ut non solum non inferrat damna subditis ipsius regius Francie, sed ipsi regi Francie obediat et ea faciat, quæ ipse rex Francie ipsi iusserit non aliter quam si Magnus César ipsi iuberet.* »

(2) Brown, *Calendar of State Papers*, Venetian V, 619. Voir ci-dessus, p. 65-66.

Sa flotte d'autre part n'eut pas un meilleur sort. Elle n'alla pas plus loin que Morée, où elle fut mise en déroute par Doria qui arracha aux Turcs la ville de Coron.

L'insuccès de Soliman engagea François à ne pas abandonner sa politique de duplicité et à ne pas agir ouvertement. Cette attitude donna occasion à Soliman de se croire dupé par le Roi Très Chrétien (1).

Comme l'avait prévu François, l'expédition de Soliman eut pour effet de consolider le pouvoir de son rival autour de qui se groupèrent toutes les forces éparses en Allemagne et en Italie. Mais le roi de France, sans se décourager, travailla patiemment à rétablir l'équilibre par le jeu de nouvelles alliances. En octobre (1532), il eut une entrevue à Boulogne avec Henri VIII sous le prétexte de s'entendre avec celui-ci au sujet du péril turc. Ils signèrent ostensiblement un traité contre Soliman, mais en réalité leur alliance était dirigée contre l'Empereur. En même temps François faisait de grands efforts pour gagner le Pape. En octobre 1533, il eut avec Clément VII une entrevue à Marseille, où les deux partis jetèrent les bases d'une alliance intime qui fut consolidée par le mariage du fils de François, Henri, avec Catherine de Médicis, la nièce du Pape.

Mais « en réalité, l'entrevue de Marseille n'aboutit qu'à éloigner de François Ier les princes allemands et Henri VIII, elle ne lui valut qu'une alliance fort

(1) Younis-bey, le célèbre interprète de Soliman, avait fait les déclarations suivantes : « ... he (Soliman) considers himself hoaxed by the Most Christian King, and will place no confidence in him for the future. » (Gayangos, *Calendar of State Papers*, t. IV, p. II, n° 1036, p. 573.)

précaire avec un pape faible et changeant. Elle justifia et accrut la défiance de l'Empereur, puisqu'elle manifestait les ambitions incoercibles du Roi en Italie (1). »

François n'en fut que davantage amené à souhaiter une alliance avec le Sultan, qui, de son côté, depuis l'échec de son expédition, était plus obsédé que jamais du désir d'affaiblir la puissance de l'Empereur et de prendre sa revanche.

Il n'est pas impossible que déjà à Belgrade Rincon ait entamé avec le Sultan les négociations qui nous paraissent l'année suivante très avancées. En tout cas, il est peu probable que cet accord soit l'œuvre d'un autre que lui (2).

Après avoir quitté le camp de Belgrade (3) (6 juillet 1532), il revint par Venise où nous le trouvons le 31 août (4) et où il fut retenu par la maladie jusqu'au printemps de l'année suivante (1533). « Le seigneur Rincon est encores icy, écrivait en décembre l'ambassadeur français à Venise, tousjours mallade de ses apostumes, et quant l'une guérist, en reboutte une aultre. Je croy à mon advis, qu'il ne bougera d'icy de cest yver, et les imperiaulx auront bel attendre à faire le guet pour luy faire déplaisir (5). »

Mais on peut supposer que la maladie ne l'empê-

(1) Lemonnier, *Histoire de France* (Lavisse), V_2, p. 78.

(2) Gabriel Effendi Noradounghian, *Recueil d'actes internationaux de l'empire ottoman*. Paris, 1897, t. I, met dans cette année (1532) « le premier traité d'amitié avec la France par l'entremise de Rincon » (n° 149, p. 29).

(3) Le 23 juillet nous le trouvons à Sebenico (Sanuto, t. LVI, p. 652).

(4) *Ibid.*, 663-4.

(5) Charrière, I, 237. En février 1533 il se trouvait encore à Venise.

cha pas de poursuivre les négociations en vue du dessein qu'il projetait de réaliser. Venise était le pays le plus commode pour remplir ce but et d'ailleurs, il ne faut pas oublier que Younis-bey, lui aussi, resta longtemps à la même époque que Rincon, à Venise.

François déclara bien en 1535 à l'ambassadeur de Charles que c'était Soliman qui avait sollicité de sa part une alliance « en lui promettant un secours de 100.000 hommes si il aurait nécessité (1) ». Mais il est fort peu probable que l'initiative en soit venue de Soliman. Le contraire est bien plus vraisemblable. Quoiqu'il en soit, l'alliance était une nécessité pour les deux parties et avait la même cause : la grandeur de la maison d'Autriche qui menaçait l'équilibre européen. « *Je ne puis pas nier que je désire vivement voir le Turc très puissant,* — disait François à l'ambassadeur de Venise, Marino Giustiniano, — *et prêt à la guerre, non pas pour lui, car c'est un infidèle et nous autres nous sommes chrétiens ; mais pour affaiblir la puissance de l'empereur, pour le forcer à de graves dépenses, pour rassurer tous les autres gouvernements contre un ennemi si grand* (2) ».

Pendant l'hiver (1532-1533), on travailla énergiquement à la conclusion de cette alliance franco-turque. Cette fois la mission fut confiée à l'Italien Camillo Orsino, qui avait été envoyé, déjà au printemps de

(1) Gayangos, *Calendar of State Papers*, t. V, p. 1, n° 232, p. 575. Hannart à l'Empereur, 7 déc. 1535 : « ... The king (François) further said that the Grand Turk had solicited his alliance precisely in the same way that the Emperor had done, and had promised to help him (François) with 100,000 men, if necessary. »

2) Tomasseo, *Relations des ambassadeurs Vénitiens*, Coll. des documents inédits, I, Paris, 1838, p. 67.

1532, comme ambassadeur chez Zapolya (1). C'est de là qu'il passa à Constantinople. Gritti qui, depuis quelque temps, se montrait hostile à François (2), livra aux ambassadeurs de Ferdinand le secret de ces négociations franco-turques. « Le roi de France veut avoir Gênes, déclarait Gritti, et il l'aura. Il a envoyé un ambassadeur chez le Grand César pour savoir ce qu'il est en droit d'espérer de Barberousse et de sa flotte » (3). Gritti confia aux mêmes ambassadeurs que le Sultan avait envoyé à François, comme ambassadeur, un « chrétien » avec ordre de passer chez Barberousse avant de gagner la France (4).

En vérité, un ambassadeur de Soliman visita vers l'été 1533 Barberousse en Berbérie. Soliman lui ordonnait de depescher un ambassadeur à la cour de son ami, le Roi Très Chrétien. Celui-ci se déclara prêt, le recevoir, ouvertement et même sans garder le secret. « L'Empereur envoie des ambassadeurs chez le Sultan, pendant que celui-ci chez

(1) Gayangos, *Calendar of State Papers*, t. IV, p. II, n° 951, p. 445 : Cf. Brown, *Calendar of State Papers*, Venetian V, n° 767, p. 335

(2) Lorsque Zapolya devrait recevoir en 1532 de son patron français 30.000 ducats, Gritti, en qualité de gouverneur de Hongrie, s'opposa énergiquement en prétextant que « pour celle somme on pourrait devenir le sclave » de François Ier (quod propter eam summam pecunie se faceret sclavum). Gritti à Scepper, le 22 mai 1534. (Gevay, *Urkunden und Actenstücke*, VI, p. 47).

(3) Le rapport de Scepper et Jérôme de Zara. Gevay, t. V, p. 32 : La déclaration de Gritti, le 11 juin 1533 : « Ipsum regem Francie velle habere Genuam, et habiturum... Ipsum regem Francie mississe ad magnum Cesarem et scire velle, quid sibi sperandum sit de Heyradino sive Barbarossa et navibus ipsius. Hæc se nobis amice dicere, inquit, audituris eadem ab Imbraymo Bassa. Sed que nobis dixisset, illa secreta esset velle. »

(4) *Ibid.*

moi », disait François Ier à l'ambassadeur de Venise (1). Barberousse envoyait à François des cadeaux, dont le plus beau était sans contredit la liberté des Français faits prisonniers par lui.

A la fin de juin 1533, le Roi envoya comme ambassadeurs à la rencontre de l'envoyé de Barberousse, Rincon et Saint-Blancard (2). Le 16 juillet, celui-là faisait, à la suite de Rincon, son entrée au Puy, amenant les prisonniers encore enchaînés. Le 19 juillet, il fut reçu en audience par le Roi. L'envoyé turc « eut succès — rapportait Giustiniano à la Signorie — et demanda au Roi la permission de permettre à l'envoyé de Soliman, qui attendait en Berbérie, de venir aussi visiter Sa Majesté, le Roi de France (3). »

L'ambassadeur resté chez Barberousse rendit visite, semble-t-il, lui ausi à François. Celui des ducs de Bavière, Winczerer, qui se trouvait dans l'entourage de Zapolya, et était toujours au courant des secrets de la politique orientale de François, écrivait à ses maîtres que le Sultan avait « envoyé un ambassadeur chez le roi de France pour lui demander de ne pas conclure la paix avec l'Empereur, car lui (Soliman), allait contraindre celui-ci de lui rendre tout ce qu'il lui avait pris durant sa captivité et

(1) Le rapport de Marino Giustiniano, de Lyon, le 29 juin 1533. Sanuto, *Diarii*, t. LVIII, p. 440.

(2) Le rapport de Giustiniano, Puy, 16 juillet 1533 (Sanuto, t. LVIII, p. 529).

(3) Giustiniano à la République, Toulouse, 27 juillet 1533 (Sanuto, t. LVIII, p. 583). L'envoyé de Barberousse — prétend-on — en se retournant par mer fut capturé et mis après en liberté contre rançon par les Impériaux (Ipolyi, *N. Oláh levelezése* (La lettre de N. Olah) dans *Monumenta Hungariæ historica*, I, Dipl., t. XXV, p. 505. Gilin à N. Oláh, Milan, juillet 1534).

même, si le Roi voulait devenir empereur, était prêt à l'aider en lui envoyant une armée suffisante (1). »

Le Sultan lui-même parle dans une lettre adressée à l'Empereur en juillet 1533, de son « amitié » avec son « frère » François Ier (2). « Le roi de France est en paix et concorde avec nous comme un frère de l'Empereur des Turcs », disait Ibrahim (3). Lors de son entrevue à Marseille avec le pape, François confia à celui-ci le secret de sa politique orientale. Clément VII le trahit en le communiquant à l'Empereur. « Non seullement icelluy roy de France — disait le Pape — n'empescheroit sa venue (de Soliman) contre ladite chrestienté, *mais la procureroit* (4) ». D'après les instructions de l'Empereur à Chamberlain, François aurait dit au Pape : « Non seulement je ne m'opposerai pas à l'invasion de la chrétienté par le Turc, mais j'y contribuerai autant que possible, pour pouvoir recouvrer le plus facilement du monde ce qui m'appartient pleinement à moi et à mes enfants et qui a été usurpé par l'Empe-

(1) Muffat, *Quellen und Erörterungen zur bayerischen Geschichte*, IV, n° 134, p. 302. Winczerer aux ducs de la Bavière, de Fünfkirchen (Hongrie), le 27 sept. 1533 : « Der turkisch kaiser hat auch sein potschaft zu dem kunig von Frankreich geschickt, das er kain fridt mit dem romischen kaiser annem, dann er wolle den ro. kaiser dar zu pringen, das er im, dem kunig, alles das wider mus geben, das er im alls gefangen ist gbesen, hat abdrungen und so verr der kunig wolle kaiser werden, so wolle er, der Turck, ime dar zue hellfen und ime lewt (Leute) genug schicken... »

(2) De Constantinople, 4 juillet 1533 : « ita si erit (Ferdinand) animo sincero et integra amicitia quemadmodum est frater meus Franciscus ». (Gevay, *Urk. u. Actenstücke*, V, p. 136).

(3) *Ibid.*, p. 18. « Similiter et Regem Francie habere pacem et esse fratrem Cesaris Turcarum. »

(4) L'Empereur au Comte de Reux, Barcellone, le 19 avril 1535 Weiss, *Papiers d'État de Cardinal de Granvelle*, II, 341.)

reur (1) ». « Le roi de France pour reconquérir le Milanais, affirmait le premier ministre Cromwell, qui était bien informé, ne sera retenu par aucun scrupule pour attirer le Turc et même le diable au cœur de la Chrétienté » (2).

De fait, « le diable » fut attiré par le Roi dans la Méditerranée en 1534 dans la personne de Barberousse. Celui-ci avait reçu l'année précédente, de Soliman, le commandement de toutes les forces maritimes turques dans la Méditerranée. Il devait être ainsi le meilleur auxiliaire du Roi Très Chrétien dans ses visées sur l'Italie.

Pour amener cette entente, ce fut cette fois encore Rincon (3) qui fut chargé de la mission. Au printemps de 1534 (4), il rendit visite à Barberousse en Afrique. Ensuite il passa à Rhodes pour rencontrer

(1) Gayangos, *Calendar of State Papers*, t. V_1, n° 131, p. 396 ; cf. n° 1198, p. 853.

(2) Chapuys à Charles V, Londres, 8 mai 1534. Gayangos, *loc. cit.*, V_1, n° 157, p. 455.

(3) Camil Gilin à N. Oláh, Milan, 14 juillet 1534 : « Ex Siculis litteris nobis nunciatum est Gallum missise ad Turcas *Rinconem* Hispanum ». (Ipolyi, *Codex Epistolaris N. Olahi* dans *Mon. Hung. Hist.*, I Dipl., XXV, p. 505) ; cf. le rapport de Winczerer et Weinmeister aux ducs de la Bavière, de Buda, 2 juillet 1534 : « Der Gritti ist darumb so lang nit komen, das Cornelius (Scepper), auch des kunigs von Frankreich orator Anthonins Rincon zu Constantinopel an warn kommen, pei welcher handlung er, der Gritti, sein hat muessen ». Muffat, *Quellen und Erörterungen*, IV, n° 165, p. 376.)

(4) Gritti disait à Scepper le 9 mai 1534 : « *Nudius tertius* huc (Constantinople) venisse quemdam Sawss (currier) ex Imbrahimo, qui ipsius literas attulit ad magnum Cæsarem. In quibus haud dubie continetur quid cum ipso tactaverit orator regis Francorum (Rincon), qui primo traiecit in Aphricam, postmodum venit Rhodum, et ex Rhodo venit in Syriam ad Imbrahimum Bassam cum quo absolutis negociis per eamdem viam maris recessit, et nunc est in reditu ad regem suum. » (Le rapport de Scepper à Ferdinand, 2 août 1534, publié par Gevay, t. VI, p. 34).

en Asie Ibrahim. Il le trouva à Halep (1). Le résultat de leurs négociations fut immédiatement transmis au Sultan qui l'approuva. C'était un accord aux termes duquel le Sultan devait envoyer au cours de l'été de cette même année (1534) Barberousse sur les côtes d'Italie (Naples) et en Afrique (2). De fait, dès qu'il eut reçu les lettres d'Ibrahim lui donnant le résultat des négociations de celui-ci avec Rincon, le Sultan donna à Barberousse 600.000 ducats et 100 vaisseaux (3). Le 28 mai (4), Barberousse quittait les Dardanelles, voguant vers l'Italie.

Lorsque Scepper, reçu en audience par le Sultan, le 17 mai 1534, parla à celui-ci de la paix entre l'Empire et la Turquie, le Sultan lui répondit : « Si Charles veut la paix avec moi, il ne doit pas oublier que le roi de France est mon frère et par conséquent qu'il lui restitue les terres qu'il lui a arrachées et tout l'argent qu'il a reçu de lui. Alors on pourra discuter sur la paix, mais pas auparavant, car il (l'Empereur) a commis de grandes violences envers le roi de France (5) ». Scepper nia que l'Empereur aurait

(1) Le Sultan déclarait à Scepper, à l'audience de celui-ci de 2 juin 1534 : « Rex Francorum..... habuit istis diebus oratorem suum in Halepo cum Bassa (Ibrahim) prout mihi scripsit » (Gevay, VI, p. 57).

(2) Gritti à Scepper (6 mai 1534) : « Primo se (Barberousse) hinc conferet forte sub regnum Neapolitanum. Deinde deflectet in Aphricam » (Gevay, VI, p. 35; cf. le rapport de Weinmeister aux ducs de la Bavière, 14 mars 1534 : « *Der Turck werde auf Neapolis anfarn*; wirdet auch mit dem kunig von Franckreich ein verstand (accord) haben, *wie ich dan in der Turckey gemerckt* » (Muffat, *Quellen und Erörterungen zur bayerischen Geschichte*, IV, n° 155, p. 353).

(3) Gritti à Scepper, 6 mai 1534. Le rapport de Scepper à Ferdinand (Gevay, VI, p. 35).

(4) Gevay, t. VI, p. 53.

(5) « Si Carolus vult mecum pacem : sciat quod Rex Francorum est frater meus. Ideo ipse *Carolus restituat regi Francie omnes illas terras quas ab ipso occupavit : et omnes pecunias quas ab ipso habuit...*

occupé des pays ayant appartenu autrefois à François, il prétendit au contraire que François détenait des terres relevant du pouvoir de l'Empereur (allusion à la Bourgogne) et que, pour l'instant, ils étaient « bons frères et amis ». Mais le Sultan répliqua : « Comment est-ce possible, car tous les ambassadeurs (de François) que j'ai vus, m'ont toujours affirmé que l'Empereur Charles détenait et occupait beaucoup de terres appartenant au roi de France (1) ».

Cette fois encore, Gritti trahit auprès de Scepper les secrets du Sultan. Celui-ci lui aurait écrit, disait Gritti à Scepper, qu'il ne ferait pas la paix avec Charles « parce qu'il a promis au roi de France de lui envoyer cet été son armée » (2). Gritti livra aussi à Scepper le plan tout entier de Soliman au sujet de l'Italie. Après la fin de la guerre avec les Perses (commencée vers la fin de 1533), le Sultan enverra Ibrahim assiéger un port du côté de Rome, et après la prise de ce port, le Sultan lui-même viendra faire le siège de Rome (3). Lorsque Scepper fut reçu en audience par Aias Pascha (1er juin 1534), celui-ci

Tunc tractabimus de pace cum eo : et prius non : Quia ipse magnam violentiam fecit regi Francie » (Gevay, t. VI, p. 43, le rapport de Scepper à Ferdinand).

(1) *Ibidem.*

(2) « ... Et ob id precipue quia promiserit (Soliman) regi Francie fratri suo se missurum esse hac æstate exercitum suum » (Le rapport de Scepper à Ferdinand, Gevay, t. VI, 47).

(3) « Quo (le roi des Perses) deuicto, inquit (Gritti), ipse Cesar Thurcarum statuit mittere Imbrahimum Bassam in Italiam ad expugnandum vi aliquem portum prope Rhomam. Qui donec expugnatus fuerit : tamdiu mansurus est Cesar Thurcarum in Grecia. Postea autem et ipse transfretabit, et veniet Rhomam eamque capiet. Hanc esse ipsius mentem et intentionem firmissime credere potes. Nam ego id ex ipso met Cæsare Turcarum audivi ». (Gritti à Scepper, le 29 mai 1534. Le rapport cité de Scepper à Ferdinand, Gevay, t. VI, p. 35).

parut s'étonner que l'Empereur ne consentit pas à restituer à François ses pays et son argent (1). Enfin le Sultan posa un ultimatum à Scepper en lui disant: « Je ne peux pas abandonner le roi de France car il est mon frère (2). » « Le quel Grant-Seigneur (Soliman) — disait de son côté François Ier dans l'instruction à La Forest — non seullement a accordé treves audit Seigneur Roy (François) mais aussi luy a offert sa puissance, mesmement l'armée de mer dont Icelluy seigneur Haradin (Barberousse) est chef et conducteur (3). »

L'alliance offensive franco-turque était ainsi un fait accompli. Pour garantir sa fidélité à cet accord, François Ier devait envoyer auprès de son « frère », le Sultan, un ambassadeur résidant en permanence auprès de lui.

(1) Gevay, t. VI, p. 52.

(2) Le rapport cité de Scepper : « ... Rex Francorum est frater meus et non possum ipsum dimittere » (Gevay, *loc. cit.*, 57).

(3) L'instruction à La Forest, Paris, 11 febr. 1534 (1535). Archives des Affaires Etrangères, Turquie, n° 2, f° 47. Cf. Charrière, *loc. cit.*

III

L'Alliance franco-turque

(1534-1547)

1. — *Alliance offensive contre l'Empereur et Protectorat français dans le Levant.*

Peu de temps après l'audience de Scepper, le Sultan quitta l'Europe pour diriger en personne la grande guerre qu'il avait commencée, à la fin de l'année précédente, contre les amis de l'Empereur, ses ennemis éternels, les Perses. Il allait de son intérêt de s'assurer, à toute éventualité, contre les menées de ses ennemis chrétiens en Europe. Contre l'Empereur, il traita en secret avec l'ennemi acharné des Habsbourg, François Ier. En outre il confia une flotte importante à Barberousse pour ravager les côtes de l'Empire. D'autre part, craignant que les deux rivaux de Hongrie ne s'accordassent pendant son absence, il délégua le célèbre Ludovico Gritti, avec pleins pouvoirs pour déterminer les frontières entre les possessions des deux rois rivaux (1). C'était d'une fort habile politique de prolonger les intrigues entre les deux compétiteurs jusqu'à son retour en Europe.

(1) Cf. Ursu, *Die auswärtige Politik des Woywoden der Moldau Peter Rareş*. Berlin, 1907 (thèse de doctorat).

Mais à son tour, le roi de France conçut la pensée d'exploiter à son profit, l'absence forcée de Soliman et le besoin qu'il avait de son alliance. Un ambassadeur de Zapolya qui avait été à Constantinople, racontait aux ducs de Bavière, que le Sultan était obsédé par la crainte que le roi de France ne s'accordât avec l'Empereur pendant son absence. « Le Français est au courant de cette crainte et ne néglige rien pour en tirer le plus grand parti possible », notamment pour pouvoir obtenir « de bonnes et honorables conditions de la part de l'Empereur », il exhorte le Sultan à lui donner tout ce qu'il désire. Son intention était surtout d'extorquer de lui « une grosse somme d'argent » (1).

Il est probable en effet que le Roi avait demandé de l'argent à son allié — nous le verrons plus loin demander par La Forest un million (2), — mais en dehors des 100.000 ducats destinés par le Sultan à la ligue franco-anglo-allemande contre l'Empereur et qui furent confisqués par le Roi de France « pour ses affaires propres (3) », après l'accord du landgraf avec l'Empereur, nous ne pouvons préciser si François

(1) « Nach des landtgrafen (de Hesse) törlicher hanndlung, wie obstet, ist der Turck in grossen sorgen, das sich der kayser und Franckreich mit ainannder vertragen, und in sonderhait, dieweyl er diser zeyt mit dem Soffianischen krieg hoch beladen, des waiss der Frantzos, und wirdet darauf in aller eyll ain botschafft zu ime schickhen, und ime grosse straich fürmallen lassen. Namlich, wie, er, der Frantzos, vil guete und erliche condiciones vom kayser erlangen mög; dadurch wirt er den Turkhen zu allem dem bewegen, das sein hercz begert, und in sonnderhayt ain treffenliche grosse suma geldts von ime heraus bringen » (April 1534) (Muffat, *Quellen und Erörterungen zur bayerischen Geschichte*, IV, n° 162, p. 367.

(2) L'instruction à La Forest. Voir plus bas, p. 90.

(3) Muffat, IV, 370 : « Wie ontrewlich der Frantzoss mit gemeltem turckischen geldt umbgee. »

avait touché une autre somme de son « frère », bien que ce soit toutefois très vraisemblable.

C'était en tout cas un grand succès pour la politique française d'avoir obtenu que la flotte de Barberousse fut envoyée vers l'Occident, car il ne faut plus douter que, dans cette expédition, il allait plus de l'intérêt de François que de celui du Sultan. Le fait n'échappa pas à l'Empereur qui en fut averti par le rapport de Scepper rédigé à l'aide des confidences de Gritti (1). « L'armée de mer que s'apprestoit lors et que ledit Barbarossa a amené deppuis en ladite chrestienté, comme admiral et serviteur dudit Turcq, écrivait l'Empereur l'année suivante au cardinal de Granvelle, estoit au pourchatz et en faveur dudit roy de France... pour envehir l'Italye et signamment la seignorie de Gennes (2). » Mais Barberousse qui venait de quitter le 28 mai 1534 les Dardanelles, se contenta de ravager les côtes d'Italie et de Sardaigne (3). Ensuite il se dirigea vers l'Afrique où il parvint à chasser Mulei-Hassan et à s'emparer de Tunis (août 1534).

Barberousse fonda là un royaume qui devait être un nid, d'où il pouvait partir à chaque instant pour ravager les ports maritimes de l'Empereur. C'était un grand succès pour la politique française que cette menace permanente contre ce dernier. François réussissait ainsi à procurer à Doria, l'amiral de Charles-Quint, un redoutable rival. Par ce moyen, il

(1) Voir ci-dessus, p. 80-81.

(2) Weiss, *Papiers d'État de Cardinal de Granvelle*, t. II, p. 344. Barcellone, 19 avril 1535 ; cf. Gayangos, *loc. cit.*, t. V, n° 131, p. 396.

(3) Ipolyi, *Codex epistolaris Olahi* dans *Mon. Hung. Historica*, I Diplomataria, t. XXV, p. 534.

protégeait les intérêts de la France dans la Méditerranée, et empêchait que cette mer ne devienne entièrement espagnole.

Mais si le Roi escomptait de grands profits au point de vue commercial et militaire des relations qui s'établiraient entre Marseille et Tunis, son prestige moral restait cependant atteint. Le Parlement de Paris lui faisait de grands reproches pour son « alliance intime » avec les Infidèles (1). Tout en répondant au Parlement que pour l'avenir « il refusera la protection et l'amitié » de Barberousse « auquel lui avait offert secours et faveur contre le roi de Tunis (Mulei-Hassan) » et qu'au contraire il allait contribuer à la « destruction et à la ruine du Sultan » (2), le Roi n'en conserva pas moins ses relations avec les Turcs, bien plus, il se décida à recevoir officiellement et solennellement, l'ambassade que Barberousse venait, vers l'automne, d'envoyer en France pour annoncer officiellement à l'allié de son maître la conquête de Tunis. Au milieu de novembre (3), cette ambassade, qui avait été convoyée par onze trirèmes (4) de crainte qu'elle ne tombât entre les mains de Doria, arrivait à Châtellerault où se trouvait alors la cour (5). L'ambassadeur

(1) Lettre de Venise à Ibrahim (8 août 1534) (Gayangos, *Calendar of State Papers*, V_1, n° 81, p. 237 : « The king of France has been unjustly accused by the Parliament of Paris of having made close alliance with his Majesty (Soliman) and with your Lordship against the Christians. »

(2) *Ibidem*.

(3) Bourrilly, *L'ambassade de La Forest et de Marrillac à Constantinople*, dans *Revue Historique*, t. LXXVI (1901), p. 299.

(4) Ipolyi, *Codex Epistolaris Olahi* dans *Monumenta Hung. Hist.*, t. XXV, p. 541. Milan, 21 janv. 1535.

(5) Alberi, Relazzioni degli ambasciatori Veneti (Florence, 1839), série I, t. I, p. 166.

fut après reçu solennellement à Paris (1). Il avait apporté aussi les lettres « plaines de bon vouloir, estime, grand affection, humanité et libéralité (2) » du Sultan.

Avec cette occasion fut scellé l'accord établi, au printemps de l'année (1534) par Rincon. Mais pour masquer le vrai but de l'ambassade turque et pour justifier sa présence à la cour française, on conclut une « tresve marchande » (3) pour trois ans, qui fut rendue publique. Tout cela ne pouvait tromper un homme averti comme l'Empereur. On savait fort bien à Madrid que « la tresve marchande » publiée en France n'était qu'un prétexte pour « colorer la venue de l'homme de Barbarossa (4) » et que « le dit Barbarossa ayt charge dudit Turcq de mectre ès mains du roy de France tant ledit Gennes que aultres choses qui pourroit occuper en ladite chrestienté » et que François Ier désirait la venue de la flotte de Barberousse en Occident « affin d'avoir meilleur moyen de recouvrer les pièces susdites » (le Milanais et Gênes) (5).

Enfin la politique française se décida à faire le pas décisif en faveur de l'alliance franco-turque. Le Roi

(1) *Journal d'un Bourgeois de Paris*, éd. Lalanne. Paris, 1854, p. 440.

(2) L'instruction à La Forest. Archives des Affaires Etrangères. Turquie, n° 2, f° 48.

(3) Granvelle à l'ambassadeur impérial de Paris (janv. 1535) (Weiss, *Papiers d'État du Card. de Granvelle*, t. II, p. 283).

Cf. Alberi, *Relazioni degli ambasciatori Veneti*, série I, t. I, p. 166 : « con il quale (l'ambassadeur de Barberousse) fu conclusa l'intelligenza fra loro cioè Francia, Turco e Barbarossa, nella quale i Francesi pattegiavano tregua per tre anni ».

Cf. l'instruction à La Forest, *loc. cit.*

(4) Granvelle à l'ambassadeur espagnol à Paris (Weiss, II, 283).

(5) Weiss, II, 208.

se disposa à envoyer un ambassadeur résidant à Constantinople, tant pour convertir la « tresve marchande » de trois ans en un traité valable durant la vie de chacun des contractants, que pour réaliser les projets négociés auparavant au sujet de la guerre avec l'Empereur.

Cette charge difficile et délicate ne fut pas confiée cette fois à Rincon, mais au secrétaire du Roi, La Forest. Le 13 janvier 1535 celui-ci recevait la somme nécessaire (11.260 livres tournois) « pour sa depense de 563 jours qu'il pourroit vacquer en l'Estat et charge d'ambassadeur pour le Roy devers aucuns Princes et seigneurs du Pays d'aultre mer » (1). Le 11 février le Roi lui donnait ses instructions pour Barberousse (2) et le Sultan (3).

La Forest devait passer d'abord chez Barberousse « roi d'Arget », le remercier « pour les grandes et belles offres qu'il luy faict, le bon office dont il a usé pour le dit seigneur Roy envers icelluy Grant Seigneur, lequel Grant Seigneur en partie à la faveur et persuasion dudit seigneur Haradin, non seulement a accordé trêve audit Seigneur Roy, mais aussi luy a offert sa puissance, mesmement l'armée de mer dont icelluy Seigneur Haradin est chef et conducteur ». En échange le Roi lui « promect de ne le mectre en oubly et de n'en demourer ingrat en tant que la foy chrestienne le permectroit ». Puis La Forest devait demander secours contre Gênes. « A ceste cause, disent les instructions du Roi, durant que *l'este*

(1) Bibl. Nat., ms. Clairambault, n° 1215, f° 73 v°.

(2) Archives des Affaires Etrangères. Turquie, 2, f° 47. Paris, 11 février 1534 (1535).

(3) *Ibidem*, f° 48.

prochain il emploiera par terre la force qu'il prépare pour recouvrer ce qui luy est injustement détenu et occupé par le duc de Savoye, pour après delà marcher contre lesdits Gennevoys, icelluy Seigneur Roy prye bien fort ledit Seigneur Haradin, aiant armée de mer puissante et en lieu à ce commode, qu'il vueille courir sus à l'isle de Corsegue, autres pays places d'iceulx Gennevoys sans cesser de leur mener en toutes façons la guerre jusques à ce qu'ilz aient recongneu et receu ledit Seigneur pour leur Seigneur et Maistre. » Barberousse serait secondé dans cette entreprise par l'armée de mer du Roi, d'une force de cinquante voiles. En outre le Roi s'obligeait à fournir les munitions et provisions aux galères de son allié. La Forest montrera ensuite à Barberousse le profit qu'il aura lui-même à voir les Gênois réduits à l'obéissance du roi de France. Celle-ci « servira... non seulement à la conservation du Royaume et Estat de Thunys et d'Arget, mais à la seureté, bien et trafficq des subjects et conduicte des aultres entreprinses d'iceulx Grant-Seigneur, Roy, et Haradin. » La Forest devait enfin solliciter le secours de Barberousse pour lui faciliter le voyage jusque chez le Sultan.

A celui-ci La Forest avait d'abord à communiquer le désir de son maître de parvenir à une « paix universelle » qui permît au Sultan de « joyr en repos de l'honneur et du fruict de ses grandes et mémorables victoires et conquestes. » Le Roi désirait que dans cette paix avec le Sultan fussent compris tous les alliés et amis de la France, même l'Empereur, si celui-ci « pour extirper toutes racines d'inimitié et discorde en l'advenir » se résignait à « luy restituer

l'estat et duché de Milan, le comté D'ast, la seigneurie de Gennes, le ressort et souveraineté de Flandres et Arthoys, et de laisser le roi Jehan (Zapolya) paisible (sic) du royaume de Hongrye ». Mais comme, très probablement, l'Empereur refusera de restituer les terres mentionnées, alors « pour à ce parvenir ne restera que le moyen de la guerre ». Mais pour pouvoir « grandement travailler le dit Roy des Espaignes »... « qui n'aspire et ne tend, comme l'on voyt, sinon à la monarchie du monde » le Roi, bien qu'ayant beaucoup d'alliés et une grande armée, ne pourra y parvenir sans le secours en argent du Sultan. En conséquence La Forest lui demandera « ung million d'or ». En outre il sollicitera du Sultan un secours militaire et établira le plan de campagne : tandis que le Roi ferait la guerre sur terre, Barberousse, sur l'ordre du Sultan, attaquerait la Sicile et la Sardaigne et y installerait un personnage recommandé par la France (La Forest devait le nommer) qui aurait payé tribut au Sultan « pour le récompenser du secours pecuniaire qu'il aura donné audict seigneur Roy (François) » « Et où ledict de la Forest ne pourroit induire le Grant Seigneur à fournir argent audict Seigneur Roy (François), à tout le moing le persuadera d'entamer la guerre au temps qu'il luy a esté commandé, par mer et par terre, au Roy des Espaignes pour le faire condescendre à ce que dessus ». Mais si, dans ce cas, le Sultan voulait attaquer l'Empereur du côté de la Hongrie, La Forest se donnera la peine de démontrer au Sultan que ce serait au grand désavantage du roi de France, car les Princes allemands, actuellement ennemis de l'Empereur, se joindraient alors

à lui pour la défense de leur pays « en façon que cuydant endommaiger icelluy Roy des Espaignes on le pourroit faire grand et accroistre son couraige. » Mais par contre une attaque des Turcs du côté du royaume de Naples, de la Sardaigne, de la Sicile ou de l'Espagne serait très avantageuse pour la France car « les Allemands ne se mouveront pour le peril de l'Ytalie et les flottes réunies de France et de Turquie pourront couper le passage par mer d'Espagne en Italie ».

En février 1535 La Forest quittait Paris avec l'ambassadeur de Barberousse, Cesar Cantelmo qui devait l'accompagner jusque chez ce dernier (1) probablement pour rapporter au Roi la réponse, avec son cousin Marrillac et peut-être aussi avec le Ragusin Seraphin de Gose qui devait s'en aller juste à cette époque chez Ibrahim le remercier des trois chevaux turcs envoyés par l'intermédiaire de Gose comme cadeau au Roi (2). En tout La Forest avait une suite de douze hommes (3).

Conformément à ses instructions La Forest visita d'abord Barberousse à Tunis. De là il passa en Asie, où il trouva en mai le Sultan devant son camp d'Honar (en Azerbeidjan) (4). Etant accrédité comme ambassadeur de la France auprès du Sultan, il resta

(1) Hannart à Charles-Quint, Paris, 31 janv. 1535 (Gayangos, *Calendar of State Papers*, V, n° 130, p. 394.)

(2) Bibl. Nat., fonds fr., 15,632, n° 15, f° 8 v°, à Séraphin de Gose 2.250 livres tournois pour « avoir amené audict Seigneur (François) de la part de Ibrahim troys chevaulx turcques et le aultres 500 écus pour ung voyage qu'il va presentement faire devers le dict seigneur Abrahim et pour son retour. »

(3) *Journal d'un Bourgeois de Paris*, éd. Lalanne, 440 ; cf. *Cronique du Roy François premier de ce nom*, éd. G. Guiffrey. Paris, 1860, p. 133 ; Bourrilly dans *Revue Historique*, t. LXXVI (1901), p. 306.

(4) Zinkeisen, II, 759.

dans l'entourage de celui-ci jusqu'à l'issue de la guerre qui, contrairement aux calculs de François Ier et peut-être aussi du Sultan, se prolongea jusqu'à la fin de l'année 1535. Le Sultan ne regagna sa capitale qu'au début de l'année suivante (1536).

Ce contre-temps contraria les projets conçus par François Ier. D'autre part de grands changements eurent lieu au cours de l'année 1535 dans la politique générale européenne qui contrecarrèrent également le plan projeté contre l'Empereur.

Nous avons vu plus haut que l'Empereur et ses ministres, surtout depuis que François Ier avait demandé par un memorandum (1) la restitution de Gênes, étaient au courant des vraies intentions du roi de France et ne se laissaient pas tromper par la publication de la « tresve marchande », au début de l'année 1535 (2). L'Empereur savait parfaitement qu'il s'agissait au fond d'une alliance offensive dirigée contre lui pour lui arracher le Milanais et Gênes. La situation était d'autant plus embarrassée que, dans le même temps, François Ier réussit à grouper autour de lui les protestants allemands, le Pape, les rois d'Angleterre, d'Ecosse et de Danemark, les Suisses, Zapolya et les Turcs. L'Empereur « sentait le terrain très mouvant autour de luy (3). » Outre cela l'allié de la France avait fondé, comme nous

(1) L'instruction de Charles V à Chamberlain (janv. 1535) : « That Barbarossa comes at the bidding of the king of France, and to favour his plans, cannot for a moment be doubted. The French memorandum proves it, since the King himself insists now, more than he ever did, on the restitution of Genoa... » (Gayangos, *Calendar of State Papers*, V, n° 131, p. 396).

(2) Voir ci-dessus, p. 87.

(3) Lemonnier, *Histoire de France*, V, 81.

l'avons montré, le royaume de Tunis qui mettait en péril la domination espagnole dans la Méditerranée. De ce nid les Turcs ravageaient continuellement les côtes d'Espagne et d'Italie. Ce fut le mérite de l'Empereur de comprendre de quelle utilité pour son prestige pouvait être une expédition contre Tunis. L'éloignement du Sultan aux prises avec les Perses ne pouvait que favoriser son dessein. Comme toujours il s'érigea en protecteur de la chrétienté, déclarant bien haut que c'était dans l'intérêt de celle-ci, non dans son intérêt personnel, qu'il projetait une expédition contre Barberousse.

Comme en 1532 l'Empereur essaya d'abord de compromettre moralement le Roi Très Chrétien en sollicitant son appui contre les Turcs étant sûr d'avance de son refus. Il ne se trompa pas. François refusa : « Quant aux galères dudit seigneur Roi, — aurait dit l'ambassadeur de François à l'Empereur... — elles sont en petit nombre et ne les vouldroit aventurer pour le besoing qu'il en pourroit avoir contre le Turcq et à la desfension de son royaulme (1). » « Il faut que moy seul, se vantait l'Empereur, entrepreigne de desfendre ladite chrestienté à l'encontre desdits Turcq et Barbarossa, à quoy ledit roy de France a reffusé expressément d'assister seullement de ses galères, à l'occasion signamment qu'il ayt tresves avec luy (2) ».

Mais de son côté François usa de beaucoup d'habileté en affectant de déclarer que ses relations avec

(1) Charles-Quint à son ambassadeur de Paris (Madrid, 26 février 1535, Weiss, II. 304.)

(2) L'Empereur à Frédéric, comte de Palatin, Barcelone, 19 avril 1535 (Weiss, II, 342.)

les Turcs n'avaient d'autre but que l'établissement de la paix dans la chrétienté. Il offrit en conséquence à Charles-Quint la médiation de la Porte, ce que l'Empereur refusa. « Ladite ouffre, — écrivait Charles-Quint à son ambassadeur en France, — sembloit hors de propoz... et estoit suspecte... et que l'on scait la voulenté que le dit Seigneur roy a à l'estat de Millan et contre aultres pièces de l'Italie (1). »

Tout au moins la diplomatie impériale s'efforçait-elle d'obtenir de François sa neutralité pendant la campagne contre Tunis. « Si toutesfois ledit roy de France parsiste de s'en excuser — disait l'Empereur dans l'instruction donnée à Frédéric, comte de Palatin, — en nom de Dieu ! mais du moins qu'il n'empesche directement ou indirectement à ladite emprinse (2) ». A l'égard de cela du moins la diplomatie impériale obtint ce qu'elle désirait. Si François Ier avait attaqué l'Empereur au cours d'une campagne considérée comme si utile à la chrétienté, « il se fut mis au ban de l'Europe ». Montmorency promit à l'Empereur que son maître resterait neutre pendant la campagne (3).

L'expédition de l'Empereur fut très heureuse. Le 14 juillet il s'empara de Golette (4) et quelques jours après il était à Tunis. Il délivrait près de 10.000 chrétiens en captivité. Le royaume reconquis fut rendu à Moulaï-Hassan qui s'obligea à reconnaître l'Empe-

(1) Weiss, II, 304.
(2) 10 avril 1535. Weiss, II, 324.
(3) Lemonnier, 81.
(4) La lettre du comte d'Anguillara, de Golette, 25 juillet 1535. Bibliothèque de l'Arsenal, n° 4742, p. 32.

reur pour suzerain (1). La Méditerranée était de nouveau libre pour les chrétiens, et l'Empereur « apparut vraiment comme le défenseur et le maître de la chrétienté. Du même coup l'alliance du roi de France avec le pape était dissoute ; les négociations avec les luthériens se rompaient : le roi de France à son tour se trouvait isolé (2). »

On le voit donc, au moment où le Sultan revenait de l'expédition persane, il trouvait la politique européenne changée à son désavantage. Le royaume de Barberousse était perdu, le roi de France isolé et démoralisé et Gritti, envoyé en Hongrie comme commissaire, tué par les Transylvaniens, à l'instigation du prince de Moldavie, Pierre Rareş (3). Mais ce qui dût le peiner plus que tout, c'était la neutralité du roi de France au cours de l'expédition contre Tunis. » Comment est-ce que je pourrais me fier à votre Roi, aurait dit le Sultan à l'ambassadeur de François Ier, quand il se déclare toujours le défenseur de la foi chrétienne et promet toujours plus qu'il n'est en état de tenir (4) » ? Toutefois quand le Roi de France eut attaqué la Savoie et le Piémont en février 1536, et fait alors par le Ragusain Séraphin de Gose de plus grandes promesses (5) — l'ambassa-

(1) Le traité entre Charles-Quint et Mulei-Hassan (Bibl. de l'Arsenal, n° 4742, p. 35-40).

(2) Lemonnier, *loc. cit.*, 81.

(3) Ursu, *Die Auswartige Politik des Woywoden der Moldau Peter Rareş*. Berlin, 1907.

(4) Le rapport de Sprinzenstein à Ferdinand (1547) : « Cesarem Turcarum a Rege Francie multis rationibus in *Belli societatem fedusque* contra Cesaream Maiestatem sollicitatum Oratori respondisse, quomodo ego Regi vestro confidere possum cum semper se Christiane Religionis Defensorem professus sit, Oratore iccirco plura ac maiora quam Rex prestare potuisset pollicente... » (Gevay, *Urkunden und Actenstücke*, t. VIII, p. 18.)

(5) Paruta, *Historia Veneta*. Venise, 1645, lib. VIII, 404 : « Volse

deur de Ferdinand qui était à Constantinople prétend même que François aurait promis comme garantie au Sultan d'envoyer un de ses fils à la Porte (1) — le Sultan se serait décidé à mettre en pratique l'alliance offensive. Un plan de campagne fut établi. Soliman aurait promis d'attaquer par mer et par terre le royaume de Naples « ayant la facilité de transporter les armées turques d'Albanie sur le territoire d'Otrante (2) », tandis que le roi de France aurait attaqué l'Empereur en Lombardie, pendant que sa flotte aurait coopéré avec celle de Barberousse.

C'est alors aussi (février 1536) que La Forest obtint le célèbre traité de commerce (3), qui jetait les bases du protectorat économique, politique et religieux de

dunque il Rè ogni suo studio alla porta di Constantinopoli, oue tutto che si ritrouasse Gio. Foresto Ambasciator suo, inuio ancora Serafino di Gozi Raguseo con nuoui, et più efficaci ordini, et con piu larghe promesse. »

(1) Le rapport de Sprinzenstein à Ferdinand (1537) (Gevay, t. VIII, p. 18) ; cf. la relation de Luigi Bassano de Zara ap. Sansovino « Historia universale de l'origine et imperio de' Turchi » Venise 1600, p. 54 : « Ne ha domandato ultimamente uno (un fils comme otage) al Re di Francia, come si dice, per sua sicurezza et è per osservare il costume loro, ma il Re non glielo volendo dare, si iscusò bellamente ».

(2) Paruta, *loc. cit.*, 404 ; *Extrait de l'histoire manuscrite des Traitez faites par la France avec les puissances étrangères* (Archives Nationales, K 134). — Cf. *Historico discorso di Giuseppe Cambiano de' signori di Ruffia* dans *Monumenta Historiæ patriæ*, Scriptores I (Torino, 1840), p. 1042 : « s'era conchiuso, per mezzo del Signore della Forza (La Forest) suo ambasciatore in Constantinopoli, che mentre il Re haurebbe mandato un gagliardo esercito nella Lombardia, Solimano, con armata in mare et esercito da terra assaltasse il regno di Napoli. » Cf. aussi Capefigue, *François Ier et la Renaissance*. Paris, 1845, t. IV, p. 69.

(3) Bibl. de l'Arsenal, n° 4742 ; Noradounghian, *Recueil d'actes internationaux de l'empire ottoman*. Paris, 1897, t. I, 83. — Testa, *Recueil des traités de la Porte Ottomane*. Paris, 1864, t. I, p. 15. — Charrière, I, 283 suiv.

la France dans le Levant. En rendant public ce traité, il devait masquer l'alliance secrète contre l'Empereur.

Le premier article mentionne la « *bonne et seure paix et sincère concorde durant la vie* » de chacun des contractants; les articles suivants s'occupent du commerce. Les Français pouvaient faire le commerce dans le Levant en payant les mêmes droits que les sujets du Sultan; de même les Turcs en France. Les Français seraient jugés par leur consul à Alexandrie ou par l'ambassadeur à Constantinople. Tous les chrétiens tombés en esclavage en Turquie seraient remis en liberté à la demande de l'ambassadeur français de Constantinople. Paix entre les navires de chacun des contractants. « Et si les navires particuliers des subjets desdicts seigneurs se rencontrent l'un l'autre, doibt chacun hausser les bandières de son seigneur et se saluer d'un coup d'artillerie. »

Ce traité mettait fin à la prépondérance de Venise dans le Levant. Désormais tous les chrétiens — excepté les Vénitiens — étaient obligés, pour faire commerce, de se mettre sous la protection de la bannière française qui seule garantissait l'inviolabilité. « Toutes les nations chrétiennes hormis les Vénitiens, — écrivait-on plus tard, — y peuvent aller librement et seurement pour fait de marchandise soubz le nom et bannière de France et protection de sa dicte Majesté et sont deffendues et conservées en vertu du privilège donné par les dicts Grands Seigneurs à la dicte Bannière (1). »

(1) Bibl. de l'Arsenal, n° 4742, f° 66, *Les raisons et utilité de l'intelligence des Roys de France avec les grands seigneurs.*

L'influence politique gagnée par la France, et son protectorat économique devaient avoir pour corollaire le protectorat religieux sur tous les catholiques dans les pays soumis au Sultan. Les lieux saints passaient ainsi sous la protection de la France. Cet évènement justifiait de nouveau pour le Roi l'appellation de « Très Chrétien » qu'il semblait avoir perdue, par suite de l'alliance avec les Infidèles.

2. — *La Coopération militaire.*

En février 1536, François Ier attaqua la Savoie et le Piémont. C'était le prélude de la guerre avec Charles-Quint. Celui-ci envahit la Provence au mois d'août, mais dut battre en retraite devant les armées françaises. « Quand il franchit le Var, le 23 septembre 1536, il ne ramenait guère que la moitié de son armée. » L'armée du Nord que commandait le comte de Nassau ne fut pas plus heureuse. Ayant passé la frontière au mois de juillet, et assiégé Péronne (12 août), elle dut lever le siège au bout d'un mois et quitter la France (1).

La France fut donc sauvée sans le secours des Turcs. Ceux-ci, cependant, conformément à l'accord établi, au commencement de l'année avec La Forest, ouvrirent de leur côté les hostilités contre l'Empereur. Le Sultan envoya Barberousse sur les côtes d'Italie. En juin (1536), ce dernier se trouvait avec sa flotte à Negreponte (2). Au commencement de septembre il était en Calabre où il s'empara de la ville

(1) Lemonnier, 91.
(2) Charrière, I, 311.

de Castelle qu'il a « saccagé, pillé et bruslé sans y riens laisser (1) ». C'est là que le trouva Monluc, dépêché le 6 août vers lui « pour luy declairer la voulenté du roy (2). »

Faute de sources, nous ne pouvons pas préciser quelle était cette « voulenté du roy », mais en examinant ce qui en découla, et en se rapportant aux allusions de Monluc, il nous semble que cette « volonté » était d'ajourner l'expédition pour l'année suivante, lorsque Barberousse aurait pu disposer de forces plus importantes. Le fait peut étonner, mais il s'accorde bien avec le caractère inconstant et le manque de décision du Roi. « Barberousse, raconte Monluc, après m'avoir ouy parler, tint conseil s'il debvoit retourner, et, voyant qu'il n'avoit que trente-six voyles, me prya l'excuser vers le roy et venir à Constantinople pour veoir les appareils pour l'année qui vient, ce que luy accorday pour faire le service entier ». De fait Barberousse abandonna immédiatement l'expédition d'Italie, et, accompagné par Monluc, rentra vers la fin de l'année à Constantinople, pour y diriger en personne les grands préparatifs militaires pour l'année suivante.

Pendant l'hiver on travailla ardemment à ces préparatifs à Constantinople. Marrillac en rentrant dans cette ville vers la fin de 1536 — il avait été envoyé par La Forest à la cour probablement pour porter au Roi le traité dont nous avons parlé, — trouva le Sultan dirigeant en personne les grands

(1) *Ibidem*, 313, 317.
(2) *Monluc au Cardinal Du Bellay*, Charrière, I, 327-8.

armements (1). Cette fois, écrivait-on, le Sultan était décidé à « faire la plus cruelle guerre qu'il fist oncques par mer et par terre à l'Empereur et ne cesser qu'il ne l'eust chassé d'Italie (2) ». Il aurait aussi désiré que le Roi de France transportât de son côté le centre de la guerre en Italie conformément à l'accord précédent. C'est peut-être dans ce but qu'il envoya au cours de l'hiver de 1536-1537 une ambassade chez son allié, car le renouvellement pour une nouvelle période de trois ans de la trêve (3) conclue en 1534 semble bien n'avoir été qu'un prétexte.

Cette fois encore, François Ier manqua de décision. Il se laissa entraîner par Montmorency, et contrairement à son accord avec le Sultan, transporta le centre de la guerre en Picardie et en Artois. Toutefois pour faciliter le succès de son allié en Italie, il essaya par voie diplomatique d'isoler l'Empereur, en attirant de son côté les Vénitiens et le Pape. Mais sa diplomatie n'eut aucun succès auprès du pape Paul IV. Elle n'en eut pas davantage du côté des Vénitiens.

Ceux-ci, à la suite de l'expédition de Tunis, s'étaient jetés dans les bras de l'Empereur. La Forest, irrité, se vengea en persuadant que c'était à leur instigation que Charles-Quint avait entrepris son expédition contre Tunis (4). Le Sultan en fut tellement irrité qu'il fit communiquer par ses paschas au bail vénitien de Constantinople qu'il « estoit bien adverty

(1) Bourrilly, *L'ambassade de la Forest et de Marrillac à Constantinople* dans *Revue Historique*, t. LXXVI (1901), p. 301.

(2) Charrière, I, 324.

(3) Gayangos, *Calendar of State Papers*, t. V_2, n° 13, p. 327. Cf. n° 140, p. 339.

(4) Bourrilly, *loc. cit.*, 311. — Paruta, *Hist. Venet.*, lib. VII, p. 395.

de ce que apertement et en secret ilz faisoient pour l'Empereur son ennemy mortel et qu'il leur commandoit qu'ilz eussent à se départir des capitulations qu'ilz avoient avec luy, autrement il se déclaroit leur ennemy, délibéré l'année prochaine leur faire la guerre à feu et à sang (1) ». Ces menaces n'eurent pas non plus d'effet.

Après la retraite de l'Empereur, l'ambassadeur français à Venise chercha à exploiter cet échec pour gagner de nouveau les Vénitiens à la France. Mais ce fut encore en vain. Sur le conseil de François Ier, Soliman envoya alors à Venise le célèbre interprète Younis-bey avec mission de demander aux Vénitiens se « declarer amys de ses amys et ennemys de ses ennemys. Autrement il (le Sultan) leur feroit la guerre de toute sa puissance (2) ». Mais ces menaces n'eurent pas plus de résultat que la mission spéciale de Guido Rangone (3).

En mai 1537 les préparatifs de la grande expédition projetée étaient achevés. La flotte fut mise sous le commandement de Loutfi-Pascha, beau-père du Sultan, et de Barberousse, tandis que le Sultan prit le commandement de l'armée de terre. En mai (4), toutes les forces étaient concentrées à Valone, en face de Brindisi. Dans le camp du Sultan se trouvait aussi La Forest (5) dont la mission devenait délicate, depuis que les difficultés entre la Porte et Venise

(1) Charrière, I, 310.
(2) Charrière, I, 324. — Paruta, 405.
(3) Paruta, 412 suiv.
(4) Les importantes mémoires de Antonio Longo, inédites. Bibl. Uerini (Venise). Cl. IV. Cod. IX, f° 2.
(5) Voir *la lettre de La Forest de Valone le 13 juillet*, publiée par Bourrilly, *loc. cit.*, 315-22.

faisaient prévoir que la campagne se tournerait contre celle-ci.

De fait il semble qu'une guerre contre les Vénitiens satisfaisait le Sultan plus qu'une guerre contre l'Empereur. Elle servait davantage ses intérêts et il faut avouer que le Sultan était un homme qui n'avait devant les yeux que l'intérêt de son Etat. « On ne doibt faire fondement de chose que le Grand Seigneur promist au roy, — écrivait Marrillac qui, étant secrétaire d'ambassade, puis ambassadeur par intérim à Constantinople, connaissait le Sultan — car il ne l'exécutera sinon en tant qu'il le verra tourner entièrement à son prouffict et advantaige ou qu'il y sera nécessairement contrainct (1). »

Auparavant Bajazet II (2), ayant son camp à Valone, avait été tenté du désir d'avoir l'île de Corfou, qui appartenait aux Vénitiens. Soliman ne faisait que renouveler le plan de son grand-père. Pour comble de malheur les Vénitiens autant que le Roi fournirent au Sultan le prétexte cherché pour satisfaire son désir, sans que celui-ci parût infidèle aux accords conclus. Les Vénitiens détruisirent quelques vaisseaux turcs (3). Ils eurent beau faire des excuses, le Sultan refusa de leur pardonner. D'autre part, le Roi ayant pris la décision de trans-

(1) Kaulek, *Correspondance politique de MM. de Castillon et de Marrillac.* Paris, 1885, n° 301, p. 269. — *Marrillac à Montmorency.* Londres, 12 février 1541.

(2) Bibl. Nat., ms. ital., n° 1238, f° 79.

(3) Zinkeisen, *Geschichte des Osmanischen Reiches in Europa*, II, 767-9. Cf. Historie di tutte le cose degne di memoria quai del anno 1524 sino a questo presente sono occorse nella Italia, nella Provenza, nella Franza, etc. Venise 1540, p. 166-7 ; Mémoires de Longo ci-dessous, 182-3.

porter le centre de la guerre dans le Nord, le Sultan commença à perdre confiance dans son allié. « Nous ne voulons obmettre de vous dire, écrivaient les ambassadeurs de Venise au Roi (1), que par tous les advis qui viennent en Italye..., il s'entend que vous n'avez intention à aultre entreprise qu'à celle du cousté de Flandre, et qu'il n'y a aulcune apparence de préparatifs pour fayre passer de deça ; de sorte que l'on juge que l'empereur n'aura à fayre en Italye que contre le Turcq, s'il vient. Et ne doubte-t-on point, Sire, que ce mesme advis par ces seigneurs ne soit donné aux Turcs, en intention de le refroidir de son entreprinse et sy l'on voit par lettres de la Forest que jà il a commencé à prendre umbre sur l'entreprinse que vous faictes de delà, doubtant qu'elle ne vous empêche d'entendre du cousté de deça, selon qu'il en a esté donné intention. Il y a danger qu'en ce soupçon il ne manque de son cousté, sur quoy, syre, il vous plaira fayre la considération que requiert chouse de semblable importance. » Mais le Roi n'en persista pas moins dans ses décisions. La conséquence fut que en juillet 1537 le Piémont était perdu à l'exception de Turin, Savigliano et Pignerol assiégés par les Espagnols (2). Cela se passait dans le même temps où le Sultan tenait son camp à Valone. « Comme il (le Sultan) sceu que le Roy faisoit la guerre en Flandre — écrivait-on plus tard — il s'en retourna fort indigné de ce qu'il (François) luy avoit manqué de parole (3) ». De plus, la flotte française restait à Marseille, sans se presser de s'unir

(1) 7 mars 1536, Charrière, 325.
(2) Lemonnier, *loc. cit.*, 92.
(3) Voir ci-dessous les Annexes, p. 181.

à celle des Turcs, conformément à l'accord conclu.

En mai la flotte turque était déjà à Valone tandis que Saint-Blancard ne quittait avec sa flotte Marseille que le 15 août (1). Avant de pouvoir être informé de ce départ, le Sultan leva, le 19 août (2), son camp de Valone et se dirigea vers Corfou. La Forest resta à Valone, gravement malade, et certainement très désillusionné en voyant que son œuvre avait eu un résultat contraire à celui qu'il espérait. Il mourut dans les premiers jours de septembre (3).

Lez Turcs commencèrent, le 26 août, le siège de Corfou, mais le Sultan aussitôt, — comme autrefois Bajazet II — se convainquit que la forteresse était inexpugnable. Au bout de dix jours, sur le conseil de Aias Pascha, il leva le siège de la forteresse, sans lever cependant le blocus de l'île. Quelques jours après, le 10 septembre (4), le baron de Saint-Blancard fit à son tour son apparition avec sa flotte. Il fut très bien accueilli et largement rémunéré (5). Cependant tous ses efforts pour obtenir 100 galères afin de ravager Pouille, Sicile et Spagne restèrent vaines. Le Sultan donna l'ordre, le lendemain de son arrivée

(1) *Journal de la croisière du Baron de Saint-Blancard*, Charrière, I,340.

(2) D'après *le Journal de Soliman chez Thúry* « Török-történetirók », t. II, p. 26, n. 1. Cf. Historie di tutte le cose degne di memoria..., Venise, 1540, p. 167, où est donné comme date de départ du Sultan le jour de 20 août.

(3) Cf. Bourrilly, *loc. cit.*, 324. Le Roi gratifiait sa sœur Madeleine, avec la somme de 100 écus d'or « en souvenir des services que le dit Jean son frère lui a rendus en Turquie ». *Catal. des actes de François Ier*, t. III, n° 2973.

(4) *Journal de la croisière du Baron de Saint-Blancard*, Charrière, I, 345.

(5) *Ibidem*, 350.

(6) Cf. les mémoires de Longo, ci-dessous, p. 187.

(11 septembre) de lever le siège et le 15 septembre quitta Corfou (1).

Soliman ayant dans sa suite Marrillac, qui était chargé par intérim de représenter le roi de France, retourna vers sa capitale. Saint-Blancard de son côté fut contraint par le temps de rester dans le Levant pendant l'hiver, mais il évita de se joindre à Barberousse, au cours des dévastations qu'il fit dans les îles des Vénitiens (2).

Après le départ du Sultan de Corfou, en octobre — on voit quelle anarchie régnait dans la coopération des deux alliés — les Français commencèrent la guerre en Italie et reconquirent le Piémont. Au lieu de seconder la France en Italie, dans le même temps une armée turque envahissait la Hongrie, et anéantissait en novembre à Eszek une grande armée autrichienne commandée par Katzianer (3).

Si l'on excepte les troupes qui occupèrent Castro, assiégèrent Otrante et ravagèrent pendant quelque temps les côtes de Calabre (4) et de Pouille, l'Italie resta épargnée par les Turcs.

C'est ainsi que fut exécuté le fameux accord franco-turc qui avait pour but une action commune en

(1) D'après *le Journal de Soliman*, *Thûry*, *loc. cit.*, II, 26, n. 1. Historie di tutte le cose degne di memoria, p. 170. D'après Longo la date serait 11 septembre. Voir ci-dessous, p. 187.

(2) *Journal de la croisière du Baron de Saint-Blancard*, Charrière, I, 372 : « Et entendu que Barberousse suyvoit les isles pour les saccaiger et prendre qui estoient aux Vénitiens, *le baron, pour ne s'y trouver*, print le chemin de la coste de terre. »

(3) Huber, *Geschichte Österreichs* dans *Geschichte der Europäischen Staaten*, Gotha, t. IV, 59, 60. — Zinkeisen, II, 828.

(4) Voir les Annexes, p. 181. Historie di tutte le cose degne di memoria, p. 167. — Charrière, I, 337 ; *Historico discorso di Giuseppe Cambiano* dans *Mon. Hist. Patriæ*. Torino, 1840, Scriptores I, p. 1042 ; cf. *Les Mémoires de Longo*, ci-dessous, p. 185.

Italie. *Parturiunt montes, nascitur ridiculus mus.*

En février 1538 l'Empereur, le Pape et les Vénitiens formèrent la fameuse ligue de Nice, dirigée contre les Turcs. L'évènement contraria François Ier. « Estant de présent le pape et l'empereur si grands amys qu'ils sont, — écrivait le Roi à Marrillac — il est bien à croyre qu'ayant l'un et l'autre amassé une très grande somme de deniers pour employer contre les forces du Turc, ne venant le dict Turc en la chrestienté et ne s'accordant paix entre nous, tout ledict argent sera converty à me faire la guerre et fauldra que je supporte ce faix » (1). Le Roi finit en conséquence par s'accorder avec l'Empereur avec qui il eut une entrevue à Aigues-Mortes où ils « se proclamèrent unis comme deux frères (2) ». Le Roi non seulement s'obligeait à rompre avec ses alliés infidèles, mais encore à participer à une guerre offensive contre eux. En novembre l'Empereur faisait connaître aux Allemands que son beau-frère avait promis de lui fournir 2.000 écus par mois « pour nous assister à l'offensive contre le Turc », et pour démontrer « la parfaite amitié d'entre nous et son affection au bien public de la chrestienté (3) ».

(1) Avignon, 14 mai 1538. Kaulek, L. Farges et G. Lefèvre-Pontalis, *Correspondance politique de MM. de Castillon et de Marrillac*. Paris, 1885, n° 59, p. 47.

(2) Lemonnier, *loc. cit.*, 93.

(3) *L'instruction de Charles-Quint à l'évêque de Lund*. Tolède, 30 novembre 1538. Ribier, *Lettres et Mémoires d'Estat*, Paris, 1666, t. I, p. 269. — Cf. p. 293.

3. — *La duplicité du Roi et les efforts de Rincon pour maintenir l'alliance franco-turque.*

« Il n'y a ici homme d'intelligence, écrivait Guillaume Pellicier, ambassadeur français à Venise, qui ne tienne que la prorogation des tresves qui courent est au désadvantage du roy et que le dit seigneur François ne doibt pour chose du monde s'y laisser aller » car « elle (la trève) achèvera de mal contenter le Turc, le détacher d'avec le roy et luy donner l'occasion de faire la paix avec ces seigneurs icy, sans que le roy en ait l'honneur » (1). Ces calculs politiques de Pellicier étaient fondés. Le Roi lui-même, semblait-il, ne pensait pas autrement. Mais la crainte que la ligue ne dirigeât ses armes contre lui et surtout l'espoir bien naïf d'obtenir de l'Empereur le Milanais par une simple entente cordiale — c'était la politique de Montmorency — l'avaient amené à s'accorder avec son ennemi. Toutefois une certaine méfiance à l'égard de son beau-frère lui inspirait la volonté de maintenir ses anciennes alliances. D'un côté Montmorency, l'inspirateur notoire de la politique d'entente cordiale avec l'Empereur, recevait le plus haut office de la couronne, la connétablie. De l'autre François envoyait à Constantinople des fuorusciti comme Rincon et Cantelmo, les plus grands ennemis de Charles-Quint. Grâce à l'habileté de ces fuorusciti, surtout à celle de Rincon, l'alliance avec les Turcs, plusieurs fois mise en péril, finissait toujours par être sauvée.

(1) Charrière, I, 369. Venise, 5 avril 1538.

Lorsque le bruit de l'accord survenu entre François et l'Empereur courut en Orient, les marchands français eurent un instant la crainte d'être arrêtés ou massacrés (1). On crut même que le baron de Saint-Blancard était prisonnier à Constantinople et sa flotte captive (2). Mais nous savons par le journal de sa croisière que sa présence à Constantinople, qui d'ailleurs avait lieu en février et mars, époque où on ne soupçonnait nullement l'accord en question, s'explique par des raisons toutes différentes. La vérité est qu'il était venu à la Porte « pour avoir secours de vivres et argent (3) », de l'allié de son maître, le Sultan. Effectivement le baron et ses compagnons reçurent de l'argent et des « cafetans » et ses galères furent approvisionnées de tous les vivres nécessaires (4). Le 11 avril 1538 (5), le baron quittait Constantinople et au mois de juin (6) il gagnait la France, avant l'entrevue de son maître avec l'Empereur à Aigues-Mortes (14 juillet).

Dès que « la trahison » du Roi Très Chrétien fut connue à la Porte, le représentant de la France près la Porte n'eut plus la même faveur. Heureusement que ce représentant était à cette époque Rincon, le personnage le plus agréé par le Sultan et les paschas. Un autre peut-être n'eût pu éviter que l'orage n'éclatât sur lui.

(1) Andreæ Mauroceni, *Historia Veneta* (1521-1695). Venise, 1623, lib. V, 203. — Cf. *la lettre de Guillaume Pellicier de Venise*, 23 avril 1538. Charrière, I, 370.

(2) Gayangos, *Calendar of State Papers*, V[1], n° 206, p. 481.

(3) Charrière, I, 374.

(4) *Ibidem*, 376-380. *Le Journal de la croisière du Baron de Saint-Blancard.*

(5) *Ibidem*, 380.

(6) *Ibidem*, 383.

Rincon avait quitté la cour en janvier 1538 (1) pour aller prendre à la Porte la place que la mort de La Forest avait rendue vacante. Le 16 mars il était à Raguse (2), à l'instant où le Sultan faisait de grands préparatifs pour l'expédition contre le partisan de Ferdinand, le Voevod de Moldavie, Pierre Rareş. Il dut arriver à Constantinople vers le mois de mai. Il n'eut pas de nouvelles de l'accord de son maître avec l'Empereur, de « cette mutation des affaires » (3), avant le mois d'octobre où il reçut des lettres du Roi et de Montmorency, datées du mois d'août (4). Le Roi l'invitait à mettre le Sultan au courant des accords de Nice et d'Aigues-Mortes « en la meilleure forme et plus expediente voye » et de se donner la peine de conserver l'amitié du Sultan et de « solliciter la bonne voisinance et seurté... pour le tranfic et conversation respectivement des uns subjets avec les autres ».

Le Sultan dut apprendre la nouvelle de la trahison de son « frère », au cours de son expédition de Moldavie. Elle lui fut certainement très désagréable, mais il eut la prudence de se dominer. L'intérêt de sa politique lui conseillait de conserver de bonnes relations avec la France, surtout dans un temps où toute la chrétienté — même Zapolya qui s'accorda

(1) Bibl. Nat., ms. Clairambault, 1215, f° 78 « à Antoine de Rincon... 10.476 livres tournois..... pour (sa) depense en ladite charge d'ambassadeur durant deux annés entieres commencées le 5 janvier 1537 (1538) et finies le 4 janvier 1539 (1540) durant le quel temps il a continuellement vacqué en icelle charge à raison de 20 livres tournois par jour... »

(2) Charrière, I, 368.

(3) Ribier, *Lettres et Mémoires d'Estat*. Paris, 1666, I, 419. — *Rincon* au Roi.

(4) Ribier, I. 237. Rincon à Montmorency. Pera, 28 octobre 1538.

en février 1538 avec Ferdinand par la paix de Nagy-Várad — était coalisée contre lui. Cette circonstance explique que le Sultan reçut comme bonnes les explications que lui donna Rincon au sujet de la diplomatie de son maître. D'autre part Rincon sut gagner par des cadeaux (1) les paschas, notamment Aias et Loutfi-Pascha. « Le trafic de marchandises » et les bonnes relations entre les deux Etats furent ainsi sauvés. « Ils (le Sultan et les pachas) en démonstrent estre contents et satisfaits — écrivait Rincon au Connétable le 26 déc. 1538 (2) — de tout ce qui iusques icy a esté passé et traité de pardelà, en tant que Sa Majesté ne condescendera à chose qui leur redonde à plus grand priudice et désavantage. »

En conservant ces bonnes relations avec les Turcs le roi de France risquait de mécontenter l'Empereur. Il fut cependant assez habile pour louvoyer entre deux eaux. Et à cette fin il affecta de soutenir par son intervention diplomatique les intérêts de l'Empereur à la Porte. Après le retour de Marrillac à la cour (16 juin), on fit connaître à l'ambassadeur de Charles à Paris, que le Sultan n'avait pas été mécontent de la paix survenue entre l'Empire et la France et de plus qu'il avait donné à entendre à Marrillac qu'il serait volontiers disposé à s'entendre avec l'Empereur, à l'exclusion des Vénitiens, et qu'il accepterait que le roi de France fut le médiateur de cette paix (3). L'Empereur, d'accord avec le pape

(1) Voir *les Comptes de l'ambassade de Rincon en Turquie*, publiés par Charrière, I, 474 suiv.

(2) Andrinople, 26 décembre 1538. — Ribier, I, 337.

(3) Gayangos, *Calendar of State Papers*, t. VI, p. I, n° 4, p. 8. Que ce

Paul IV, craignant que les Vénitiens ne traitassent eux-mêmes avec les Turcs, accepta l'intervention du Roi. Par une ironie des choses c'étaient deux fuorusciti, ennemis acharnés de l'Empereur, César Cantelmo et Rincon qui étaient chargés d'opérer cette transformation politique au profit de l'Empire. « J'ay faict une dépesche par César Cantelmo... au sieur Rincon, écrivait le 7 juillet le Roi à Marrillac (1), à ce qu'il essayast et mist peine de persuader icelluy Grand Seigneur de se voulloir condescendre à faire une tresve et suspension d'armes avec la chrestienté et aussi de reconsilier ladicte segneurie de Venize envers le dict Grand Seigneur, le tout pour quelque temps, chose que ledict sieur Rincon a si très bien sceu guyder et conduire que par ce qu'il m'a dernièrement escript il a dèsjà avancé à négocyer en ceste affaire, de sorte qu'il espère que ladicte tresve et suspension d'armes se fera et conclura de brief, et que dedens peu de jours il m'en fera sçavoir de bonnes nouvelles, dont je suys seur que nostre dict Sainct Père, le dict seigneur empereur et ladicte seigneurie seront merveilleusement aises... »

Mais si le Roi estimait utile pour sa politique une trève entre la ligue de Nice et le Sultan, celui-ci n'y trouvait pas la même utilité pour la sienne. Marrillac, qui connaissait le mieux le Sultan, à l'encontre de son maître, se montrait pessimiste. « Avec ce,

fait là était une pure invention de la diplomatie française prouve le fait que Marrillac avait quitté Constantinople en mai, le temps, où Soliman ne pouvait rien savoir de l'accord qui fut conclu en juillet. Rincon, lui-même, ne savait officiellement qu'en octobre.

(1) Kaulek, *Correspondance politique de Castillon et Marillac*. Paris, 1885, n° 128, p. 109, Paris, 7 juillet 1539; cf. *Les Mémoires de Longo*, ci-dessous, p. 188.

Monseigneur, écrivait-il à Montmorency (1), je ne puys penser, quelque intercession que le roy face, que le Turcq laisse les armes sans travailler ledict seigneur empereur auquel il ne veult bailler temps de reprendre forces, comme j'ay tousjours cogneu estant de par delà, quelques belles promesses qu'il face, qu'il ne tient sinon en tant qu'elles font pour luy, comme aux ans passéz (2), Monseigneur, il vous aura pleu en avoir veu l'expérience ». De leur côté tous les ambassadeurs s'occupant des affaires orientales, Pellicier, Rincon, Cantelmo, voyaient de grands désavantages pour le Roi dans l'accord avec l'Empereur. Rincon entre autres était toujours partisan déclaré de la politique levantine basée sur l'alliance du Sultan et du Roi. C'est très probablement lui (3) qui suggéra au Sultan la réponse que fit ce dernier aux propositions de François relatives à la trève générale : « Puisque le roy d'Espagne désire que luy soit octroyée ma Imperiale Treve, et que cela vous fera plaisir, il faut qu'il vous restitue et delivre en vos mains toutes les Provinces, Païs, lieux... que par cy devant il vous a enlevé et jusques à présent vous détient et occupe (4). »

Vers la fin de juillet 1539 Cantelmo se rendait à la Cour. Dès le 2 août l'ambassadeur de l'Empereur lui annonçait le résultat négatif de l'intervention

(1) Kaulek, *loc. cit.*, n° 161, p. 139. Londres, 25 octobre 1539.

(2) En 1537. Voir ci-dessus, p. 102 et suiv..

(3) Nous verrons plus bas qu'il jettera pendant l'année même les bases d'une nouvelle alliance dirigée contre l'Empereur.

(4) François est nommé par le Sultan : « pacificateur et médiateur de tous les actes et gestes de la nation de Nazaréens », Ribier, *Lettres et Memoires d'Estat*, I, 458. Mai 1539 ; *Les Mémoires de Longo*, l. c., (ci-dessous, p. 188) demonstrent que Rincon a excité le Sultan contre Charles V.

française qu'il avait appris de la bouche de Montmorency. Celui-ci pour expliquer l'échec déclare que ni Rincon, ni Cantelmo n'avaient pu obtenir une audience de l'Empereur et qu'ils avaient pu conférer seulement avec Aias Pascha (1). La lettre du Sultan témoigne que c'était inexact.

Le roi de France de son côté communiqua, par un ambassadeur spécial, à son beau-frère le résultat de son intervention diplomatique. L'ambassadeur devait dire à Charles-Quint que « Rincon, suivant l'intention du Roy, fit toutes les remonstrances qui lui semblerent estre requises et à propos, pour le persuader de venir à ladite Treve générale », mais que le Sultan étant prêt d'occuper Castelnovo, avait refusé (2). L'Empereur répondit ironiquement « qu'il sçait bien que ledit Seigneur y a fait tout ce qu'il a peu, et est tout certain qu'il ne tient pas le Turc en sa manche », et il invita le Roi « à faire une ligue défensive et offensive » contre les Turcs (3).

De même aux Vénitiens qui se plaignaient de la diplomatie de Rincon, le Roi répondait par leur ambassadeur à Paris : « En effet, bien que je sois l'ami du Turc, je ne le tiens pas dans mes mains; je ne puis le faire agir à ma guise, l'arrêter et pousser comme je veux... Si je le pouvais je me serais servi de son argent et de ses vaisseaux pendant que je faisais la guerre à l'Empereur (4) ». Les Vénitiens répon-

(1) Gayangos, *Calendar of State Papers*, VI_1, n° 77, p. 176 ; n° 78, p. 177 (Rapport du 2 août 1539).

(2) L'instruction à l'Eleu d'Auranches, Chantilly, 5 août 1539. — Ribier, *Lettres et Memoires d'Estat*, t. I, 467.

(3) Le rapport d'Eleu d'Auranches, septembre 1539 (Ribier, *loc. cit.*, I, 469-70.)

(4) D'après les archives de Venise chez Zeller, *La diplomatie française vers le milieu du* XVI*e siècle*. Paris, 1881, p. 188.

dirent qu'ils ne doutaient pas des bonnes intentions du Roi (1).

L'intérêt de ces derniers était sans contredit de traiter avec le Sultan. Autrement leur commerce risquait d'être anéanti. Le Roi de France crut opportun d'utiliser cet embarras pour attirer la République dans sa sphère en échange d'une médiation en sa faveur à la Porte. Cantelmo fut, à cette fin, de nouveau dépêché dans le Levant. Il devait passer par Venise pour réaliser cette combinaison diplomatique. Mais l'Empereur crut pouvoir déjouer les machinations du Roi en sollicitant de celui-ci une action commune auprès de Venise pour la détacher définitivement des Turcs. Le marquis del Vasto, gouverneur du Milanais, représentant l'Empereur, et le maréchal d'Annebaut, gouverneur du Piémont, représentant le Roi, firent, le 1er décembre, leur apparition à Venise (2). Mais la République eut vite fait de se rendre compte de la comédie que jouaient les deux beaux-frères. On prétend même que d'Annebaut « persuada secrettement paix et amitié avec Solyman (3) ». Aussi Venise décida-t-elle de continuer ses négociations avec la Porte. Pellicier lui-même lui conseillait de conclure avec les Turcs une paix « que personne peust calomnier ne prendre en mauvaise part (4). »

(1) *Ibidem*.

(2) Cf. Zeller, *loc. cit.*, 195.

(3) *Ibidem*.

(4) *Ibidem*. Cf. Friedensburg, *Nuntiaturberichte aus Deutschland*, I, t. IV, n° 259, p. 209. *Morone à Farnèse*, Vienne, 24 septembre 1539 : « ..... mi disse molto secretamente che Franza faceva ogni opera per redurre questa pace tra il Turco et Venetiani *senza gli altri confederati*. »

A cette époque, les relations de la France et de la Turquie étaient redevenues excellentes grâce au tact et à la diplomatie de Rincon. Une preuve en est la lettre d'amitié par laquelle le Sultan invitait son « puissant frère » à la fête de la circoncision de ses fils (1). La lettre fut apportée au Roi par « le plus excellent des principaux interpretes », Younis bey, bien connu de ce dernier qui le pensionnait (2).

Mais peu de temps après survint un évènement qui jeta un peu de froid entre les deux amis et faillit même amener entre eux une rupture. C'est la visite que l'Empereur, ayant obtenu du Roi la permission de traverser la France pour soumettre les Gantois (3), fit à François Ier, à Paris, le 1er janvier 1540. Ayant l'espoir bien naïf d'obtenir de lui le Milanais, le Roi s'efforça de faire à son beau-frère un accueil aussi splendide que possible. Mais une fois de plus, le Roi fut dupé, car non seulement Charles-Quint semble bien s'être décidé dans son for intérieur à renvoyer la cession du Milanais aux calendes grecques mais encore avoir conçu le projet de brouiller par une intrigue François Ier et le Sultan. « Charles-Quint causant parmy les dames, écrivait-on dans un mémoire postérieur, dit qu'il falloit que le Roy et luy fassoit la guerre au Turc et estant à Paris il écrivit à plusieurs ambassadeurs à Constantinople comme à

(1) Soliman à François Ier, de Const., 28 sept. 1539 (Ribier, I, 473-4).

(2) Il recevait 1.000 écus par an. *Les comptes de l'ambassade de Rincon en Turquie* (Charrière, I, 479) : Payé à Jonis-Bey, premier truchemen de la Porte, à bon compte du salaire que luy a esté promis de mille escuz d'or par an... »

(3) *L'invitation du Roi*, chez Weiss, II, 540. « Nous..... avons délibéré, écrivait Charles V, d'aller en iceulx nosdits pays (Pays-Bas) et passer par le royaulme de France, pour gaigner tant plus le cueur et voulenté dudit sieur roy » (Weiss, II, 551).

ceux de Venise, Florence, Gênes et autres et à de grands banquiers, qu'il estoit le mieux du monde avec le roy son frère et le mieux d'accord avec luy et qu'il ne falloit jamais plus parler de guerre entre eux deux, mais de la faire aux autres et surtout aux Infidèles selon leurs conventions entr'eux faites. Tout cela vint à la connaissance du Grand Seigneur... (car l'Empereur l'avoit foit esprès) (1). »

Déjà auparavant, les Impériaux avaient cherché, par intrigues, à brouiller les cartes entre François et Soliman en répandant tendancieusement à Constantinople la nouvelle que « l'appointement d'entiere et ferme paix entre sa Majesté (François) et ledit Empereur » serait « faite directement en conspiration de la ruine de cestuy Seigneur (Soliman) » et que Charles-Quint aurait promis au Roi la couronne impériale de Constantinople (2). Mais ces intrigues furent déjouées, sans difficultés exceptionnelles, par Rincon.

Au contraire, celles que mena l'Empereur étant à Paris, faillirent réussir auprès du Sultan. Aussitôt que celui-ci fut informé de la visite de Charles-Quint à Paris, il « envoya quérir l'ambassadeur du Roy, Rincon. Venez-çà, dit-il, vous me venez icy entretenir et abrevver des plus belles paroles du monde de vostre maistre et de son amitié et c'est tout au contraire, tenez, lisez cela, si ce n'estoit pour peu je vous ferois trancher la teste (3) ». « Soliman fut si alarmé, dit

(1) Bibl. Nat., f. fr., 20,977. *Mémoire des ambassadeurs et agens de france a Constantinople depuis qu'il y a alliance entre les Rois de france et les Empereurs des Turcs.* Voir ci-dessous, p. 176, n. 1.

(2) *Rincon à Montmorency*, Andrinople, 7 février 1539 (Ribier, *loc. cit.*, I, 371).

(3) Le mémoire cité ci-dessus.

une autre source (1), qu'il s'emporta contre François, le traitant d'ingrat et de cervelle légère et il fut sur le point de faire mourir Rincon, son ambassadeur ». Mais cet orage passa vite. Par son habileté diplomatique, par son amabilité, son prestige, ses largesses, par lesquelles il acheta Loutfy-Pascha, beau-frère du Sultan (2), Rincon parvint à « endormir » celui-ci « sur le passage de l'Empereur en France » et les relations amicales furent rétablies. « Les affaires de nostre Maistre en ces cartiers, écrivait Rincon à Montmorency, le 20 février 1540, nonobstant que le passsage de l'Empereur par la France les a un peu alterées, jusques à présent sont icy en bonnes dispositions, grâce à Dieu (3). » « Cézar Cantelme, cy devant dépesché en Levant, écrivait le Connétable à Marillac, le 19 mars 1540 (4), est ces jours icy arrivé, et a rapporté si bonnes nouvelles que je vous puys asseurer que les affaires du roy vont très bien de ce costé là ». « Nonobstant quelques jalousyes que on ayt eues où il est du passaige de l'empereur en France, écrivait Rincon à Pellicier le 10 juillet 1540, les

(1) Archives Nationales, K 1347 « *Extrait de l'histoire manuscrite des Traitez faites par la France avec les Puissances étrangères.* » V. ci-dessous, p. 181.

(2) *Comptes de l'ambassade de Rincon en Turquie* : « A Lotfy, premier bascha, pour gaigner de plus en plus sa faveur et affection devers les affaires du roy et l'endormir sur le passaige de l'empereur par France : donné en diverses sortes de robes, tant de drap d'or que de soye, jusques à la somme de trois cens escuz d'or. »

A Mohametz, troisième bascha, pour le faict et cause que dessus, donné aussi en robes jusques à la vallur de cent cinquante escuz.

A Rostan, gendre du Grant Seigneur et son dernier bascha, donné aussi pour luy mieulx faire croire les excuses dudit passaige de l'empereur par France, en robes jusques à la somme de cent cinquante escuz (Charrière, I, 474, 475). Cf. p. 476.

(3) Ribier, I, 502-3. Charrière, I, 425.

(4) Kaulek, *loc. cit.*, n° 208, p. 173.

affaires de Sa Majesté ne laissent à se bien porter et que quelque issue qu'il advienne entre leurs majestez, nous aurons tousjours le Grand Seigneur pour amy comme auparavant (1). ».

A peine Charles-Quint eut-il quitté Paris que François Ier finit par comprendre qu'une fois de plus il allait être sa dupe. « L'Empereur traîna les choses en longueur, jusqu'au mois de juin, où les négociations furent rompues. Dès ce moment, on recommença à croire à une guerre prochaine (2) ». Ce fut la fin de la duplicité de François. Le Roi se jeta, plus décidé que jamais, dans les bras de Soliman. L'étoile de Rincon se remit à briller, celle de Montmorency à pâlir.

4. — *Renouvellement de l'alliance franco-turque contre Charles-Quint. — L'intervention diplomatique de la France à la Porte en faveur des Vénitiens. — L'assassinat de Rincon. — Le capitaine Polin.*

« L'empereur... n'estoit point résolu de donner la Duché de Milan au Roy — écrivait Pellicier à François Ier, en avril, — aleguant cette raison, que la mettant hors de ses mains, il se rendoit faible et faisoit son ennemy puissant (3) ». Le mois suivant, Rincon ne manqua pas de mettre les Paschas au courant des « excuses que l'Empereur commençoit à produire de non povoir restituer le duché de Millan au roy (4). »

(1) Charrière, I, 428.
(2) Lemonnier, *loc. cit.*, 96.
(3) Ribier, *Lettres et Memoires d'Estat*, 1, 519. Venise, 19 avril 1540.
(4) *Les comptes de l'ambassade de Rincon*, Charrière, I, 477.

A partir de ce moment, on ne songea plus qu'à renouveler l'alliance franco-turque pour contraindre Charles-Quint par les armes.

A peine François connut-il le refus de son rival, qu'il dépêcha dans le Levant de Vaulx et le secrétaire de Rincon, Maggio. En juin, ils arrivaient à Constantinople (1).

Nous ne connaissons pas les instructions qu'ils apportaient à Rincon, mais nous pouvons déduire des résultats de leurs négociations, qu'il s'agissait de renouveler l'alliance en vue de la guerre déjà projetée contre Charles-Quint. Rincon ne rencontre pas de difficulté. Le Sultan avait tout le premier intérêt à cette alliance. De Vaulx put rapidement quitter Constantinople pour porter au Roi la réponse favorable de Soliman (2) et « la résolucion de ce pour quoy il estoyt allé en Constantinople, avecques l'entière satisfacion et contentement de Sa Majesté » (François Ier) (3), en un mot « *une nouvelle ratificacion et confirmacion de l'amytié et bonne voulenté que le Grant Seigneur porte à Sa Majesté, laquelle a accordée, moult voullentiers et de très bon cueur, avecques telles promesses et offres que on eust sceu demander* » (4). Nous verrons plus loin, en fournissant de nouvelles preuves, que cette « nou-

(1) *Ibidem* : « Lundi XXIme dudit moys de juing, allant parler icelluy seigneur au baschatz touchant les nouvelles que auroient apportées le sr de Vaulx et monsieur Vincence Magi. »

(2) *Ibidem* : « Au premier secrétaire du Grand Seigneur qui avoit escript la lettre et responce dudit Grand Seigneur que reporta au roy ledit seigneur de Vaulx ».

(3) A. Tausserat-Radel, *Correspondance politique de Guillaume Pellicier*. Paris, 1899, n° 38, p. 64. *Pellicier à M. de Rodez*. Venise, 23 août 1540. Le 10 août, De Vaulx avait gagné Venise.

(4) *Ibidem*.

velle ratificacion et confirmacion de l'amytié » n'était qu'une formule diplomatique dissimulant le renouvellement de l'alliance offensive secrète. En outre, la diplomatie française obtint la délivrance de tous les chrétiens « qui se trouvoient esclaves (1), la restitution des navires français tombés aux mains des corsaires, et la remise des saintes reliques aux chrétiens de Jérusalem (2). »

Après avoir gagné le Sultan, la diplomatie française s'efforça de gagner les Vénitiens. En janvier, ceux-ci avaient envoyé auprès de Soliman, Badoer pour continuer les négociations avec la Turquie. Mais Rincon avait reçu l'ordre de son maître « de ne laisser entièrement obtenyr le beneffice de la paix à ces Seigneurs (les Vénitiens) sans en recepvoir quelque commodité » (3). Aussi Rincon suggéra-t-il à Soliman de déclarer aux Vénitiens qu'il ne ferait pas la paix avec eux « s'ils ne se faisoyent amys de ses amys et ennemys de ses ennemys » (4). Les Vénitiens se montrèrent fort mécontents envers Rincon à cause de cette condition qu'ils « treuvent fort estrange et de dure digestion » (5). Ils refusèrent d'ac-

(1) *Les comptes de l'ambassade de Rincon.* Charrière, I, 477, 478

(2) *Pellicier à Montmorency,* le 21 mars 1541.— A. Tausserat-Radel, *Correspondance politique de Guillaume Pellicier*, p. 253. Rincon espérait en obtenir des conditions plus favorables que celles obtenues par La Forest (1536). Il avait demandé, l'année dernière (1539), la Cour « si iceux Articles estoient suffisans, ou s'il falloit muer ou adjoûter ou lever quelque chose » car il se donnera la peine « de solliciter et poursuivre l'arrest et conclusion auprès des baschas en la meilleure manière et forme... possible ». (*Rincon à Montmorency,* Constantinople, 20 septembre 1539. Ribier, I, 472-3).

(3) *Pellicier à Rincon*, Venise, 31 octobre 1540. A Tausserat-Radel, *loc. cit.*, p. 135.

(4) A. Tausserat-Radel, *Correspondance politique de Guillaume Pellicier*, p. 16. — *Pellicier à Rincon*, Venise, 12 juillet 1540.

(5) *Ibidem.*

cepter la condition de peur « que pour ce ilz ne soyent contrainctz lui (Soliman) donner ayde contre aulcuns chrétiens (1), » c'est-à-dire contre l'Empereur.

Pellicier s'efforça alors de convaincre la cour qu'il « seroyt le meilleur de gaigner et attirer à soy cez Seigneurs (les Vénitiens) par obligation et beneffice que par contraincte » (2). L'ambassadeur de Venise à Paris pria lui-même le Roi « d'escripre au seigneur Rincon en faveur de cez Seigneurs, affin qu'il sollicitast plus vivement que jamais » au nom du Roi « leur paix et accord envers le Grant Seigneur (3). »

De fait Rincon, selon l'ordre du Roi (4), ne cessa pas, depuis l'arrivée de Badoer, de s'occuper de l'affaire des Vénitiens (5). Badoer lui-même rapporte aux Vénitiens le « contentement qu'il a des bons offices que journellement le seigneur Rincon faict par delà pour eulx » (6). Pellicier, de son côté, écrivait au Roi que Rincon avait déclaré à Badoer que l'amitié entre la France et le Grand Seigneur « estoyt comme ung aneau dedans le doy, qui ne se povoyt ouster sans le tailler » (7). Finalement, avec l'aide de Rincon, les Vénitiens obtinrent la paix qui fut signée le 2 octobre 1540. Le 12 novembre, Badoer regagnait Venise et la République, qui voyait ainsi son com-

(1) *Ibidem*, n° 19, p. 38. — *Pellicier au Roi*, 31 juillet 1540.

(2) *Ibidem*, p. 94. — *Pellicier à Montmorency*, 22 septembre 1540.

(3) *Ibidem*, p. 137. — *Pellicier au Roi*, 7 novembre 1540.

(4) *Ibidem*, p. 66. « ... Suyvant vostre voulloir et commendement ». — *Pellicier au Roi*, 26 août 1540.

(5) *Ibidem*, p. 66, 82. Cf. *Comptes de l'ambassade de Rincon* (Charrière, I, 476, 478.

(6) A. Tausserat-Radel, *Correspondance politique de Guillaume Pellicier*, 113. — *Pellicier au Roi*, 8 octobre 1540.

(7) *Ibidem*.

merce sauvé, ne tardait pas à inviter Pellicier à « congratuler et remercyer très affectueusement » François Ier (1).

La diplomatie française « avait atteint un double but : elle avait affaibli Venise dans l'Archipel de manière à ce qu'en cas d'alliance avec Charles-Quint elle ne dominât plus la Méditerranée, elle la forçait à se rapprocher de la France de laquelle dépendait l'amitié de la Turquie. Les Vénitiens, de même que tous les chrétiens qui faisaient le commerce en Orient, furent désormais contraints de subir notre protectorat. L'influence de la fière République était remplacée à Constantinople par celle du Roi Très Chrétien (2). »

Le Sultan n'avait accordé la paix aux Vénitiens que dans l'espoir que ceux-ci lieraient partie avec le Roi de France. En donnant audience à Badoer, Loutfy Pascha lui avait déclaré que François Ier était l'allié de son maître « et que s'il advenoyt que Charles d'Espagne fust pour avoir guerre avec la France, il estoyt besoing *du moings* que ces Seigneurs fussent neutres ». Le Sultan lui-même lui déclara en audience publique « que icelle (Venise) n'avoit à en remercyer aultre que S. M. (François Ier) et que sans l'intervention et pryère dudict seigneur roy ne l'eust jamais faict (la paix), si bien luy eust voullu cedder la moytié de son estat, tant griefvement estoit indigné contre elle » mais « que en recongnoissance du bien et proffict qu'elle avoit receu en faveur de luy... avecques le temps voullontairement viendroit

(1) *Ibidem*, 143. — *Pellicier au Roi*, 12 novembre 1540.

(2) Zeller, *La diplomatie française vers le milieu du* XVIe *siècle*. Paris, 1881, p. 210.

à condescendre et adhérer au party du roy... ce qu'il avoit bien déterminé mettre avant que la recepvoir à appoinctement ; mais que à la dissuasion et instance de S. M. s'en estoit déporté » et « *si elle ne se voulloyt du tout déclarer pour le roy, au moings qu'elle ne peust donner aulcun secours ne faveur à prince du monde contre ne au préjudice d'icelle* (la France) *et espéciallement à l'empereur à la deffension de Napples et Millan ; aultrement qu'ilz luy feroient desplaisyr* et s'en vouldroyt resentyr (1). »

Du discours de Loutfi Pascha et de celui du Sultan, on peut conclure, sans l'ombre d'un doute, à l'existence de l'alliance secrète, que nous affirmions plus haut, conclue à la suite de la mission de De Vaulx (2). On en trouve d'ailleurs la confirmation dans les rapports de Laski de Constantinople (3).

Si le Roi Très Chrétien songeait plus sérieusement que jamais à se venger de Charles-Quint et à recouvrer le Milanais avec l'aide de Soliman, celui-ci avait de son côté aussi le plus grand intérêt au maintien de son alliance avec la France, surtout après les changements survenus en Hongrie.

Le 20 juillet 1540 Zapolya termina sa vie si troublée, juste au moment où sa jeune femme Isabelle, fille de Sigismond, roi de Pologne, venait de lui donner un successeur. Il était toujours resté le protégé de François, dont il recevait des subsides, même après son accord avec Ferdinand en février

(1) A. Tausserat-Radel, *Correspondance politique de Guillaume Pellicier*, p. 194. — *Pellicier à M. de Rodez*, Venise, 18 décembre 1540. Cf. p. 166, *Pellicier au Roi*, 29 novembre 1540.

(2) Voir ci-dessus, p. 119.

(3) Voir plus bas, p. 126, n. 127-128.

1538. En juin de la même année, lorsqu'il était décidé à traiter avec Charles-Quint, François Ier avait envoyé par Statille à Zapolya la somme de 22,500 livres tournois (1) pour soutenir « la guerre qui est de présent au dict pays (Hongrie) à l'encontre des ennemis de la foy catholique (les Turcs) ». « Nous avons compris cette fois aussi — répondait Zapolya à François Ier — l'âme candide de votre Majesté très chrétienne envers nous, et cette bienveillance que vous n'avez cessé de nous témoigner dès le début de notre règne ». Cela se passait à l'époque où tout le monde croyait que les préparatifs de Soliman à Constantinople étaient dirigés contre la Hongrie. Mais l'orage se déchargea contre Rareş, le prince de Moldavie, partisan de Ferdinand, et à prix d'or (2), Zapolya fut cette fois encore épargné par Soliman.

Le Sultan toutefois n'avait pas renoncé à ses projets contre la Hongrie. Sa conquête n'était à ses yeux qu'une question de temps. Il n'attendait que l'instant propice. Rincon qui, mieux que tous, con-

(1) Bibl. Nat., ms. Clairambault, 1215, p. 78. « A Jehan Statille, Evesque de Transvanne de present ambassadeur devers le Roy de la part du Roy Jehan de Hongrie 22,500 l. t. par lettres à Paris le 20 juin 1539 pour (la) porter de cette Ville de Paris la part que seroit le dit Roy Jean de Hongrie et à luy delivrer pour estre employée en l'exercice de la guerre qui est de present audit pays à l'encontre des Ennemis de la foy catholique, et autres affaires concernant le bien et utilité de la chrestienté ». Cf. Friedensburg, *Nuntiaturberichte aus Deutschland*, I, t. IV, n° 236, p. 157. — *Farnèse à Alexandre*, Rome, 11 août 1539 : « Statille..... di ritorno di Francia si trova hora a Piacenza et par che riporti dalla Maesta Cristianissima per el suo re susidio di 40,000 scudi, 20,000 in contanti, et 20,000 in promisioni. »

(2) Friedensburg, *Nuntiaturberichte aus Deutschland*, I, t. III, n° 53. — *Alexandre à Farnèse*, Vienne, 22 octobre 1538. Cf. Fraknoi, *Monumenta comitialia regni Hungariæ*, II, p. 147. Jorga, *Gesch. d. rum. Volkes*, t. I.

naissait les secrets de la politique turque, avait déclaré que le Sultan « *auparavant la mort du feu roy* (Zapolya) avoyt destiné de usurper ledict pays (Hongrie) pour luy et y mettre pour seigneur ung sien filz (1) ». La mort de Zapolya lui fournit le prétexte désiré.

Les nobles Hongrois comprirent le péril auquel était exposé leur pays. Ils crurent pouvoir détourner l'orage avec l'aide de la France. Alors que Zapolya n'était encore que malade, Statille était déjà dépêché auprès de François pour l'avertir « de quelle importance et conséquence povoyt estre sa mort et quelles mutacions et troubles en povoyent sortyr (2) ». En cours de route Statille, recevait de nouvelles instructions : « Vous devez, lui disait-on, agir selon la volonté du Roi Très Chrétien et ne pas vous en écarter de la largeur d'un ongle (3) ».

Après la mort de Zapolya, un parti hongrois avait dépêché Verbőczy à la Porte pour obtenir, en cas de décès du fils de Zapolya, la « puissance de povoire eslire pour leur roy monseigneur d'Orléans (4) ». Les Hongrois espéraient par ce moyen sauver leur pays et obtenir le concours à la fois de François Ier et de Soliman. Ils proposèrent même le mariage de la jeune reine Isabelle avec le duc d'Orléans (5), mais le Roi qui n'était pas encore prêt à la guerre, refusa sous le

(1) A. Tausserat-Radel, *Correspondance de Guillaume Pellicier*, 113. — *Pellicier au Roi*, 8 octobre 1540.

(2) *Ibidem*. — *Pellicier à Rincon*, 31 août 1540. En mai 1540, Statille gagnait Venise.

(3) Pray, *Epistolæ procerum regni Hungariæ*. Pojonii, 1806, t. II, n° 37, p. 82-3. Cf. Ribier, *Lettres et Mémoires*, I, 531.

(4) *Correspondance politique de Guillaume Pellicier*, p. 181. — *Pellicier à M. de Rodez*. Venise, 4 déc. 1540.

(5) *Ibidem*.

prétexte qu'il ne voulait pas donner à ses ennemis « bon droict se plaindre de luy, ne pretendre aulcunement matière de rompture (1) ». C'était manifestement encore une faute de la diplomatie française, tenant toujours au manque de décision du Roi. Cependant la France soutint à la Porte, par la voie de Rincon, les intérêts des Hongrois. « Les ambassadeurs de Hongrye... pour impétrer plus facillement dudict Grant Seigneur ce par quoy ilz estoient allez vers luy, écrivait Pellicier, n'ont sceu trouver meilleur moyen que de s'ayder du nom et faveur du roy, qui leur a tant vallu, qu'ilz ont obtenu tout ce qu'ilz demandoyent (2) ». Le Sultan laissa la Hongrie au « Roi pupille » sous la condition de payer comme son père 50.000 écus. En cas de décès du fils de Zapolya le Sultan consentait à l'élection du duc d'Orléans (3). Bien plus le Sultan exprima sa volonté de défendre la couronne du fils de Zapolya, comme auparavant, celle de son père, contre les menées de Ferdinand.

En se préparant à la guerre contre ce dernier, Soliman avait intérêt à ce que son allié se disposât de son côté à entrer en campagne. C'est dans le but d'inviter François Ier à attaquer Charles-Quint, pour empêcher celui-ci de secourir son frère, que le Sultan dépêcha Rincon en France

(1) *Ibidem.*

(2) *Ibidem*, 183. *Pellicier à la ducesse de Ferrare.* Venise, 11 déc. 1540. Cf. *le rapport de Laski à Ferdinand*, de Constantinople, 30 novembre 1540 : « ... fuit que (Rincon) magno auxilio oratoribus regis Joannis, ut Hungariæ regnum daretur puero... »; Gevay *Urkunden und Actenstücke*, t. IX, p. 102 : Le 17 octobre les ambassadeurs hongrois, Verbőczy et Eszéky, quittaient Constantinople. (Fessler, *Geschichte von Ungarn*, éd. Klein. Leipzig, 1875, t. III, p. 506).

(3) Le rapport cité à la ducesse de Ferrare.

vers la fin de 1540. On ne peut avoir en effet aucun doute sur le but de ce voyage, dont fait foi le rapport de Laski qui gagnait Constantinople le 31 octobre (1) alors que Rincon se préparait à quitter la Turquie. (Laski resta à Constantinople pendant l'hiver entier (1540-1541).) « L'ambassadeur français est parti chez le roi de France, écrivait Laski, pour l'exhorter à faire la guerre à S. M. l'Empereur et a promis d'être de retour après 4 mois (2) ». Ces affirmations de Laski sont confirmées par Pellicier. Celui-ci écrivait au Roi que le Sultan faisait des préparatifs de guerre contre Ferdinand « attendans aussi que Vostre Majesté feroyt de son cousté ce qu'elle verroyt et sembleroyt estre bon et à propoz suyvant ce qu'il fut parlé au Seigneur Rincon avant son partement pour aller vers vous (3) ». De même Montmorency qui avait reçu du Roi l'ordre de communiquer à Marrillac le véritable but de la venue de Rincon à la Cour, écrivait « qu'il (Rincon) est venu devers le roy par ordonnance du Grand Seigneur pour une chose si importante et de si grande conséquence que les Impériaulx, estant de ce advertiz [par Laski], l'ont faict espier et guecter par tous les passaiges tant

(1) Fessler-Klein, *Geschichte von Ungarn*, III, 507.

(2) *Le rapport de Laski à Ferdinand de Constantinople*, 5 février 1541. — (Gevay, *Urkunden und Actenstücke*, t. IX, p. 116).

Cf. Gevay, t. IX, p. 102, le rapport de 30 novembre 1540 : « *Orator Gallus* (Rincon) *hinc heri discessit ad Regem Franciæ, facturus ut bellum contra Cæsarem moueat.* »

Cf. p. 113 : (le rapport de 11 février 1541) : « sciat m-tas uestra quod orator gallicus (Rincon) iuit in franciam ut rex francie bellum in cesarem (Charles V) moueret, magnamque hic spem reliquit belli futuri ». Cf. p. 118.

(3) *Correspondance politique de Guillaume de Pellicier*, 339. — *Pellicier au Roi*, le 4 juillet 1541.

de mer que de terre pour le cuyder perdre (1) ».

Les démonstrations d'amitié que le Sultan fit à Rincon lors de son départ témoignent assez de l'importance de la mission de ce dernier. Lorsque il se présenta au Sultan le 17 novembre pour lui « baiser la main » et en prendre congé celui-ci lui fit l'honneur de « parlementer avecques luy environ de deux à troys grosses heures, chose qu'il n'avoit jamais faicte à homme du monde, fust chrestien ou de sa loy (2) ».

Le 28 novembre (3) Rincon quittait son poste. Les Impériaux avertis par Laski, lui-même prévenu par les Paschas qui ne cachaient pas, comme nous l'avons montré plus haut, aux ambassadeurs de Ferdinand les secrets diplomatiques concernant l'alliance franco-turque, étaient au courant de la mission de Rincon. Ils savaient « que le Grant Seigneur, se voullant asseurer du cousté du roy (François Ier), a voullu envoyer en personne le dict seigneur Rincon et principallement pour ceste entreprinse qu'il faict, qu'ilz entendent très bien estre

(1) Kaulek, *Correspondance politique de MM. de Castillon et de Marrillac*, n° 303, p. 271, 22 février 1541. Cf. *Correspondance de Guillaume Pellicier*, p. 207.

(2) *Correspondance de Guillaume Pellicier*, p. 207. — *Pellicier à Rincon*. Venise, 9 janvier 1541.

De ces manifestations d'amitié pour la France, les Vénitiens tirèrent aussi la conclusion que Rincon allait à la Cour « pour chose de bien grant importance ». *(Ibidem)*.

(3) *Ibidem*, p. 200, 202. D'après Laski la date serait 29 novembre, voir ci-dessus, p. 127, n. 2.

Avant son départ Rincon ne manqua pas à « preparer et confirmer » Loutfi Pascha « en faveur du roy sur la venue de Jerôme Lasqui » en lui donnant « ung mappamondy faict en sphera, fort beau et riche, lequel icelluy Rincon avoit faict faire exprès à Venise, et faict apporter jusques à Constantinople avec ung livre contenant l'interpretation d'icelluy instrument ». *Comptes de l'ambassade de Rincon*, Charrière, I, 479.

faicte tant par mer, terre que sur le Danubio, la plus grande et terrible que de nostre temps fut jamais oye (1) ». Les préparatifs de guerre du Sultan étaient connus de la diplomatie européenne. Badoer écrivait que « le Grant Seigneur faisoit armer à grant diligence et secrettement cent voilles » pour les mettre au « service » du Roi Très Chrétien (2). On s'explique donc à la fois la hâte que mit le Sultan à traiter avec Venise, la condition qu'il prétendit lui imposer de ne pas aider Charles-Quint « especiallement... à la deffension de Napples et Milan (3) », et aussi la fureur des Impériaux et les tentatives qu'ils firent pour s'emparer de Rincon (4).

Le 14 janvier celui-ci gagnait Venise, où il ne tarda pas à mettre en jeu toute son influence, en « mectant devant les yeulx les grands préparatifs que faisoit le Grant Seigneur contre ceux qui vouldroient estre ennemiz » (5) de la France, pour entraîner les Vénitiens dans l'alliance franco-turque. Ceux-ci refusèrent. La Signorie toutefois, sur l'invitation expresse du Sultan (6), donna à Rincon une garde d'honneur de cinquante hommes. Le fait déplut évidemment aux Impériaux (7). Le 2 février 1541, Rincon avec

(1) *Ibidem*, 204. *Pellicier à Montmorency*. Venise, 3 janvier 1541.

(2) *Ibidem*, 186. — *Pellicier au Roi*. Venise, 12 décembre 1540.

(3) Voir ci-dessus, p. 122.

(4) *Correspondance de Guillaume Pellicier*, 124.— *Pellicier à Montmorency*. Venise, 11 janvier 1541.

(5) Charrière, I, 464.

(6) Le Sultan avait écrit aux Vénitiens : « qu'ilz ayent à faire si bien accompaigner le dict seigneur Rincon sur leurs terres, qu'il ne luy arrive quelque inconvénient ». *Pellicier à Fregoso* (*Correspondance de Guillaume Pellicier*, 214).

(7) Il a produit au contraire une grande satisfaction au Sultan : « Sciatis enim, quod Rincon ope Venetorum est franciam ingressus, que placent imperatori (Soliman) ». (Laski à Ferdinand, Gevay, IX, 133).

une garde de trois cents hommes armés quittait Venise. Cette précaution et aussi celle de prendre la route de Suisse lui permit d'échapper aux guet-apens des Impériaux. Le 5 mars (1) il arrivait à Blois où se trouvait la cour.

Rincon trouvait le terrain préparé pour sa politique anti-autrichienne. Au mois d'octobre 1540 l'Empereur avait donné le Milanais à son fils Philippe. A la suite de cet évènement le Roi abandonnant son indécision, se décida définitivement à rompre avec l'Empereur et à utiliser son alliance avec les Turcs. En conséquence il écrivit à son allié pour le prier de lui envoyer deux cents galères, dont cent seraient approvisionnées à son compte et cent au compte du Sultan (2). La lettre n'arriva à Constantinople qu'après le départ de Rincon. Elle fut apportée au Sultan qui se trouvait alors à Andrinople par le secrétaire de Rincon, Vincenzo Maggio. Mais le Sultan, devenu méfiant, répondit qu'il préférait attendre le retour de Rincon (3).

(1) *Sur l'itinéraire de Rincon*, cf. aussi Zeller, *La diplomatie française vers le milieu du* XVI*e siècle*, 244.

Bibl. Nat., ms. Clairambault, 1215, f° 79 : « A ..... Antoine Rincon, naguerre ambassadeur en Levant, 17, 92 l. t... par lettres à Amboise, 18 avril 1541 pour son estat, vacation et despense en ladite charge durant 220 jours finis le 5 mars dernier, qu'il fut de retour devers le Roy en la ville de Blois. »

(2) Le rapport de Laski à Ferdinand, Constant., 11 février 1541 : « intellexi certo regem francie scripsisse ad imperatorem (Soliman) nolit credere si dicerent aliqui esse inter se et cesarem factam pacem rogauitque ut imperator (Soliman) mittat centum triremes quibus pollicetur rex francie stipendium et commeatum se sufficienter daturum... » (Gevay, *Urkunden u. Actenstücke*, IX, p. 116). Cf. p. 132, le rapport de Laski à Ferdinand de 30 mars 1541 : « optabat rex (François Ier) centum triremes hinc mitti quas ille solueret et pabularet alias centum optabat ut imperator proprio sumptu expediat. »

(3) Laski à Ferdinand, Const., 13 mars 1541 : « ... post cuius (Rincon)

Un mois après l'arrivée de Rincon à la Cour, le 8 avril, le Roi envoyait le secrétaire de celui-ci, Nicoletto, à la Porte. Les lettres que celui-ci portait au Sultan, étaient écrites, assure Laski, de la main même du Roi. Sur leur contenu Laski ne put rien savoir, tellement le secret cette fois fut bien gardé (1). Vraisemblablement François Ier annonçait au Sultan l'arrivée de Rincon et se déclarait prêt à se conformer à ses désirs. En effet, Maggio, le lieutenant de Rincon à Constantinople, témoignait à Pellicier dans une lettre de la joie du Sultan, et de l'amitié que celui-ci portait à François Ier qu'il nommait son « bon frère et amy », se déclarant prêt à tenir ses promesses, c'est-à-dire à attaquer Ferdinand du côté de la Hongrie à condition que, de son côté, le roi de France entrât en campagne contre Charles-Quint (2).

En effet le Sultan, au printemps de 1541, tenait son armée prête à marcher contre Ferdinand. Mais pour ce qui concernait l'armée de mer, il avait au contraire ordonné à Barberousse de suspendre ses préparatifs jusqu'à l'arrivée de Rincon qu'on attendait pour le milieu d'avril (3). Cependant en juin,

dicessum allate sunt littere ad secretarium quem hic orator gallicus (Rincon) loco sui reliquit ubi rex francie optat ut imperator (Soliman) armatam educat et quod rex francie uellet stipendium pro centum triremibus deponere sed imperator dixit se prius uelle reditum oratoris gallici (Rincon) expectare. » (Gevay, *Urk. u. Actenstücke*, IX, p. 118. Cf. p. 132.

(1) Laski à Ferdinand de Constant., 21 mai 1541 : « rediit huc eciam interpres rinconis tredecimo presentis (13 mai) qui a rege francie octauo aprilis expeditus est attulitque literas manu sua propria in toto scriptas et nimis secretas. » (Gevay, *Urk. u. Actenstücke*, t. IX, p. 143).

(2) Correspondance de Guillaume Pellicier, 339. — Pellicier à Roi, 4 juillet 1541.

(3) Le rapport de Laski à Ferdinand, Constantinople, 17 mars 1541 : « ... barborassa est pessime contentus quod imperator (Soliman) pro-

prévenu sans doute du départ de Rincon de Paris, Soliman commanda à Barberousse de « mettre en ordre l'armée de mer » qui selon le rapport de Maggio « sera bien plus grosse qu'on ne pençoyt (1) ».

Comme François Ier était définitivement décidé à déclarer la guerre à Charles-Quint, Rincon était devenu le héros du jour. Le Roi le comblait d'honneurs. Outre cela il lui donnait la ville, terre et seigneurie de Belleville. Rincon eut avec François Ier de nombreuses conférences auxquelles n'assistait en outre qu'un drogman de Soliman qui fut aussi comblé de faveurs (2). Par contre l'étoile de Montmorency, le représentant de la politique impériale, qui avait été cause de toutes les tergiversations du Roi dans la politique orientale, pâlit de jour en jour. En juin, peu après le départ de Rincon, Montmorency, disgracié, quittait la Cour. C'était le triomphe de Rincon. En même temps des troupes étaient envoyées dans le Piémont pour « montrer ainsi un commencement d'exécution (3) ».

Mais Rincon venait de payer de sa vie son zèle pour la France. Les Impériaux, prévenus par Laski, avaient pris leurs dispositions pour le réduire au silence.

Le 8 mai (4) Rincon quittait la Cour, accompagné de César Frégoso, qui avait une mission du Roi pour

trahit armare classem quoniam imperator expectat ut rincon a rege francie reuertatur, terminus reditus sui est pascha » (17 avril 1541). (Gevay, t. IX, p. 122; cf. p. 120.)

(1) Correspondance de Guillaume Pellicier, 362. — Pellicier à de Rodez, 23 juillet 1541.

(2) Lemonnier, *loc. cit.*, 107.

(3) La lettre de M. Dandolo, l'ambassadeur de Venise à Paris, 12 mars 1541. Zeller, *loc. cit.*, 241.

(4) Bibl. Nat., ms. Clairambault, 1215, f° 79.

la République de Venise. Ils prirent la route plus courte, mais peu sûre, d'Italie. Le 1er juillet ils se trouvaient à Rivoli (1). Guillaume du Bellay, gouverneur du Piémont, informé par ses espions des desseins des Impériaux, tenta de les amener à prendre la route des Alpes. C'était l'avis de Rincon, mais Fregoso s'y opposa. « Parce que ses advertissements d'heure en heure luy redoubloient », du Bellay s'efforça de les « persuader de rechef de changer leur dessein et où ils voudroient persévérer à leur obstination, ils eussent à luy renvoyer leurs instructions, lettres de créance et papiers, à ce qu'avenant le cas qu'ils fussent saccagez ou prins, ils n'en fussent trouvez chargez (2) ». Malgré cette insistance les deux ambassadeurs se décidèrent à prendre la route d'Italie, mais ils confièrent leurs papiers à du Bellay pour les envoyer à Pellicier à Venise. Le 2 juillet ils s'embarquaient sur le Pô. Mais le lendemain, à trois milles au-dessus de l'embouchure du Ticin ils furent surpris par deux barques remplies d'hommes armés envoyés par le marquis del Vasto. La barque où se trouvaient Rincon et Frégoso fut capturée et tous deux furent massacrés (3).

(1) *Mémoires de Martin du Bellay*, éd. Michaud et Poujoulat, p. 472.
(2) *Ibidem*.
(3) *Mémoires de Martin du Bellay*, éd. Michaud et Poujoulat, 472.— Capefigue, *François Ier et la Renaissance*, IV, 226-231; Correspondance de Guillaume Pellicier, p. 440, 573; Paul Jovius, *Historia sui temporis*, Lutetiæ, 1558, p. 268-9; Zeller, *La politique française vers le milieu du* XVIe *siècle*, le chapitre *Meurtre de Rincon et Fregose*; A. de Ruble, *Le mariage de Jeanne d'Albret*. Paris, 1877, p. 143-152. Le Roi gratifiait sa veuve avec la châtellenie de Germolles (*Catalogue des actes de François Ier*, t. IV, n° 13,507, p. 536). Voilà comme s'exprimait le Roi à propos de cet assassinat : « De tous les endroictz de la chrestienté ou ceste nouvelle est parvenue, elle a esté

Leur mort resta secrète plus de deux mois. On croyaient qu'ils n'étaient que prisonniers. Pellicier, averti par un secrétaire et un valet de chambre de Rincon, qui avaient pu s'échapper, mais sans connaître la consommation de l'attentat, conseillait au Roi de forcer par des représailles l'Empereur à les remettre en liberté. Le Roi écrivit immédiatement à Maggio d'intervenir auprès du Sultan pour faire arrêter Laski (1). Les Vénitiens, ainsi que François Ier et Pellicier étaient convaincus en effet que la mort de Rincon avait été ordonnée par l'Empereur (2). Henri VIII lui-même partageait leur opinion. « Tant y a qu'il (Henri VIII) sçavoit bien, écrivait Marrillac au Roi, que depuis deux ou troys ans le dit seigneur empereur avait proposé grosse rescompense à ceulx qui le (Rincon) luy livreront (3) ». De fait les Impériaux le guettaient depuis 1527.

A l'occasion de la succession au poste de Rincon, Pellicier spécifiait les qualités qui étaient indispensables chez un bon ambassadeur auprès de la Porte. Il est intéressant de les relever. Il faut trouver, déclare Pellicier, une personne « qui ayt quelque authorité pour son eaige, n'ayant point l'esprit endormy à dire et faire, mais tout comptant pour

trouvée tant orde, tant salle et deshonneste, qu'il n'est possible de plus, rompant la voye de toute seureté et amityé entre les princes et faisant ouverture de très pernitieuse et dangereuse conséquence » (François à Marrillac, 28 août 1541, Kaulek, *loc. cit.*, n° 357, p. 331).

(1) Correspondance de Guillaume Pellicier, 354. Pellicier à Maggio. Venise, 9 juillet 1541. Rustem-Pascha aurait contraint Laski à écrire à Ferdinand à intervenir pour la mise en liberté de Rincon, — autrement il serait tué (Kaulek, p. 341). Le Sultan l'a mis en prison dans la tour de Belgrade, nous assure Maggio (Kaulek, p. 339, n° 362.)

(2) *Ibidem*. Cf. Charrière, p. 509.

(3) Kaulek, *Correspondance de Castillon et de Marillac*, n° 353, p. 326.

inventer, proposer et respondre soubdain selon l'exigence des affaires », qui sache l'italien « et surtout qu'il soyt fort bien garny d'argent et de présens car aultrement il ne seroyt pas le bienvenu et... que aultrement ne se povoyt faire, qui voulloyt mainctenyr et garder la grandesse et reputacion de France que ledict seigneur Rincon avoyt acquise en ce pays là (1) ».

La Cour crut avoir trouvé cet homme en la personne du capitaine Polin, recommandé au Roi par Guillaume du Bellay. Il fut envoyé dans le plus grand secret et avec les mêmes instructions que Rincon (2). Il devait prier le Sultan, au nom du Roi, de « prester quelque grosse armée de mer à faire la guerre aux mers et aux costes de l'Empereur (3). »

Le 27 juillet, Polin arrivait à Venise (4). Là, il devait tenter, au nom du Sultan et du Roi, d'entraîner les Vénitiens à former avec la France et la Turquie « une estroicte confederation et amytie secrette (5). » Mais de ce côté ses tentatives, comme autrefois celles de Rincon, comme celles de Pellicier plus récemment, échouèrent. Le 18 août (6), il quittait Venise et, par Sebenico et la Croatie, se dirigea vers Buda où devait se trouver le Sultan, dont les armées

(1) Correspondance de Pellicier, 358.

(2) *Ibidem*, 386. Pellicier à Maggio : « vienne con quella medesima authorità et con tutte quelle commissioni et intendimenti che haveva il prefato signor Rincon. »

(3) Brantômes, *Œuvres complètes*, éd. Société de l'histoire de France, Paris, 1868, t. IV, p. 141.

(4) Correspond. de Guillaume Pellicier, 377, 379.

(5) *Ibidem*, 397. Pellicier et Capitain Polin au Roi, Venise, 18 août 1541. Cf. Sagredo, *Memorie istoriche de Monarchi ottomani*. Ven., 1677, p. 410.

(6) *Ibidem*, 396. Pellicier à M. de Aramon.

venaient de remporter une grande victoire sur les troupes de Ferdinand. Le 2 septembre, le Sultan faisait son entrée à Buda, où les principales églises chrétiennes furent transformées en mosquées. La Hongrie, avec Buda pour capitale, fut soumise à l'administration d'un pascha turc. Le roi pupille recevait le pays à l'est de Tisse avec la Transylvanie (1).

Le Grand Imperator voyait ainsi son rêve se réaliser. Charles Quint ne tenta pas d'empêcher ce désastre. Il descendit en Italie dans le même temps où la Hongrie allait tomber aux mains du Sultan.

François Ier désirait vivement faire remarquer au Sultan l'aide qu'il lui avait apportée indirectement dans sa conquête. « J'ai advisé, écrivait-il à Pellicier,combien il emporte d'advertyr le Grant Seigneur de l'armée que j'ay dressé sentant sa venue en Hongrie, tellement que j'ay diverti entièrement l'armée que l'empereur avoyt préparée contre luy et icelle attiré sur mes espaulles (2). »

Polin trouva le Sultan près de Buda (3). Il apportait des vases de prix et des assiettes d'argent. Pour les Paschas il avait des vêtements luxueux (4). Reçu en audience, Polin exposa au Sultan l'assassinat de Rincon, et releva les services que son maître lui avait rendus en faisant des armements contre l'Empereur

(1) Zinkeisen, II, 845 ; Fessler-Klein, III, 516.

(2) Correspondance de Guillaume Pellicier, 432. Pellicier à Polin, 23 sept. 1541.

(3) Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman*, Paris, 1836, V, 345; Sagredo, *l. c.*

(4) Paul Jovius, éd. Lutetiæ, 1558, p. 284 : « Munera ei allata sunt... Fueræ operosæ supellectilis, ad usum ornamentumque abaci argentea vasa sexcentorum pondo. Purpuratis vero prætoriique præfecto, atque item ianitoribus sericæ omnis generis. »

qui avaient contraint celui-ci à descendre en Italie. Il termina en priant le Sultan d'envoyer l'année prochaine au Roi une puissante flotte (1). Le Sultan ajourna sa réponse jusqu'à son retour dans sa capitale (2). Polin resta dans la suite de Soliman.

Le 20 novembre celui-ci regagnait Constantinople. Jamais ses entreprises n'avaient été couronnées de plus de succès. Il avait réussi à faire de Buda une ville turque. C'était le plus grand des échecs pour Ferdinand dont les pays pouvaient être d'un jour à l'autre attaqués et saccagés par la garnison établie dans l'ancienne capitale des rois Hongrois.

Dans le même temps, Charles-Quint voyait à son tour la Fortune l'abandonner. Dans l'automne de 1541, il se crut en état de réaliser un rêve qu'il mûrissait depuis longtemps, une expédition contre Alger. François Ier, sur l'intervention du Pape, promit, cette fois encore, comme en 1535, sa neutralité. Mais ses agents, et notamment Pellicier, ne négligèrent pas de tenir Barberousse au courant du départ et de la marche de la flotte de Charles-Quint (3). Cette expédition devait finir dans un désastre. La flotte impériale fut presque entièrement anéantie par une tempête. « La nouvelle du naufrage et grant perte de l'empereur, écrivait Pellicier, s'est continuée, voyre de plus en plus pyre, jusques là que sa personne estoit venue en danger d'estre pérye ou bien tombée entre les mains de ses ennemys (4). »

(1) *Ibidem* : « Patebat ante omnia ut classis... Barbarussa duce ad oram Prouinciæ, excipienda Gallicis portubus futura estate mitteretur. »

(2) *Ibid.*, cf. Correspond. de Guill. Pellicier. Pellicier à M. de Langey, 18 nov. 1541.

(3) Charrière, I, 520.

(4) *Ibidem*, 527.

Cet évènement ne fit qu'encourager les deux alliés: François Ier et Soliman. Celui-ci ne tarda pas à donner à Polin une réponse favorable. Pellicier écrivait au Roi que « le grand Seigneur luy avoit accordé cent gallères pour faire l'entreprinse de Gennes ou de la Pouille et en oultre vous prester deux milliers d'or (1) ». On travaillait aussi activement à Constantinople à préparer « le plus grand exercite par mer et par terre que on luy veit jamais faire (2) ». La flotte devait être mise sous le commandement de Polin.

Celui-ci, comme autrefois Rincon, fut envoyé par le Sultan auprès du Roi pour combiner un plan d'action commune. Il reçut les plus grandes marques de faveur de Soliman, à l'occasion de son audience de congé qui dura plus de deux heures (3). Le 19 février, Polin gagnait Venise. « Les affaires du roy au Levant, racontait-il à Pellicier, sont en aussi bon estat, Dieu mercy, qu'il est possible de pouvoyr souhaicter et que le Grand Seigneur est bien délibéré mettre dehors ceste année une grande armée par mer et grand exercite par terre (4) ».

Le 8 mars, il arrivait à la cour les mains pleines de cadeaux de la part du Sultan (5). Il mit le Roi au courant des projets de ce dernier et quand le plan de campagne fut combiné il fut de nouveau dépêché vers le Sultan. Ses instructions ne contenaient presque rien de nouveau. Elles se référaient aux promesses antérieures du Sultan : l'envoi d'une flotte

(1) Correspond. de G. Pellicier, 537, 12 févr. 1542.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.* Polin « fut vestu de deux robes solennelles ».
(4) *Ibid.*, 550. Pellicier à de Rodez, Venise, 23 février 1542.
(5) *Ibidem.*

et un prêt d'argent. Le Sultan devait conduire en personne la guerre projetée contre Ferdinand, tandis que sa flotte, comprenant plus de 150 galères, devait combattre Charles-Quint par mer. De son côté, François Ier s'avancerait contre les Impériaux du côté des Flandres, tandis qu'une partie de sa flotte attaquerait l'Espagne et que l'autre, appuyée par une armée de terre, coopérerait avec les armes du Sultan dans la Méditerranée (1).

Au commencement d'avril, Polin qui resta célèbre par la rapidité de ses voyages, se trouvait déjà à Venise. Là, il tenta, une fois de plus, avec l'aide de Younis-bey, envoyé tout spécialement par le Sultan, de gagner les Vénitiens à la ligue franco-turque (2). Mais une fois de plus la tentative échoua.

(1) Bibl. nat., coll. Moreau, t. DCCLXXVIII, p. 151 v°, l'inventaire des pièces concernant le procès postérieur de Polin : « ... le dict Turc dresseroit une grande armée où il yroit en personne du costé d'Ongrye, ce qu'il feist et conquist sur l'ennemy la pluspart de ce que restoit dudict pays, oultre la despence où il le tint, jusques au jour du traicté de la paix, de soldoyer pour le moins soixante mil hommes sur les frontyères dudict Hongriye, qu'estoit debiliter d'aultant les forces dudict ennemy, comme il se peult penser ; aussi que le dict seigneur turc debvroit faire sortir une armée maritime de cent cinquante gallères avec artillerie pour faire descentes, de trente fustes ou gallères et deux barches pour porter leur equipaiges. Et au mesme temps ledict sieur Roy promettoit dresser un camp de telle force que requeroit sa grandeur, pour entrer au pays dudict ennemy du costé de Flandres, une armée maritime sur la mer Occeane pour assaillir l'Espaigne et en la mer de Levant un aultre armée de quarante gallères et vingt navires avec forces puissantes de gens de pied par terre pour seconder la dicte armée de mer ou bien pour estre traictés où il seroit advisé ; et que ladicte armée se trouveroit au lieu d'Antiboul ou bien aux ysles d'Hières avec grande quantité de munitions et refreschissements de vivres que ledict sieur Roy promettoit faire tenir prest audict Antiboul, à ce que à l'arrivée de l'armée dudict Turc il ne fallust que readvitailler et executer les entreprinses faictes, pour ne perdre le temps. »

(2) Correspondance de Guillaume Pellicier, 587. Polin et Pellicier au Roi, de Venise, 10 avril 1542 ; cf. 582. Les impériaux avaient reçu des

On dut se contenter de la neutralité de la République.

En arrivant à Constantinople Polin remarqua un certain refroidissement à l'égard de son maître. Le Sultan craignait que le roi de France ne le trompât, comme en 1538, en traitant avec l'Empereur. « Le dict seigneur Roy, objectait le Sultan à Polin, se pourroit accorder avec l'Empereur ou ses alliez ou confederez... estant la dicte armée par deça, et par ce moyen ou bien par faulte de vivres pourroit être perdue » (1). Mais Polin n'hésita pas à répondre « qu'il tenoit les paroles de son maistre infaillibles, et que s'il avoit cent vyes, que les bailleroit toutes en hostaiges, qu'il n'adviendroit aucune faulte de ce que leur auroit esté promis (2). » « Sur lesquelles promesses et avec instantes sollicitations du dict de la Garde (Polin) la dicte armée maritime du dict Turc fut preste, et pour ce fait le dict Turc y employa plus de douze cent mille ducats » (3). Ainsi Polin triomphait des menés du pascha Soliman, hostile à la France (4). Le Sultan tint ses promesses, mais à la même époque François Ier était déjà en pleine guerre.

ordres pour le faire prisonnier (Gayangos, *Calender of State Papers*, VI_2, n° 7, p. 12.)

(1) Bibl. Nat., coll. Moreau, 778, f° 152 v° ; cf. Jovius, *loc. cit.*; Dorez, *Itinéraire de Jérôme Maurand d'Antibes à Constantinople*, 1544, Paris, 1901, XXIII suiv. ; cf. Sagredo, *l. c.*, 415.

(2) Bibl. nat., coll. Moreau, t. DCCLXXVIII, f° 152 ; Gayangos, *Calendar of State Papers*, VI^2, n° 91, p. 195.

(3) Bibl. nat., coll. Moreau, t. DCCLXXVIII, f° 152.

(4) Jovius, *loc. cit.*, 300 ; Sagredo, *loc. cit.*, 415.

5. — *La nouvelle coopération militaire franco-turque.*

« Sur la prière de ton envoyé Paulin, écrivait Soliman à François Ier, au mois d'avril 1543, je lui ai accordé ma redoutable flotte, équipée de tout ce qui lui est nécessaire J'ai ordonné à Haïreddin (Barberousse), mon capoudan-pacha, d'écouter tes instructions et de former ses entreprises à la ruine de tes ennemis. Tu feras en sorte qu'après les avoir heureusement exécutées mon armée soit de retour avant la même saison. » Et le Sultan qui commençait à connaître son allié ajoutait ironiquement : « Prends garde que ton ennemi ne te trompe (de nouveau) (1), il ne se réduira jamais à faire la paix avec toi que lorsqu'il reconnaîtra que tu as assez de résolution pour lui faire constamment la guerre (2) ».

Au mois d'avril (3), la flotte quitta les Darda-

(1) Chez Reussner, *Epistolarum Turcicarum*, lib. IX, p. 1, Paris, 1598, le texte est le suivant : « Caveris..., ne te *iterum* Carolus, æternus hostis tuus, pacis mentione decipiat. » La date est chez Reussner, avril 1543.

(2) Nous avons reproduit cette lettre d'après la publication de Testa (Baron J. de), *Recueil des traités de la Porte Ottomane*, Paris, 1864, t. I, 37. Elle se trouve aussi chez Jovius, éd. Lutetiæ, 300.

(3) C'est la date la plus probable. C'est en ce temps-là que le Sultan quittait lui-même Andrinople pour se diriger avec l'armée de terre vers la Hongrie (Fessler-Klein, III, 524-5). La lettre à François dut avoir être signée avant son départ. L'inventaire des pièces du Capitaine Polin (Bibl. Nat., coll. Moreau, t. DCCXXVIII, f° 153) indique que la navigation de Constantinople à Marseille dura 3 mois, c'est-à-dire avril, mai, juin. Jovius, dans sa lettre à Cosme Ier, donne comme date de départ 1er avril (Desjardins, *Négociations de la France avec la Toscane* (Collection des documents inédits), Paris, 1865, t. III, n° 77, p. 45). La date de départ, 16 mai, donnée par la lettre de Corfou (*Delle lettere di Principi*, Venise, 1581, t. III, p. 15), semble invraisemblable. Barberousse a dû quitter les Dardanelles en même temps

nelles. Elle se composait d'environ 110 galères (1). La navigation dura trois mois. La flotte prit la route de Lepante, Brindisi, Sicile. Reggio fut pillé. Partout on faisait des « descentes cottidiennes » (2). Le 29 juin elle se trouvait devant Ostie. Les habitants de Rome épouvantés se préparaient à quitter la ville, mais Polin s'empressa de leur faire savoir qu'ils n'avaient rien à craindre « parce que le Grand Turc a expressément ordonné à Barberousse de ne pas molester les terres du Pape (3) ».

Le 5 juillet la flotte arriva dans les eaux de Nice « pour cuyder prendre à force le dit chasteau et cité de Nice » (4). Mais finalement elle ne s'arrêta pas et fit voile vers l'Occident. Au bout de quelques jours elle gagna Marseille où elle fut accueillie splendidement « au nom du Roi » par le duc d'Enghien qui commandait la flotte française d'environ 50 vaisseaux (5). Polin qui probablement exagère, rapporte cependant le mécontentement des Turcs

que son maître Andrinople, c'est-à-dire en avril. M. Dorez (*Itinéraire de Jérôme Maurand d'Antibes à Constantinople*, 1544, Paris, Leroux, 1901, p. XXIV) donne comme date de départ le mi-mars ou mi-mai.

(1) L'inventaire cité (Bibl. Nat., coll. Moreau, t. DCCLXXVIII, f° 160) parle de « cent et dix gallères », Vieilleville (dans ses *Mémoires*, éd. Michaud et Poujoulat, p. 37) de 112 gallères, du Bellay (*Mémoires*, éd. Michaud et Poujoulat, 525) de 110. Cf. Dorez, *loc. cit.*, XXII, n. 1.

(2) L'inventaire cité, Bibl. Nat., Moreau, f° 160.

(3) Lettre de Rome, 30 juin 1543, chez Dorez, app. CCCXXVII. — Jovius, ed. Lut., 304.

(4) *Mémoires de Pierre Lambert*, in *Historiæ patriæ Monumenta*, Torino, 1840, Scriptores I, p. 913 ; Gioffredo Pietro, *Storia delle Alpi maritime*, Torino, 1839, t. V, 160.

(5) Jovius, *loc. cit.* Le Roi envoya à Barberousse un buffet d'argent, une épée d'honneur et le cordon de ses ordres. A son tour Barberousse apportait de la part du Sultan des chevaux arabes d'un grand prix, des selles artistement travaillées, et des housses d'or à la manière orientale (Capefigue, *loc. cit.*, t. IV, p. 263).

qui, n'ayant pas eu autant de butin qu'ils l'espéraient, menacèrent plusieurs fois de se mutiner (1). De Marseille, Polin partit pour la Cour porter au Roi la lettre du Sultan et prendre ses ordres. Barberousse lui aurait imposé la condition « qu'il ne tardast plus de quinze jours (2). »

Polin trouva le Roi à Marolles. François Ier avait donné des ordres pour faire à Barberousse une splendide réception à Marseille, et donner des fêtes en son honneur, mais il avait oublié d'en donner pour ravitailler la flotte des vivres nécessaires et d'établir le plan de la guerre. Sur les instances de Polin, le Roi prit enfin les mesures nécessaires pour approvisionner la flotte et il ordonna d'entamer les opérations par le siège de Nice ou l'attaque des côtes d'Espagne (3).

Le 5 août la flotte franco-turque arriva devant le port de Villefranche (4). C'est de là que Polin écrivit aux habitants de Nice pour les prier de reconnaître pour leur maître François Ier (5). Mais il refusèrent. Cinq jours après le siège commença. La ville fut bombardée durant deux semaines. Le 22 août enfin, les habitants consentirent à se rendre sous la condition que les Turcs ne pilleraient pas la ville. Le lendemain les Français faisaient leur entrée dans la ville. Mais ils ne parvinrent pas à s'emparer de la citadelle, bien défendue et presque inexpugnable,

(1) Invent., f° 153; Dorez, XXV.
(2) Invent., f° 153.
(3. Invent., 153 v°.
(4) Lambert, *Hist. patriæ Mon.*, Script. I, 913; cf. la lettre du duc de Savoie, de Verceil, 8 août 1543, chez Dorez, app. x, 330.
(5) La lettre chez Gioffredo, V, 169-170.

avant l'arrivée du marquis del Vasto qui amenait de nouvelles forces (1).

En même temps le désaccord se manifestait entre le commandant effectif des Français, Polin, et Barberousse. « Les Turcs mesprisoint fort noz gens, dit Monluc... Barberousse se faschoit fort et tennoit des propos aigres et picquans mesmement lors qu'on feust constrainct luy emprunter des poudres et des balles » (2). Il eut pour conséquence que le 8 septembre les assiégeants quittèrent la ville après l'avoir saccagée.

La question se posait maintenant de savoir quelle sera désormais l'action de la flotte turque. Deux jours avant de lever le siège de Nice, le 6 septembre, Barberousse avait expédié des lettres tant au Roi qu'au dauphin, leur déclarant que si le Roi voulait utiliser ses services, il fallait lui envoyer la solde et les vivres nécessaires, « aultrement qu'il luy pleust estre content et permectre qu'ils s'en retournassent » (3). Le Roi se décida à mettre à la disposition de Barberousse et de sa flotte le port de Toulon. Déjà le 8 septembre, le jour même où Barberousse quittait Nice, le Roi avait expédié des lettres patentes aux habitants de Toulon avec ordre « de desloger et vuyder la dicte ville, personnes et biens, tout incontinent, à poyne de la hard en désobéyssance (4) ». On excepta seulement « les chiefs des

(1) La meilleure source est Lambert, *loc. cit.* ; cf. Gioffredo, V, 198 ; Vieilleville, éd. Michaud et Poujoulat, 37 ; Dorez, XVII-XXX.

(2) Commentaires et lettres de Blaise de Montluc. Ed. Société de l'Histoire de France, t. I, 163 ; Sagredo, 420.

(3) Invent., f° 154 v°.

(4) Champollion-Figeac, *Mélanges historiques* dans *Collection de documents inédits*, Paris, 1847, t. III, p. 525.

maysons et artisans » qu'on crut « nécessaire y demourer (1). »

Barberousse n'avait pas trop à cœur les intérêts de son maître et ceux du Roi pour ne pas accepter la commodité qu'on lui offrait de séjourner pendant l'hiver à Toulon. Par contre il refusa de fixer son camp à Villefranche, comme le lui proposait le Roi, car il aurait été obligé de s'y livrer à de continuelles escarmouches contre les Impériaux, surtout contre Doria, avec qui il semble avoir été en intelligence secrète (2). Jovius parle d'une manœuvre habile de Barberousse qui permit aux galères de Doria d'échapper aux Turcs devant Villefranche. Le fait suscita l'étonnement et les rires des subalternes de Barberousse qui ne doutèrent plus de l'entente secrète des deux rivaux et qui virent dans cet évènement la récompense de services rendus antérieurement par Doria (3). D'autres sources parlent encore de la fraternité entre les deux corsaires : « Le corbeau ne crève pas les yeux au corbeau, » disait-on (4). Polin lui-même parle « de la praticque que

(1) *Ibid.*, 528. En échange de ces sacrifices le Roi accorda à la ville de Toulon, par le décret du 21 décembre, la franchise des fouages pour dix ans (*Catalogue des actes de François Ier*, VII, p. 360, n° 25048. *Mélanges historiques*, III, 536).

Il est bien de mentionner que François Ier avait promis à Barberousse, déjà en 1537, de mettre à sa disposition la ville de Toulon (*State Papers*, vol. V, p. I, n° 148, p. 352).

(2) Cf. Dorez, XXIX-XXXI.

(3) Ed. Lutetiæ, 1558, p. 320.

(4) *Delle Lettere di Principi*, Venise, 1581, t. III, p. 66-67. Lettre de Cattaro, 23 nov. 1539 : « al quale (Barb.) presentarono alcune lettere secretamente, onde si confermò l'opinione che s'haueua per tutta l'armata, che'l Doria fosse d'accordo con Barbarossa per mezzo d'Alarcone Sogguingendo costui, che Coruo con Coruo non si caua gli occhi, perche Barbarossa, perduto il Doria, non uerebbe nulla appresso il gran signore, et cosi perduto Barbarossa, il Doria non

font courir les impériaux avoir avec le dict sieur Barberousse (1). »

Barberousse avait accepté l'offre du Roi d'hiverner à Toulon. Toutefois il voulut avoir confirmation des promesses de ce dernier au sujet des vivres. Polin une fois de plus partit à ce sujet pour la cour. Il en revint avec la promesse de son maître de fournir aux Turcs la quantité nécessaire de biscuits à la condition que Barberousse promette d'en rembourser le prix et de fournir ses services au Roi au printemps suivant. Alors, François Ier « le feroit accompagner d'un si beau et brave camp et de telle force par terre, qu'il n'auroit à faire que à tenir la mer seure; et après qu'il auroit faict service au dict sieur, il luy ayderoit de tel secours qu'il seroit advisé entre le dict Barberousse et le dict de la Garde... pour le remettre en son royaume de Thunes (2). »

Barberousse fonda de grandes espérances sur ce secours qu'on lui promettait et dans la pensée de reconquérir bientôt Tunis, il s'installa à Toulon qui prit pendant l'hiver l'aspect d'une ville turque. « A veoir Tollon, on diroit estre Constantinoble — écrivait-on, — chascun faisant son mestier et faict de

sarebbe reputato appresso l'imperatore; pero era bene per loro, che la guerra durasse; per il che s'intendeuano insieme, et faceuano andar beni i lor fatti nè patiuano altri che le pouere Terre cosi de' christiani, come de' Turchi. »

(1) La lettre de Polin à François publiée par Dorez, *loc. cit.*, app. VII, p. 316. La lettre doit avoir pour date le commencement de mars 1544, car le 30 mars nous avons la réponse du Roi : « et le dict sieur (François) dict et tesmoigne encores avoir esté adverty par ledict de la garde de la praticque des Impériaulx envers ledict barberousse. » (Invent., f° 164 v°). Cf. Dorez, *loc. cit.*, 319.

(2) Invent., f° 156; Dorez, *loc. cit.*, XXXII.

marchandise turquesque avec grande police et justice » (1). Ce ne fut pas une petite charge pour le Trésor du Roi de nourrir 30.000 hommes du mois d'octobre au mois d'avril. La quantité de biscuits qu'on leur dût fournir fut de 105.960 quintaux. En outre on leur fournissait la quantité de biscuits nécessaire pendant la traversée de Toulon à Constantinople. On évalue la quantité globale de biscuits fournis durant l'année entière (octobre 1543 à octobre 1544) à 193.400 quintaux (2). Le seul profit direct que le Roi tira de ce séjour fut une expédition entreprise par les subalternes de Barberousse sur les côtes d'Espagne où ils s'emparèrent de « certaints ports dudict pays et empesché et diverty les forces que l'Empereur vouloit faire descendre en Languedoc » (3). Il convient, d'autre part, de reconnaître que la présence de la flotte de Barberousse contribua à la sécurité des côtes du sud de la France qui, sans cette défense, auraient été exposées à une attaque des troupes impériales. « Je vous asseure que ledict Barberousse a bien servi pour ceste coste de Provence, Daulphnié et ce pays », écrivait-on dans une lettre de Lyon en janvier 1544 (4).

Il faut maintenant rappeler qu'à cette époque la guerre était, surtout chez les Orientaux, une sorte d'exploitation commerciale. On la faisait toujours en vue du butin. Comme ces hommes étaient habi-

(1) Lettre de Lyon, le 21 janv. 1543 (1544) publiée par Dorez, *loc. cit.*, app. VI, p. 311.

(2) Invent., f° 160. Cf. la lettre de Polin, écrite à François Ier, de Toulon, 1544 (publiée par Dorez, *loc. cit.*, app. VII, p. 315).

(3) Invent., f° 164 v° ; cf. la lettre citée de Polin (Dorez, *loc. cit.*, p. 311).

(4) Publiée par Dorez, *loc. cit.*, 311.

tués à cette pratique — c'était presque leur métier — Barberousse aurait été volontiers disposé à envahir les pays de l'Empereur. Seulement n'estimant pas ses forces suffisantes, il aurait voulu entraîner avec lui les troupes de François Ier. Mais celui-ci, souverain d'un pays occidental, ne put se décider à s'abaisser à de tels actes, qui d'ailleurs auraient soulevé les protestations de tout le monde chrétien. Tout en donnant son consentement pour ces razzias, le Roi refusa d'y faire participer ses troupes. Si cette attitude était justifiée pour le Roi, elle n'en restait pas moins incompréhensible pour une mentalité orientale, telle que celle de ces corsaires dont le pillage était la vie même. L'irritation de Barberousse s'accrut quand celui-ci apprit que François Ier lui refusait les troupes qu'il lui avait promises pour reconquérir le royaume de Tunis. Et pourtant le 6 janvier le Roi lui avait laissé dire « qu'il feroit tenir prestes les forces dont il feroit accompagner le dict Barberosse, que seroient telles qu'il auroit occasion s'en contenter (1). »

Aussi fut-ce pour lui une grande déception quand il apprit le contraire. Un rapport de Toulon nous le montre très mécontent à cette époque de François Ier. « Il se plaint du mauvais traictement de François », dit ce rapport (2). Il aurait deux fois écrit à son maître pour réclamer son rappel, mais ses lettres, soupçonnait-on, avaient été intercep-

(1) Inv., f° 163 v°.

(2) Gayangos, *State Papers*, t. VII, p. I, p. 84 (25 mars 1544) ; cf. la lettre citée de Polin (Dorez, *loc. cit.*, app. VII, 315) : « Je lui (Barberousse) ay faict entendre la cause qui vous empesche ne le pouvoir acompaigner ainsi qu'estiez deliberé, qu'est pour l'incroyable despence que Vostre Majesté a faict par le passé et faict journellement. »

tées par les gens du Roi. On prétend même qu'il aurait déclaré que si le Sultan ne lui permettait pas de partir, de sa propre autorité il lèverait l'ancre (1). Polin lui-même parle du mécontentement de Barberousse et de ses soldats. « Les espaïs, écrivait-il, se sont eslevez et sont venuz aujourd'hui trois foys à mon logis crians que je les avoys amenez de Constantinople jusques icy et que je donnasse ordre de leur faire bailler leur paye car ilz ne sauroient de quoy vivre et ne s'embarquer autrement. » Barberousse était tellement irrité « qu'il delibéra se saisir » de la personne de Polin, qui « ne sceust que debvoit estre de luy cognoissant estre nation si cruelle et rigoureuse (2). »

Ce n'était pas chose facile à Polin que d'adoucir la colère de ce corsaire terrible. Cependant grâce à son habileté il sut la tempérer.

Nous ne pouvons préciser si ce fut le Roi ou le Sultan qui transmit à Barberousse l'ordre de s'en retourner à Constantinople. Un rapport de l'ambassadeur impérial à Paris parle du rappel de Barberousse par le Sultan (3). Mais il est probable d'autre part que le Roi, après la victoire de Cérisolles (14 avril 1544), obligé de rappeler ses troupes pour la défense de ses frontières du Nord et du Nord-Est menacées par Charles-Quint et Henri VIII, et trouvant une trop lourde charge pour son trésor

(1) Il se plaignait encore que le Roi n'a pas payé son salaire. (Le rapport cité, *State Papers*, VII, p. I, 84.)

(2) Inv., f° 162.

(3) Gayangos, *Calendar of State Papers*, VII, 222. D'ailleurs il ne faut pas oublier que le Sultan en prêtant la flotte à François, lui avait mis la condition qu'il la renvoie avant le printemps 1544. Cf. ci-dessus, p. 141.

l'entretien d'une telle armée, crut de son intérêt d'obtenir le rappel de Barberousse.

Il faut en outre remarquer que ce séjour des Infidèles dans une ville française causait beaucoup d'ennui au Roi. Sa conscience n'était pas en repos et le monde chrétien tout entier était scandalisé. Les Vénitiens eux-mêmes manifestant leur indignation à cause de cette coopération de la France avec la Turquie, Jean de Montluc, évêque de Valence, fut expédié à Venise « pour excuser et couvrir » la politique du Roi (1). En rappelant des exemples historiques, en citant Boniface, Narses, comme alliés des Barbares, Jean Montluc s'efforça d'excuser son maître, et de justifier l'alliance de celui-ci avec les Infidèles (2). Mais les pratiques Vénitiens n'étaient pas hommes à se laisser tromper par cette rhétorique. Aussi le Roi avait-il désigné Jean du Bellay pour aller à la diète de Spire excuser sa coopération militaire avec les Turcs. Mais l'ambassadeur ne put entrer en Allemagne. La diète déclarait de loin « le dit roi de France autant ennemy de la dite chrestienté que le Turc même ».

Et pourtant l'alliance turque était fort utile au Roi et, comme disait Blaise Monluc, le frère de l'évêque, « contre son ennemy on peult de tout bois fere flesches. » « Quant à moy, écrivait plus loin Blaise Monluc, si je pouvais appeler tous les esprits des enfers pour rompre la teste à mon ennemy, qui

(1) *Commentaire et lettres de Blaise de Montluc*, éd. Ruble, Paris, 1864. (Société de l'Histoire de France, p. 143.)

(2) Le discours de Montluc publié par Weiss, *Mémoires d'Etat du cardinal de Granvelle*, t. III, 1-12.

me veult rompre la mienne je le ferois de bon cœur : Dieu me le pardoint » (1) !

Lorsque le départ de Barberousse fut décidé, Polin (2) reçut encore mission de son maître d'accompagner celui-ci à Constantinople « pour donner compte au dict grand turc comme les choses estoient passées » (3). Barberousse finit lui-même par approuver le Roi de le faire accompagner ainsi par son ambassadeur. Polin persuada encore à Barberousse de suivre pour s'en retourner la route que lui indiquait le Roi dans le but de dévaster les pays de l'Empereur. « Et tellement fut négocié par le dict de la Garde envers le dict Barberosse suivant la voulenté et intention du dict sieur (François) que la dicte armée turquoise costoya les pays de Naples, Cicile, Callabre, Sardaigne, la pouillhia et autre pays de l'ennemy (4). »

Enfin au mois d'avril Barberousse fit ses préparatifs pour quitter Toulon. Le Roi crut de son intérêt de contenter le corsaire en le gratifiant largement de vivres et d'argent. « Ainsi prit congé, dit Vieilleville (5), (Barberousse)... sans faire autre exploit, qui n'estoit pas grand au prix de l'argent que luy et les

(1) Commentaires et lettres, p. 143.

(2) Cf. Capefigue, *loc. cit.*, t. IV, p. 232. Le décret du Roi donné à Batteville, le 23 avril 1544, par lequel Polin fut nommé « chef et capitaine général » de « l'armée du Levant. »

(3) Inv., f° 170 v°.

(4) *Ibid.*, f° 169 v° ; cf. la lettre de Polin à François Ier (Dorez, *loc. cit.*, app. VII, 315) : « Il (Barberousse) m'a respondu qu'ilz iront tout ainsi que Vostre Magesté le commanderoit, bien ou mal acompaignez. »

(5) Ed. Poujoulat, 37. Cf. Gayangos, *Calendar of State Papers*, t. VII, p. I, 84 : « ... By letters from Tolon of the 7th of march... Barbarossa had made there a large provision of biscuit for his galleys, feeding his men with what the French had given him. »

grands de son armée emporterent, qui montoit à plus de huit cens mille escus. Il y avait trente-deux tresoriers à Toulon, qui, trois jours durant, ne cesserent de faire des sacs de mil, deux mil et trois mil écus chacun... »

Cependant la flotte resta encore presque un mois dans le voisinage des côtes françaises. Elle entreprit des expéditions successives pour défendre les côtes de France, terroriser les ennemis, et surtout empêcher les armées espagnoles de passer en Italie. C'est probablement aussi à cette époque que fut entreprise l'expédition de Sardaigne dont fait mention une lettre du Roi de mai 1544 « pour empescher que le secours d'Espaigne vint en Italie (1). »

Enfin le 26 mai Barberousse leva l'ancre pour quitter définitivement les eaux françaises. Polin l'accompagnait avec cinq galères. Le départ eut lieu de Villefranche (2). La flotte suivit exactement le chemin indiqué par le Roi. Le 3 juin elle arriva devant l'île d'Elbe (3). Le 11 juin elle pilla Talamone qui se rendit à Barberousse (4). Le 17 juin, les Turcs prirent le château de l'île de Guglio (5). Le 25 juin ils rencontrèrent devant Pouzzoles les galères de Gianettino Doria, qui se retira dans le port de Naples. Au commencement de juillet, ils commencèrent le siège de l'île de Lipari (6) dont les habitants se rendirent le 11 juillet. Vers le milieu de juillet, ils arrivèrent à Reggio (7).

(1) Bibl. Nat., Moreau, 778, f° 168.
(2) *Itinéraire de Jérôme Maurand*, p. 40.
(3) *Ibid.*, 50.
(4) *Ibid.*, 56.
(5) *Ibid.*, 66.
(6) *Ibid.*, 116.
(7) *Ibid.*, 134.

Polin mentionne lui-même les exploits de la flotte sur les côtes d'Italie. « Elle (y) feist séjour longuement, dit-il, donnant plusieurs fois la chasse aux gallères dudict ennemy jusques dans le port dudict Naples (1). » « Et encores après, continue-t-il, costoya la dicte Callabre et pilla jusques sur la fin de septembre, le tout pour détourner les forces dudict ennemy (2). »

Comme il était de l'intérêt de son maître de mettre le Sultan au courant des entreprises de la flotte et de la politique royale avant l'arrivée de Barberousse, qui aurait pu faire au Sultan un rapport défavorable pour la France, Polin insista auprès du corsaire pour qu'il lui permît de se séparer du gros de la flotte afin de pouvoir arriver plus tôt à Constantinople : il mit en avant comme prétexte qu'il devait retourner en France avant la fin de l'hiver. « Il importoit grandement pour le service tant du roy que dudict Grand Turcq, disait-il, que le dict Barberosse l'envoya devant affin qu'il peust estre de retour à temps et avant l'hiver, à ce que le dict sieur Roy peult entendre de quoy il se pourroit ayder et prévalloyt de l'amitié du dict Grand Turc, et que ayant repoulsé son ennemy hors de ses terres où il estoit pour lors et estant asseuré de l'amytié et ayde du dict Grand Turc cela luy augmenteroit sa magnanimité de le poursuivre plus roidement et où l'ennemy persevereroit en estre mauvaise volunté et prandroict pied en France il feroit grand appuy au dict sieur Roi d'estre acertené de l'amytié et ayde du dict grand turc (3). »

(1) Invent., f° 169 v°.
(2) *Ibid.*, 170.
(3) Invent., f° 170 v°.

Le 16 juillet Polin avec sa célèbre galère Réale et quelques autres galères se sépara de la flotte turque. Barberousse lui donna des « lettres adressantes au dict grand turc certiffiant les fournitures qui avoient esté faictes de la part du dict..... sieur Roi à luy et à la dicte armée » (1). En arrivant à Constantinople, le 10 août, Polin, qui avait peint son maître sous un beau jour aux yeux du Sultan, parvint à rendre Soliman content de la politique royale (2). Ce dernier ne manqua pas d'envoyer à son allié des lettres pleines de confiance et d'amitié dans « lesquelles en premier lieu il monstroit avoir trouvé bon tout ce que auroit esté faict avec la dicte armée » et ajoutait qu'après le retour de Barberousse, « il feroit satisfaire et paier les dicts fournitures aux marchands (3). »

Mais en revenant à la cour (mi-octobre 1544) avec ces lettres pleine d'amitié de la part du Sultan, Polin trouva son maître accordé avec l'Empereur en sacrifiant son allié, le Sultan.

Déjà au mois de février de 1543, l'Empereur avait formé une alliance avec Henri VIII contre François Ier. L'année suivante les deux alliés prirent la décision d'attaquer la France, l'un à l'est, l'autre du côté de Calais. Mais, « par un coup de surprise » la première bataille eut lieu au sud, avant le départ de Barberousse, à Cerisolles, et ce fut une grande victoire française. Cependant les ennemis n'en menaçaient pas moins la France au Nord et à l'Est.

(1) *Ibid.*

(2) L'audience eut lieu le 24 août, le lendemain de la rentrée du sultan dans sa capitale. (*Itinéraire de Jérôme Maurand*, p. 206.) Le 9 septembre Polin quitta Constantinople en laissant comme ambassadeur *ad interim* d'Aramon.

(3) Inv., f° 171.

Henri VIII et Charles-Quint avaient décidé de passer la frontière l'un en Picardie, l'autre en Champagne. Les alliés avaient fixé leur point de jonction à Paris. Mais ce plan ne se réalisa pas. Le dauphin barra le passage à l'Empereur et Henri VIII se vit arrêté aux sièges de Boulogne et de Montreuil. Cependant François Ier « contre ce que tant de foys... avoit faict promettre par le dict de la Garde au dict Grand Turc (1) » consentit à traiter avec son ennemi qui, de son côté, dépourvu d'argent, voyant l'armée mal disposée à le suivre, les Protestants hostiles, ne souhaitait pas moins cet accord. Le 18 septembre 1544, fut signé le traité de Crépy. « La condition essentielle d'où dépendaient presque toutes les autres était le mariage du duc d'Orléans soit avec l'infante Marie, fille de l'Empereur, apportant en dot les Pays-Bas et la Franche-Comté, soit avec une fille de Ferdinand, apportant en dot le Milanais : c'était l'alternative sur laquelle l'Empereur devait se décider dans le délai de quatre mois » (2). François Ier renonçait à la suzeraineté de la Flandre et de l'Artois et abandonnait le Piémont et la Savoie. L'Empereur de son côté renonçait à toutes ses prétentions sur la Bourgogne. Cette fois encore on ne manqua pas — Soliman l'avait prévu — d'ajouter la clause suivant laquelle François Ier s'obligeait à combattre contre ses alliés, les Turcs.

Ceux-ci après l'arrivée de Barberousse et surtout après le nouvel accord de François Ier manifestèrent

(1) Inv., f° 171 v°. François Ier avait écrit à Barberousse, « qu'il n'entendroict jamais à paix ne à tresve avec l'Empereur que à ce ledict grand Turc ne fut consentant et compris ainsi. » (Inv., f° 164 v°.)

(2) Lemonnier, *Histoire de France* (Lavisse), V_2, 116.

leur irritation contre les Français et commencèrent à reprocher au Roi de n'avoir pas su utiliser une flotte aussi puissante que celle de Barberousse pour écraser définitivement ses ennemis. « Leur ancien credit estoit perdu par l'armée de mer que leur en presta le Turcq — écrivait Veltwyck à Charles-Quint — et au moyen des accuses de Barberousse et les deffenses faictes par luy, esquelles entrefaictes se sont descouvers maintz beaulx tours et comme les Turcs disent, trahisons et laschetez, lesquelles ne cessoyent de reproucher aux Françoys apres la paix faicte de non avoir sceu employer une si bonne armee et se deffendre (1). » Mais cette fois encore aussi François Ier trouva moyen de conserver ses anciennes relations avec la Porte sans se brouiller avec Charles-Quint ; il lui suffit pour cela d'utiliser sa vieille tactique consistant à simuler son intervention à la Porte faite en faveur de ses nouveaux amis.

6. — *Intervention diplomatique à la Porte en faveur de Ferdinand et de la « chrétienté ».*

Depuis la prise de Buda par les Turcs, Ferdinand se trouvait dans une situation très embarrassée. Il était menacé de perdre encore le reste de ses possessions en Hongrie. Les pays allemands eux-mêmes n'étaient plus à l'abri des Turcs. La diète de Spire décida, au printemps de 1542, de mettre sur pied des forces suffisantes pour reconquérir l'ancienne capi-

(1) Lanz, *Korrespondenz des Kaisers Karl V*, II, 468-9, Constantinople, 10 novembre 1545.

tale des rois Hongrois. Joachim de Brandebourg fut nommé commandant en chef, mais toutes ses tentatives pour recouvrer Buda échouèrent. « Poussé par le diable — écrivait le Sultan à Frater Georges, évêque de Nagy-Vàrad — Ferdinand a voulu reconquérir Pest, mais il plut à Dieu de donner aux Allemands du poison dans la gorge ». Soliman annonça alors son expédition de 1543, déclarant qu'il allait envahir la Hongrie « avec une armée comme l'eau de la mer. »

Le 23 avril 1543, dans le même temps où Polin et Barberousse quittaient de leur côté les Dardanelles, se dirigeant vers les côtes méditerranéennes de la France, il s'éloignait de sa capitale en prenant le chemin bien connu de lui qui mène en Hongrie. On a des preuves que dans son armée se trouvait aussi de l'artillerie française, envoyée par son alliée (1). Le 22 juillet il entrait dans sa ville de Buda. Le 10 août il conquérait le Gran, puis Tata et le 4 septembre Fehérvár tombait encore entre ses mains. Satisfait de ses conquêtes, le Sultan reprenait en septembre le chemin de sa capitale (2).

Mais l'année suivante, les Turcs ayant conquis Hatvan et Vissegrad, Ferdinand épouvanté se vit dans l'obligation de trouver un moyen d'entamer des négociations avec la Porte afin de conclure une trêve qui lui permit de sauver le reste de ses possessions en Hongrie. Déjà en décembre 1544 Veltwyck

(1) Lettre de Vienne, septembre 1543 : « Captus etiam unus ex bombardariis quos rex Gallie illi (Soliman), transmississe dicebatur » (Reusner 53).

(2) Fessler, *Geschichte von Ungarn*, éd. Klein, III, 521-2 ; Zinkeisen, II, 849.

avait suggéré à l'Empereur l'idée d'obtenir l'intervention du roi de France. « Il seroit mieulx — écrivait-il en reproduisant l'opinion de Ferdinand, — de traicter par moyen du roy de France une tresve pour soulaiger un an ou deux le royaulme » (1).

D'autre part François Ier lui-même se trouvait dans une situation embarrassante. Par le traité de Crépy il s'était obligé à une guerre offensive contre les Turcs. Dans son for intérieur, — les faits l'établissent d'une façon indiscutable, — il était bien décidé à ne pas exécuter cette clause dont la réalisation aurait annihilé toute l'influence qu'il avait acquise dans le Levant au prix de grands sacrifices. Il cherchait au contraire un moyen de poursuivre cette politique de duplicité, dans laquelle il faisait preuve d'une très grande maëstria, politique qui lui permit de rester en relations avec les Infidèles sans avoir l'air de violer le traité de Crépy. L'occasion qui s'offrait à lui de prendre en mains les intérêts de Ferdinand et de « la chrétienté » auprès de la Porte tombait donc à souhait. En outre il était d'un intérêt urgent pour François Ier de raffermir sa situation auprès du Sultan. Celui-ci avait été rapidement renseigné par la voie hongroise du traité de Crépy qui lui avait paru « chose incredible (2) ». On dit même que d'Aramon, qui s'occupait alors des affaires du Roi à Constantinople, se serait trouvé « en si mauuaix poinct, que souvente fois a este parle de lampaller (3) ». « Et après le dict sieur Roi déli-

(1) Hatvani, *Monumenta Hungariæ Historica*, I Dipl., t. II, p. 111.
(2) Lanz, *Korrespond.*, II, 112.
(3) *Ibid.*, 471. Rapport de Veltwyck de Constantinople, 10 novembre1545.

béra, pour donner tousjours occasion à l'empereur de demeurer en bonne volunté et amytié avec luy et luy accomplir ce que luy avoit promis, d'envoyer devers icelluy (Soliman) le dict de la Garde (Polin) pour *soubz ceste couleur pouvoir avoir moyen de retacquer (sic) l'amytie du dict grant Turcq* (1) ».

Ainsi pour diverses raisons Ferdinand, François Ier et Charles-Quint étaient disposés à une intervention française à la Porte. L'initiative, selon Polin, serait venue de l'Empereur. « ... Et pour autres plusieurs considérations — écrivait celui-ci à Granvelle le 1er avril 1545 — ay finallement résolu d'écrire à mon ambassadeur devers ledit roy de France de mercier audit sieur roy sa bonne volenté, quant à vouloir envoyer et tenir main à ladite tresve; mais d'y envoyer de ma part il sçayt que n'ay sauf-conduit pour ce... et si bon luy semble, il pourra envoyer devers ledit Turcq tel personnaige qu'il luy plaira, tant pour l'effect de ladite tresve, que pour obtenir sauf-conduit le mien... » (2). Le personnage qui fut choisi par le Roi pour cette délicate mission fut Polin.

Celui-ci était envoyé pour sonder le Sultan et savoir si celui-ci agréerait son intervention en faveur de Ferdinand et s'il consentirait à accorder un sauf-conduit pour un ambassadeur que Charles-Quint avait l'intention d'envoyer défendre les intérêts de son frère à la Porte. « Le dict de la Garde (Polin) négocia en sorte que suivant l'intencion dudict sieur Roy, *le dict sieur Empereur le pria de rechercher et d'estre mediateur d'une tresve* entre le Roy des Ro-

(1) Bibl. Nat., Moreau, 778, L'invent. souvent cité, f° 171 v°.
(2) Weiss, III, 109.

mains son frère et le dict grand Turc, laquelle fut accordé et par ce moyen l'amytié du dict grand Turc avec le dict feu sieur Roy (François Ier) recommencer et continuer ainsi (1) ».

Le fait est que Soliman ne fut jamais plus disposé qu'alors à faire la paix avec l'Europe : il désirait en effet reprendre la guerre avec les Perses (2). Aussi ne fit-il pas trop d'opposition aux demandes de Polin. Lorsque celui-ci fut revenu à la Cour avec la réponse favorable du Sultan au sujet de la trêve et du sauf-conduit, le Roi et l'Empereur désignèrent les personnages qui devaient se rendre en ambassade à la Porte. L'Empereur désigna Gérard Veltwyck, un fin diplomate, et le Roi Jean de Monluc. On fixa comme lieu de rencontre Venise où Veltwyck devait recevoir son sauf-conduit de la main de l'ambassadeur français. C'était la première fois qu'un ambassadeur de Charles recevait un sauf-conduit pour la Porte et les circonstances voulaient que ce fut sous l'égide de la France.

Veltwyck recevait de son maître deux sortes d'instructions, les unes ostensibles, les autres secrètes, les unes et les autres datées de Worms 22 mai 1545. Dans l'instruction ostensible (3) l'Empereur lui ordonnait d'apporter tous ses efforts à « procurer la dicte tresve pour le plus longtemps » possible, « tant en noz noms, que du sainct empire et estatz d'icelluy, noz royaulmes et pays, et le pape » pour pouvoir au

(1) Inv., f° 171, v°.

(2) Le rapport de Veltwyck (Lanz, II, 471) parle de la « chaleur des Turcqs à la paix » ; cf. p. 476 : « Certes les Turcs ont desier de repoz. »

(3) Lanz, II, 435 ; cf. Weiss, III, 149.

cours de cette trêve « traicter de paix avec le dict Turcq avec moyens et conditions qui soient raisonnables, honnestes et convenables à la dicte republique chrestienne ». Dans les instructions secrètes l'ambassadeur de Charles-Quint recevait la mission « d'auoir soingneux regard et continuelle advertence » sur l'ambassadeur français et « de assentir son intention et charge qu'il a de son maître. » Il devra surtout chercher à savoir si Monluc a reçu des instructions secrètes « comme l'on peult tenir pour tout certain qu'il a ». Si Monluc use de moyens détournés pour faire échouer la trêve, Veltwyck est autorisé à faire connaître aux Turcs que c'est François Ier qui a proposé « ceste praticque », « et que en cas de continuation de guerre auec ledict Turcq, ledict roy de France nous y doibje assister ». Comme on le voit, l'Empereur n'aurait pas manqué cette fois encore, en cas de besoin, de recourir à l'intrigue pour brouiller les cartes entre la France et la Turquie.

Les instructions données à Monluc étaient brèves et se bornaient, dans leurs grandes lignes, à lui donner mission de « faire une bonne paix, sy faire se peult, si non une longue tresve et abstinence de guerre (1) ».

En juin 1545 Veltwyck gagnait Venise où il trouvait Monluc (2). Le 28 juin tous deux se trouvaient à Raguse (3), d'où Veltwyck ne manquait pas d'avertir son maître de la maladie de son collègue français, du luxe que celui-ci déployait et qui l'obligeait à des dépenses semblables, des sommes importantes dont

(1) En extrait chez Weiss, III, 108.
(2) Lanz, II, 445.
(3) *Ibid.*, 453-5. Le rapport de Veltwyck de Raguse, 30 juin 1545.

disposait Monluc « pour suborner les bassas » car les Français voudraient « que par subornemens d'argent puissent recouvrer le crédit du Turcq et faire rompre la tresve, quand bon leur semblera ». Il avait soin en outre d'ajouter « que les Franchois nous ont tiré sans nécessité quelconque en ceste ambassade longue ». Dans une autre lettre, non moins intéressante, Veltwyck déclarait soupçonner les Français d'avoir lancé cette ambassade « pour recouvrer la grâce du Turcq par ce moyen ». L'ambassade n'aura d'ailleurs d'autres résultats, disait il, que d'accroître la vanité des Turcs qui « desja commencent à dire que jamais seigneur des Turcqs fut si heureux que cestuy-ci, considere qu'ilz voyent, que ung si grand prince (Charles-Quint)... envoye ambassade en leur pays (1) ».

En arrivant à Philippople les deux ambassadeurs apprirent que l'envoyé de Ferdinand, le Dr Sicco, avait déjà gagné Constantinople (le 9 juillet) et que, sans les attendre, sans connaître leurs instructions, sans même rendre visite au duc d'Aramon, ambassadeur de France à la Porte, il avait déjà entamé des négociations avec les paschas, compromettant ainsi le succès de leur mission.

A son arrivée à Constantinople, vers le début de septembre, Monluc, au dire de Veltwyck, n'aurait voulu entamer les négociations que sous la condition de négocier de prime abord une trêve générale qui permit ensuite d'entrer en pourparlers au sujet de la paix. Veltwyck écrivait que Monluc suivait ce plan « affin que ne semble pas que le roy (François)

(1) *Ibid.*, 458.

ayt conduit » l'ambassadeur de Charles-Quint à Constantinople « pour rien faire (1). »

De son côté, Monluc indiquait, dans un mémoire (2), les difficultés qu'il rencontrait. « Avant nostre arrivée — écrivait-il, — nous fusmes conduitz trois journées en forme de prisonniers et non en sorte d'ambassadeurs ; et depuis feusmes aussy mal veuz et receuz que ambassadeurs qui alèrent jamais par delà. » Les Turcs, en effet, n'avaient pas hésité à manifester leur mécontement que le roi de France, leur allié, eut conclu une paix qui n'intéressât pas le Sultan, contrairement aux ententes antérieures. « Que le roy avoit esté dilligent de poursuivre le bien de l'Empereur — disait le Grand-Vizir à Monluc, — et non pas celuy du Grand Seigneur, lequel, quant bon luy sembleroit feroit la paix avec le roy des Romains à son proffit et avantage comme le roy avoit faite la sienne avec l'empereur *sans en avertir ses amys* ». Monluc avait alors répliqué, selon le vieux cliché, que son maître « avoit proposé la paix universelle » pour procurer à son allié « plus grand désir et loisir de jouir des victoires que Dieu luy avoit données » (3). Il continuait de la sorte, en posant aux yeux des Turcs l'importance de la paix pour la prospérité économique de leur empire, son importance pour la France, dont le Roi allait recouvrer son ascendant sur les chrétiens, notamment sur les protestants d'Allemagne, ascendant qu'il avait perdu à la suite de sa coopération militaire avec le

(1) Le rapport de Veltwyck à Charles-Quint, de Constantinople, 7 sept. 1545. Lanz, II, n° 546.

(2) Charrière, I, 596 suiv.

(3) Cf. L'instruction à La Forest, ci-dessus, p. 89.

Sultan ; il développait, par contre, les désavantages de la paix pour l'Empereur qui, une fois les hostilités cessées, perdait toujours son ascendant sur les chrétiens, et sur les Allemands, « qui ne sont alliez avec luy (Charles-Quint) que pour l'espérance qu'il leur avoit donné d'estre chef de la guerre offensive ou défensive » contre les Turcs. Il montrait encore les inconvénients matériels de la paix pour Charles-Quint qui ne tirait de l'argent des peuples chrétiens que « subz prétexte de la guerre turquesque », l'humiliation qu'il avait éprouvée du fait de son maître « qui l'avait induit à venir demander la paix ». Par tant de discours, Monluc parvint à convaincre le Sultan d'entamer des négociations pour la conclusion d'une trêve. Mais immédiatement, la Porte souleva une question très délicate : la France allait-elle figurer du côté des Etats chrétiens (1) et dans ce cas, il était « à craindre que le dit Seigneur (le Sultan) entrast en jalousie et séparation d'amytié avec le roy et que l'empereur demoureroit en liberté de faire la guerre » à la France, ou figurerait-elle du côté des Turcs et dans ce cas, le monde aurait « treuvé estrange » que le Roi Très Chrétien « en un traité de paix entre Turcs et chrestiens eust esté dénombré parmi les infidelles » (2).

Ce fut le mérite de Monluc de persuader aux Turcs qu'il allait de leur intérêt que le roi de France figurât dans le traité du côté des Etats chrétiens « affin que le roy fust à meilleure occasion protecteur de la dite tresve, pour empêcher que le dit empereur ne la

(1) Cf. Lanz, II, 473.
(2) Le mémoire cité de Monluc. Charrière, 601.

peust si facillement rompre ». Il fit ajouter la clause que « par ceste capitulation nouvelle ne soit fait préjudice aux capitulations vieilles et amytiez » que la Porte avait « avec quelques princes chrestiens, potentats, république ou seigneurie que ce soit. » Cette clause, qui témoigne de l'habileté de Monluc, avait un double intérêt pour la France : lui conserver d'une part le titre moral d'Etat protecteur de la chrétienté et maintenir de l'autre l'accord de François Ier avec Charles-Quint sans nuire aux bonnes relations qu'il avait envers la Turquie avec laquelle d'ailleurs Monluc se déclarait prêt à renouveler l'alliance secrète antérieure. Les Français ont fini par « gaigner nouueau credit vers le Turcq, en luy faisant venir baiser la main de V. M. et toute la chrestienté — écrivait Veltwyck à Charles-Quint... — et le roy (François Ier) ne scauroit faire plus grant honneur a la maison ottomane que dy amener ung ambassadeur de Vostre Mageste » (1). Et lorsque les Turcs auraient demandé à Monluc s'il n'avait pas apporté des cadeaux comme récompense des services rendus par la flotte de Barberousse, l'ambassadeur français aurait répondu, selon le rapport de Veltwyck, « que le roy ne scauroit enuoyer plus grant présent au Turcq que l'ambassade » de Charles-Quint (2).

Les négociations aboutirent à la conclusion d'une trêve pour un an. Monluc s'était déjà rangé à ce parti quand parvint à Constantinople, le 6 octobre 1545, la nouvelle de la mort du duc d'Or-

(1) Lanz, II, n° 547, p. 468, Constantinople, 10 nov. 1545.
(2) *Ibid.*, 469.

léans (1). Cet évènement entraînait des changements importants dans la politique royale. Par suite de cette mort, la France perdait en effet tout espoir d'obtenir de l'Empereur les Pays-Bas ou le Milanais conformément au traité de Crépy. Aussi le roi de France n'avait plus d'intérêt à la trêve. En conséquence, en faisant part à Monluc de la mort du duc d'Orléans, il invitait son ambassadeur, s'il n'était pas « si avant », qu'il ne s'en « puisse en tout retirer sans donner soubçon au dit ambassadeur » (Veltwyck) à passer « outre à la conclusion de la dite tresve ». Monluc était trop engagé pour pouvoir retirer sa parole « sans faire connaître » à Veltwyck « que la rotture venoit » de lui. Aussi conclut-il quand même la trêve d'un an, ce qui le fit accuser par d'Aramon et quelques autres d'avoir trahi les intérêts de la France pour ceux des Habsbourgs. Les accusations de ses ennemis reçurent d'autant plus de crédit que Monluc, pour rentrer en France, prit la route de Vienne. On l'accusa d'être passé par cette ville pour y toucher le prix de sa trahison. Mais Monluc se disculpa, il expliqua qu'une des principales raisons qui l'avaient amené à choisir la route de Vienne était de pouvoir rapporter au Sultan, selon le désir de ce dernier « en quel état sont les fortifications du roy des Romains. » « Si le dit Grand Seigneur m'eust estimé si mauvais serviteur du roy il se feut bien gardé... de me donner telle commission », écrivait Monluc au cardinal de Tournon (2).

(1) *Ibid.*, 475 : « Les bassas *ung iour* deuant les nouuelles du trespas de Monsieur d'Orlians ont este résolu d'accorder la tresue tant generale que particulière. »

(2) Charrière, I, 6, 18.

Finalement, la trêve avait été conclue entre le Sultan et la « chrétienté » pour la durée d'un an. Ce résultat fut communiqué à François Ier dans une lettre « composée par les François (1) » et que les Paschas, par indiscrétion, communiquèrent à Veltwyck. Le Sultan déclarait au Roi de France qu' « il n'eust jamais donné la paix au roy des Romains n'eust esté par son intercession (2). »

7. — *Négociations diplomatiques en vue d'entraîner la Porte dans une nouvelle guerre contre la maison d'Autriche.*

Après le traité de Crépy, l'attention de l'Empereur se tourna tout entière vers les protestants d'Allemagne. Pour avoir les mains libres, il avait besoin de ne plus se sentir menacé du côté de la Hongrie par les Turcs. Après avoir obtenu, grâce à l'intervention de François Ier, la trêve dont nous avons parlé plus haut, l'Empereur crut pouvoir se passer désormais des services du roi de France pour négocier directement avec la Porte une paix plus durable. C'est dans ce but qu'il dépêcha de nouveau à Constantinople, vers l'été 1546, Gérard Veltwyck. Celui-ci venait, avec de riches présents (3) et la promesse du paiement d'un tribut pour la Hongrie, négocier la paix avec le Sultan au nom de l'Empereur et de son frère.

La nouvelle mission de Veltwyck intrigua Fran-

(1) Le rapport souvent cité de Veltwyck. Lanz, II, 477.

(2) *Ibid.* Le Sultan « donnoit un an pour negocier, exhortant le roy de France que toutesfois veulle aduiser deuant six ou sept moys de tout, declairer les conditions d'hungerye. »

(3) Charrière, I, 623.

çois Ier. Il connaissait le désir qu'avait le Sultan de traiter avec Charles et Ferdinand pour tourner toutes ses forces contre les Perses. D'autre part, il voyait dans ce fait que l'Empereur n'avait pas fait appel à sa médiation, la volonté chez ce dernier de ne pas tenir les promesses qu'il lui avait faites par le traité de Crépy. Il ne songea dès lors qu'à provoquer une nouvelle guerre entre la Turquie et la maison d'Autriche et, dans les derniers temps de sa vie, fit dans ce sens les plus grands efforts.

Il fallait d'abord empêcher la conclusion de cette paix que souhaitait l'Empereur. Malheureusement l'ambassadeur français ne se trouvait plus à Constantinople pour paralyser les intrigues de Veltwyck. Il venait de quitter précisément la Turquie au moment où l'ambassadeur de Charles-Quint se dirigeait vers la cour du Sultan. Tous deux s'étaient croisés en chemin et d'Aramon aurait dit à Veltwyck qu'il espérait boire encore avec lui à Constantinople, manifestant ainsi son espoir d'être de retour avant le départ de l'ambassadeur allemand (1).

S'il faut en croire Veltwyck, la raison du départ de d'Aramon avait été l'embarras extrême où son maître l'avait jeté en ne lui envoyant ni lettres ni argent (2). Il voyait là l'effet des intrigues de Monluc, avec qui d'Aramon avait eu plusieurs discussions lors de son dernier séjour à Constantinople. C'était aussi l'explication que donnaient les paschas. « On

(1) *Le voyage de Monsieur D'Aramon*, par Jean Chesneau publié par M. Ch. Schéfer « *Recueil de Voyages et de documents pour servir à l'histoire de la Géographie*, Paris, Leroux, 1887, p. 177. Le rapport de Veltwyck à Ferdinand, Andrinople, 20 février 1547, cité par Hammer, V, p. 563.

(2) Le rapport cité de Veltwyck.

voit bien, aurait dit Rustem Pascha, qu'il ne se trouve pas un homme avec cervelle à la cour de France, car à cause de l'inimitié privée de ses deux serviteurs, le roi de France néglige de donner des avis à son principal ami et favori (1) » (le Sultan). Entre temps les affaires de France à Constantinople furent gérées par de Cambray qui fit tous ses efforts pour empêcher Veltwyck d'obtenir audience du Sultan (2).

Vers la fin de l'année 1546, probablement après l'arrivée de d'Aramon à la Cour, François Ier envoya de nombreuses lettres à Constantinople pour obtenir que Veltwyck ne reçut pas congé avant le retour de d'Aramon en Turquie (3). Mais comme l'on voulait donner à la nouvelle ambassade de d'Aramon un grand éclat, le Roi dépêcha en avant Codignac pour porter des lettres au Sultan et lui annoncer l'arrivée prochaine de l'ambassadeur français (4). Codignac gagnait Constantinople en février 1547 (5). La lettre chiffrée qu'il apportait de la part de son maître contribua beaucoup à neutraliser les efforts de Veltwyck. « La dépêche qu'il (Codignac) apporta, écrivait de Cambray à Fran-

(1) *Ibidem.*

(2) Son rapport est publié par Charrière, I, 622 suiv. Il donnait à son maître aussi des nouvelles de la mort de Barberousse (4 juillet 1546). « Je n'ai veu homme par deçà, — écrivait-il — plus contraire à tout ce qui touchoit vostre service que luy, à tout le moins depuis que j'y suis, et je ne puis penser qu'il en eust autre cause que le bon traitement qui lui fut fait en Provence » (De Pera, le 4 juillet 1546).

(3) Le rapport de Veltwyck publié par Schéfer, *loc. cit.*, 180 : « Ogni di venivano lettere a questo secretario D'Aramon del ritorno del ditto Aramon con presenti, et pregava apertamente il Bassa ch' io non fussi expedito avanti la venuta di quello. »

(4) *Ibidem.*

(5) Schéfer, 177 ; Charrière, I, 643, 652.

çois Ier, satisfit tellement ces seigneurs qu'ils nous asseurent entièrement, sire, que pour entendre à la paix que recherchoit l'empereur et que, s'il y en avoit jamais entre eux, le moyenneur d'icelle seroit V. M. ou bien le tranchant de leur espée (1). »

Enfin d'Aramon, dépêché par le Roi vers la fin de décembre (2), arriva le 6 avril 1547 à Andrinople, accompagné d'une suite splendide (3). Deux jours après d'Aramon était reçu en audience par Rustem Pascha et le troisième jour de Pâques (12 avril) il était reçu par le Sultan auquel il offrait les cadeaux de son maître, parmi lesquels « un grand orloge faict à Lyon où y avoit une fontaine qui tiroit par l'espace de douze heures de l'eau qu'on y mettoit, qui estoit un chef d'œuvre et de hault pris (4). »

Il pria ensuite le Sultan au nom de son maître d'attaquer Charles-Quint du côté de la Hongrie et d'entreprendre par mer une expédition sur les côtes d'Afrique (5). Il était secondé dans son action par un Autrichien, réfugié à la cour, Roggendorf, fils du célèbre défenseur de Vienne, qui garantissait au

(1) Ribier, I, 586-8; Charrière, 652.

(2) Charrière, I, 632. Voir la lettre de François Ier à Younis-Bey, *ibid.*, 632-4.

(3) Schéfer, *loc. cit.*, 202.

(4) *Le Voyage de M. d'Aramon*, pub. par Schéfer, *loc. cit.*, 17. Cf. le rapport de Veltwyck (Schéfer, *loc. cit.*, 202) : « Il terzo di de Pasqua andó (D'Aramon) à basare la mano al gran Turco, portandogli il presente del Re suo signore, cioè una fontana dorata, ligata con molte gioie, il precio de la quale è estimato da Aramon quindeci millia ducati, et dice che tanto è costata al Re. »

(5) Le rapport cité de Veltwyck (Schéfer, 202) : « Quello che si scopre della sua (D'Aramon) legatione per diverse vie, che si confrontano, è questo, che havendo lui negociato avanti la partita sua in quella perturbatione di Germania di far mover la guerra del Turco verso Hungaria, et per mare verso Africa, il che era la medesima negociatione de Rinchon. »

Sultan la prise de Vienne dans un mois. Le Sultan fit le meilleur accueil à l'ambassadeur de son ami, mais ayant conçu le projet d'une expédition contre les Perses, sur les sollicitations de son épouse, Kasseky Khourrem, la célèbre Roxolane qui exerçait alors sur lui une influence absolue, il prétexta que le temps était trop avancé pour pouvoir entreprendre une expédition contre Vienne et promit d'exécuter ce plan l'année suivante. « Je ne vois pas que pour cette année ils puissent exploiter chose qui soit à votre totale satisfaction — écrivait d'Aramon le 4 mai 1547 à François Ier — pour ce que le temps que ce Seigneur est accoutumé de se mouvoir, allant sa personne en camp, est fort avancé ». Mais il a promis, continue d'Aramon, d'envoyer un bey avec 30 ou 40.000 hommes « pour commencer aussi l'incursion de l'Autriche à l'endroit du pays de Marchfeld. » « Quant à l'armée de mer, ajoutait-il, encore qu'ilz m'aient tenu dans l'espérance de la faire mouvoir à l'endroit que Votre Majesté leur a fait entendre pour être plus à propoz, je ne vois pas que pour cette anné ils aient bien le moyen de ce faire, pour être le temps déjà si fort avancé » (2).

De son côté le Sultan ne manqua pas d'écrire une chaleureuse lettre (1) à François Ier « restaurateur de la chrétienté. » Il s'excusait de ne pouvoir satisfaire à ses désirs, étant empêché par « la saison trop avancée. » « Dans le but, néanmoins, de protéger nos amis, et de combattre nos ennemis, ainsi qu'il convient à nostre dignité impériale, écrivait-il, nous avons expé-

(1) Testa, *Recueil des Traités de la Porte Ottomane*, Paris, 1864, t. I, p. 39.

(2) *Ibid.*, n° 8, p. 40. Andrinople, le commencement de mai 1547.

dié une très forte armée sous le commandement de vaillants capitaines contre une province appelée Zagrabie (Croatie) qui est une possession de l'infortuné Ferdinand ». Il ajoutait qu'il avait mandé au beglerbey de Buda d'envahir les provinces de Ferdinand. Enfin il annonçait qu'il avait envoyé par mer une partie de sa flotte « qui, avec l'aide du Très Haut, causera, nous l'espérons, de très grands dommages à nos ennemis. » « Quant à la fidélité et à l'amitié qui règnent entre nous, disait-il en terminant, nous la conserverons *sans y failir avec la même constance qu'au temps passé.* »

Mais à l'époque (1) où le Sultan signait cettre lettre son allié n'était plus parmi les vivants. François Ier était mort le 31 mars 1547.

(1) La nouvelle de la mort du Roi ne fut connue à Constantinople que le 8 mai (Schefer, *loc. cit.*, 212, le rapport de Veltwyck). La lettre de M. D'Aramon était datée du 4 mai ; celle du Sultan était aussi des premiers jours de mai.

APPENDICES

Archives des Affaires étrangères (Turquie 2)

Relatione del Clarissimo M. Bernardo Navagero ritornato ambasciatore dal Gran Turco dell anno 1552.

F° 79. Sultan Suliman di presente Imperatore d'Oriente huomo di età d'anni incirca LXII. Lungo della persona che eccede la statura mediocre, magro, di color fusco, et ha in faccia una mirabile grandezza insieme con dolcezza che lo fà amabile à tutti che lo vedeno, e molto sobrio nel manzar, manza rare volte, et poca carne, et quella que mangia è di capretto che habbia la pelle rossa, non beve vino, ma acque molto delicate et alterate, secondo che li tempi, con rispetto sempre all' Infirmita. Nel tempo de Ibrayno è fama che bevesse del vino, et facesse anco dell'altre cose, che d'all'hora in qua non ha fatte : si dice haver' due indispositione, una è lagotta, l'altra è una indispositione (1) à modo d'Idropsia, de qui è che non sta mai molto fermo, perche in Constantinopoli molto spesso, anzi quasi ogni giorno va nelli suoi bergantini per diversi luoghi, et giardini della Natolia cazzando et facendo, essercitio grande. Per questo li piace anco sommamente la stantia di Andrinopoli, et piu l'inverno, perchè ha un serraglio situato in un sito che uscito dalla

(1) Une autre copie, f° 133, v°. Cf. Alberi « Relazioni degli ambasciatori Veneti » série 3ᵉ, t. I, p. 72.

porta di detto serraglio è subito sulle cazze da sollazzo e di piacere del che si diletta tanto que quasi ogni giorno lo fà. Et per venire alle parti ch'importano piu che sono quelle dell'animo, esso signor ha fama d'essere signor molto giusto, di modo che quando è ben informato delle cose non fa torto ad alcuno. È osservator della sua fede et legge, quanto altro sia stato della sua casa, nella quale dicono che ha studiato, et l'ha voluta intendere particolarmente la professione di non manchare della sua parola et della fede; ne se gli puo dare maggior laude di questo. È huomo che per la continua pratica che ha havuto già tant'anni che intende molto bene tutte le cose, et si risolve il più delle volte in meglio. E stato naturalmente piu tosto inclinato alla pace et alla quiete che alla guerra, et al presente più che mai per essere vecchio et per haver quattro figliuoli ormai grandi, et per altri rispetti ch'io dirò, conoscendo che la quiete gli lasciarà goder il resto del tempo che viverà, quietamente l'imperio, dove la guerra gli potria causare molti strani accidenti : Da questo è nasciuto che contra l'instituto delli suoi passati, esso si ha lasciato sempre in preda dar un suo consiglier come fù Ibrain poi Agia Bassa, poi Luffi suo cugnato, poi Suliman dismesso con arte di Rusten Bassa,... et ultimamente Rusten Bassa che si ritrova ora in tanta grandezza, et et cosi stabilita, che non si trovò mai un Bassa...

Bibl. Nat., collection Gaignières
Ambassadeurs étrangers. Fonds fr., 20.977

Mémoire des Ambassadeurs et Agents de France à Constantinople, depuis qu'il y a alliance entre les Rois de France et les empereurs des Turcs.

F° 8. Un nommé Francian Genois fut envoyé à Constantinople en 1525 par Louise de Savoye lors regente en france et mere du Roy françois I pour proposer certaines choses au grand Seigneur sultan Soliman II sur la rigueur

de l'empereur Charles V envers le Roy françois I son prisonnier.

Soliman escrivit au Roy et sa lettre est en original dans les ms de Bethune à la bibliothèque du Roy.

1536... De la Forest gentilhomme du pais de la limagne en auvergne dataire et secrétaire du chancelier duprat cardinal et legat, eslevé dans les belles lettres avec Jean lascaris... estant secretaire du Roy françois I et chevalier de malte fut envoyé en qualité d'ambassadeur L'an 1533 le pape Clement estant a Marseille pour le mariage du duc d'orleans avec sa niece caterine de medicis, vers sultan Soliman. De marseille il alla a alger d'ou Barberousse le fit conduire à constantinople. Les uns disent quil ne porta aucuns presens d'autres assurent quil presenta un excellent orloge au grand seigneur.

Il mena avec lui Guillaume Postel.

Il negotia avec Ibrahin Bacha pour un traité de commerce reciproque entre les françois et les turcs. Ce bacha ayant esté estranglé il acheva sa négotiation avec lotfy Bacha pour faire passer l'armee du grand seigneur en la Valonne et courir sur le Royaume de Naples comme elle fit effectivement, mais elle s'en retourna pour n'avoir pas trouvé les vivres et autres choses que ledit S^r^ delaforest avoit promises de la part du Roy.

Il mourut a Constantinople ou en chemin pour revenir ayant employé 12 ou 14 mois dans cette negotiation.

Les traités furent aportez par le s^r^ de Marillac son secretaire et confirmez par le Roy.

Charles de Marillac secretaire du s^r^ delaforest fut envoyé par son maistre pour porter les traitez au Roy, et les luy faire confirmer, et apres estant retourné a constantinople il y demeura agent pendant sept ou huit mois depuis le decez dud. s^r^ delaforest.

Antoine Rincon maistre d'hostel du Roy, espagnol de nation, venu en france avec la Reyne Eleonor (?), fut envoyé ambassadeur a constantinople vers Soltan Soliman pour y résider et essayer d'obtenir de largent ou les galeres de Barberousse contre Gennes. Il passa par

Venise et par raguse, logea a pera ou galata et porta des presens au grand seigneur et aux Bachas. Ayant obtenu des forces maritimes contre l'empereur et les Genois il partit comme l'armee estoit preste a faire voile et apporta au Roy des drogues exquises de la part du grand Seigneur. Il fut estimé du grand Seigneur plus qu'aucun autre ambassadeur.

Il laissa pour agent un nommé Magio Italien agent a constantinople.

Ledit Antoine Rincon estant envoyé une seconde fois ambassadeur, luy et cesar fregose genois qu'il accompagnoit furent arrestez sur le po en Italie et egorgez pres de pavie par les Espagnols suivant l'ordre du marquis du Guasto.

En passant par Thurin M. de langey lieutenant du Roy en piemont avoit retenu leurs lettres et instructions, qui les envoya par un autre chemin a l'evesque de Montpellier lors ambassadeur a Venise (1).

(1) F° 50 (fs. fr. 20,977) est la notice suivante :

Charles Quint estant a la cour de france et causant parmy les dames dit qu'il falloit que le Roy et luy fassoit la guerre au turc et estant a paris il escrivit a plusieurs ambassadeurs a constantinople comme a ceux de Venise, florence, genes et autres et de grands banquiers qu'il estoit le mieux du monde avec le roy son frere et le mieux d'accord et qu'il estoit dans paris faisant la meilleure chose du monde avec luy et qu'il ne falloit jamais plus parler de guerre entr'eux deux, mais de la faire aux autres et sur tout aux infidèles selon leurs conventions entr'eux faites. Tout cela vint a la conaissance du grand seigneur qui estoit un grand personage (car l'empereur lavoit fait expres) qui soudain envoya querir l'ambassadeur du Roy Rincon. Venez ça dit il vous me venez icy entretenir et abrevver des plus belles paroles du monde de vostre maistre et de son amitié et c'est tout au contraire, tenez lisez cela; si ce n'estoit pour peu je vous ferois trancher la teste. Ce fut a l'ambassadeur alors a rabiller le fait au mieux qu'il put et luy confirmer certainement que l'empereur avait passé a paris estant son chemin pour aller en flandre contre ses sujets rebelles, qu'ayant demandé passage au roy pour cela, il ne luy pouvoit bonnement refuser, puisqu'ils estoient en paix est que c'est chose que les grands seigneurs doivent entr'eux, mais de le secourir jamais et se bander contre luy il ne falloit point quil en entrast en aucun soupçon, car il desiroit trop son amitié. Par ainsy le grand seigneur s'appaisa un peu et le roy ayant sceu le tout, le rabbilla encore mieux.

Antoine Escalin dit le capitaine Poulain depuis baron de la Garde.

Il fut envoyé ambassadeur a constantinople pour le mesme sujet que rincon avec ordre de faire sçavoir cet assassinat. Il alla par Venise et raguse et fut trouver le grand Seigneur sur le chemin de hongrie d'ou il revint en france sans aller plus loing.

Le mesme Baron de la Garde fut envoyé une seconde fois avec un grand equipage ambassadeur vers le mesme sultan avec de magnifiques presens pour luy aussi bien qu'a ses Bachas. Il accompagna l'armee turquesque ala prise de Nice et retourna avec elle a constantinople commandant les galeres du Roy, du grand prieur de Capoue et du Baron de St Blancart.

A son retour il laissa agent un nommé Codignac daufinois qu'il avoit pris passant a lyon où il estoit secretaire de la poste.

Il est qualifié chevalier de l'ordre du roy son chambellan et lieutenant general. Il fut fait général des galères en 1544 et mourut en 1574... agé de 80 ans laissant postérité dont le marquis de la garde.

Codignac. Le baron de la garde en revenant le laissa agent ez cinq ou 6 mois. Apres le s^r^ d'aramon y fut envoyé et ledit Codignac s'en revint.

Gabriel Luels s^gr^ d'Aramon fut envoyé a constantinople et passa par Venise pour occuper la place dudit Codignac.

Estant agent il receut commission d'ambassadeur et pouvoit alors avoir dix soltanins d'entretenement. Pendant son ambassade il suivit bien accompagné le grand Seigneur qui alloit faire la guerre en perse et laissa agent a constantinople pendant son voyage le s^r^ de Cambray. Le grand Seigneur assiegeant la ville de Van l'ambassadeur eut son quartier avec de l'artellerie pour le battre et y reussit avec contentement du sultan. A son retour il passa par hierusalem, mais ce voyage cousta beaucoup au Roy.

Jacque de Cambray agent pendant le voyage de s^r^ d'aramont en perse.

Sur ces entrefaites Codignac fit deux voyages à la cour et la Vigne aussy qui estoit avec M. d'aramont.

Mr Pierre Ogius flamant qui avoit esté secretaire du sr Rincon y fut enuoyé 3 ou 4 fois.

Codignac portant la nouvelle de la paix a Constantinople resta a raguse et n'osa passer outre s'imaginant que les turcs non seroient pas contens et ayant chargé un aulac (curier turc) du paquet il ne fut point rendu a M. d'aramont et on le rapporta a Mr de Montluc alors ambassadeur du Roy a Venise qui en dit quelques paroles aigres audit Codignac.

Jean de Montluc protonotaire du saint Siège fut envoyé ambassadeur estraordinaire a constantinople en 1545 avec les ambassadeurs de l'empereur et du Roy de hongrie pour obtenir la paix ou une longue treve pour le roy de hongrie. Ledit sr de Montluc partit de Venise avec l'ambassadeur de l'empereur quil y vint joindre. La Republique leur donna deux galeres pour les conduire jusqu'a Raguse. Ils trouverent a parenie ville sur le golphe dit Tergest le capitaine du golphe nommé Camaletto avec douze galeres qui les accompagna jusqu'a Zara où ils trouverent Justinian general de l'armee navale des Venetiens avec trente autres galeres qui les conduisit a Raguse. A Raguse ils prirent des chevaux pour aller par terre et rencontrerent a philipopoli l'ambassadeur du Roy de hongrie qui les y attendait. Et continuerent leur voyage ensemble. Le Roy avoit fait cette demarche en consideration de l'alliance qui se devoit faire du duc d'orleans son fils avec la fille de l'empereur ou avec celle du roy de Hongrie qui devoit avoir le duché de Milan pour dot ou les pais bas, mais la mort du duc d'orleans estant arrivee pendant cette ambassade la bonne Intelligence qui estoit entre le Roy et l'empereur cessa, et M. de Montluc ayant mieux reussi qu'on ne le souhaittoit la nouvelle de cette mort luy estant venue trop tard, ayant donc obtenu ce qu'il demandoit, il s'en retourna par la hongrie pour porter la nouvelle de cette trefve a ferdinand roi des romains et de hongrie qu'il trouva a Vienne et qui le receut tres agrea-

blement. A son retour il fut accusé par la Vigne d'avoir trop favorisé les affaires de l'empereur et de son frère a cause de quoy il fut mis a la bastille aussi bien que la Vigne que Montluc accusa aussi.

... Baron de Fumeil envoyé a constantinople en 1547 pour les afaires de la paix et autres.

Jean Francisque de Selve s^er^ d'Huyson panetier ord^re^ du Roy fut envoyé en 1547 vers le grand s^er^ au sujet de la paix qu'il avoit accordé pour 5 ans et luy est ordonné d'en conferer avec le s^r^ d'aramon ambassadeur et baron de fumel.

Le d. s^er^ d'aramon gentilhomme de la chambre du Roy fit un voyage a la cour sur la fin de lanné 1550 pendant lequel le secretaire Phebus, resté a constantinople, rendoit compte au Roy des affaires.

M^r^ D'aramont retournant en 1551 arriva a constantinople le 29 sept. mais en 1552 accompagnant l'armee de mer du grand Seigneur qui alloit sur les costes d'Italie, le s^er^ de Codignac resta a constantinople pour les affaires du Roy.

Codignac daufinois valet de chambre ord. du roy parvint enfin à estre ambassadeur apres le s^er^ d'aramon a la suit duquel il avoit esté en 1551 pendant qu'il estoit obligé de suivre l'armée du grand Seigneur.

Le s^er^ Martines agent a constantinople escrivoit au roy en 1555.

Le dit s^er^ Codignac estant marié a constantinople et d'ailleurs le Roy estant informé qu'il s'estoit laissé seduire par l'empereur contre son service, il envoye M. de la Vigne qui y estoit en 1556 mais codignac faisant difficulté de quitter sa place pour revenir en france on y envoya M. de boistaillé huraut qui le retira adroitement, mais le remenant par venise pour le conduire en france, il se douta qu'il ny faisoit par seur pour luy, et se retira a Naples au service du Roy d'Espagne ou il resta en tres mechant estat.

... Jean Hurault s^er^ de boistaillé fut envoyé a Constantinople pour afaires a cause du secours, que le roy demandoit au grand Seigneur. Le s^er^ de la Vigne escrit par luy au roy 27 mars 1558.

Jean Cavenach dit la Vigne ambassadeur a Constantinople apres codignac. Il escrit de Constantinople au roy

par le s^r de boistaillé du 27 mars 1558. En venant faire un voyage en france il laissa agent un nomée Justinian de Chio, puis il y retourna et il escrit de constantinople par lettre du 9 sept 1559 qu'il partira le lendemain ... pour son revenir en france. Estant a une journee de raguse pres andrinople il y mourut du flux de sang le 22 octobre 1559 et fut enterré dans la grande eglise de raguse.

Arch. Nat. K. 1347

Extrait de l'histoire manuscrite des traitez faites par la France avec les puissances étrangères.

TRAITÉS ENTRE LES ROYS DE FRANCE ET LES GRANDES SEIGNEURS

Si la necessité d'une juste deffense contre des entreprises des empereurs, la conservation des lieux saintes de la Palestine et la seureté des marchands françois qui trafiquent en Orient n'avoit obligé nos Roys de faire des traités d'alliance avec les grands seigneurs, il n'y auroit point eu de Princes qui se feussent portés plus ardemment qu'eux a faire la guerre a ces ennemis communs du nom chretien...

. . . . . .

François premier qui le premier de nos Roys s'en allié des grands seigneurs fit en 1532 un traité avec henry 8 Roy d'Angleterre par le quel ces deux roy s'obligeroient de leur quatre vingt mille hommes pour attaquer Soliman qui estoit venu cette anée attaquer la Hongrie et françois s'estoit particulièrement chargé de deffendre l'Italie en cas que l'armée navale des Turcz y fit une descente.

Cette ligue n'eut aucune suite à cause de la retraite de Soliman mais peu après ce Roy voyant que la paix qu'il avoit fait avec Charles quint était fort peu asseurée et que celuy cy sollicitait Soliman avec des grands empressements de se liguer avec luy contre la France, il se resolut de prevenir l'Empereur et de s'allier luy meme le sultan, Il luy envoya premierement pour ambassadeur le s^r de la forest qui obtint de ce prince en 1535 des capitulations par

lesquelles il fit une alliance très etroite avec le Roy, accorda des conditions fort avantageuses pour le commerce de la nation française et pour la conservation de la religion catolique dans l'empire ottoman et promit que la garde des s[t] Lieux demereroit aux Religieux Latins.

Comme le Roy se vit peu apres sur le point d'entrer en guerre ouverte contre Charles quint il fit en 1537 un traité d'aliance avec Soliman par le quel on publia qu'ils estoient convenus d'attaquer conjointement l'Italie, en sorte que le Roy entreroit dans le Milanais et que Soliman feroit une descente dans le Royaume de Naples. En consequence de ces traités Soliman vint dans l'Albanie avec une puissante armée et envoya quelques vaisseaux sur les costes de la Calabre et de la Pouille pour tacher d'y surprendre quelque part afin qu'ils peussent faire une descente mais comme il sceu que le Roy faisoit la guerre en flandre Il s'en retourna fort indigné de ce qu'il luy avvoit manqué de parole.

L'Empereur et le Roy ayant fait peu après la treve de Nice le premier pour intimider Soliman luy fit croire qu'il y avoit vue parfaite correspondance entre luy et le Roy de France et d'Angleterre, dont Soliman fut si alarmé qu'il s'emporta contre François le traitant d'Ingrat et de cervelle legere, et il fut sur le point de faire mourir Rincon son ambassadeur. Cependant le Roy ayant rompu avec Charles Quint apaisa Soliman et obtint de luy en 1544, qu'il attaqueroit la Hongrie pour divertir les forces de l'Empereur, a qu'il luy envoyeroit une flotte de 134 galeres qui fut commandée par Barberousse et assiege inutilement Nice cojointement avec les françois.

Venise. Bibl. Querini, cl. IV, cod. IX

Memorie di Mr Antonio Longo, raccolte da Mr Francesco suo figliuolo, sopra l'origine, trattati, avvenimenti, e fine della Guerra mossa l'anno 1537 da Solimano Sultano de Turchi contra la Republica di Venezia.

F° 2. Nella capitulatione di Napoli fatta l'anno 1535 con Carlo Quinto d'Austria Imperator de Romani questa Repu-

blica si obligò di mandare sempre, che fosse richiesta sei mille fanti pagati alla difesa del Ducca di Milano, ch'egli dovea denominare in luogo di Francisco Sforza mancato senza figlioli, et à difender in tanto sua Maestà, che possedeva quel statto.

Mostrò all' hora l'Imperatore haver intentione di darlo al terzo genito di Francisco di Valois Re di Francia. Poi s'impatronì di Fiorenza, et stabilì le cose sue d'Italia, et cominciò ad haver sospetta la volonta del Re, et à dubitare che la cessione di Milano potesse mettergli in pericolo le cose di Napoli, di Genova, et di Fiorenza, et mutò proposito, et passò armato in Provenza per tentar come fece l'impresa del Regno di Franza, et il Re trattò di movere Sultan Soliman signor de Turchi contra di lui, per divertire la guerra di Francia, et operò due cose, l'una che tentasse come fece questa, ne restò sommamente alterata la Republica, che si scoprisse amica de gl'amici suoi, et nemica de nemici per rimoverla dalla confederatione di Napoli, l'altra che venisse come vene egli stesso alla Valona l'anno 1537 à far l'impresa della Puglia sperando che l'Imperatore occupato nella guerra de Turchi, et abbandonato da questo statto per li rispetti di Constantinopoli non fusse per difendere il Ducato di Milano, et che gli potesse venir fatto d'aquistarlo. Questa Republica intesa la richiesta di Sulimano, et ben considerato il pregiuditio che faceva alla sua libertà, gli rispose con parole prudenti, et rifiutò la proposta in modo che il Turco sdegnato della qualità della risposta, et eccitato dalle persuasioni de francesi, fece diverse innovationi contra di noi ; vicino all' Isola di Cipro fece represaglia d'una Nave de messer Alessandro Contarini carica di merce di gran valore sotto pretesto che fusse segno di mal fare. In Soria impose X percento di tratta à tutte le merci, et in Constantinopoli con diversi garbugli fece ritenere à molti mercanti di questa natione li loro capitali. Per questi movimenti et perche era divolgato per cosa certa che la Sua Armata doveva venire in questo Colfo Adriatico, fù deliberato d'armare 100 Galere, 40 delle qualli havessero à stare nell' aque di Corfù, ò di altro locco di levante sotto messer

Gierolamo da Cà da Pesaro eletto Capitano Generale per mantenere in fede li Popoli, et il resto dovesse rimanere sotto messer Giovanni Vitturi, il quale haveva anch' egli autorità, et titolo di Capitano Generale in questo Mare. Mentre si attese qui à mettere in punte l'armata, il Turco uscì in Campagna con 200 m. persone, et mise fuori 400 Legni, tra Galere, Galiotte, fuste, et altri vascelli sotto Zutfi Luogotenente della persona sua, et Barbarossa Capitano del Mare, tal che l'esercito, et l'Armata giunsero alla Valona il mese di Maggio quasi ad un medesimo tempo, ma prima che partissero di Constantinopoli li Bassà, dissero à messer Tomà Mocenico, il quale gli era sta mandato per Ambasciatore à rallegrarssi delli buoni successi delle cose sue contra l' Re di Persia, che manterrebbe la pace, et egli stesso lo confirmò, et li Capitani della sua Armata presentati vicino à Corfù per nome del Pesaro replicorno il medesimo, anzi fecero morire due loro huomini sù l'antena d'una galera, per haver fatto prigioni alcuni Cimeriotti, et mandorono la galera attorno l'Armata con Bando che tutti quelli che dessero molestia alli sudditi di questo stato, fussero puniti della medesima pena. In modo che fù replicato alli Generali, che esseguendo la loro comissione corrispondessero à Turchi con simili dimostrationi, ma fuggissero l'occasione di trovarsi con l'armata loro, et se occoresse che s'incontrassero gli facessero ogni segno di buona amicitia, cosi da principio fu per loro eseguito, ma la mala fortuna contra la quale pare che non voglia alcun consiglio fece che acca derono alcuni disordini che partorirono la volta della guerra. Il primo fù che una galera Zaratina s'incontrò in un navilio Turco il qualle andava alla Valona carico di vettovaglia, et perche non gli volse calar le velle come doveva fare per essere inferiore lo gettò à fondo. Il Signor Turco se ne mostrò sommamente alterato, et spedì Gianusbei suo Dragomano con due galere al Pesaro ch' era à Corfù per far seco querella, et dimandargli rifacimento, et come aviene, che un male sia dietro l'altro, le due galere s'incontrarono nell' antiguardia della nostra Armata, et furono fugate da messer Giusto Gradenigo sopra comito,

di maniera che diedero in terra su la Cimera, et furono fatt-prigioni da loro nemici. Questo accidente portò gran travaglio al Pesaro per rispetto del rissentimento del Turco, et perche dubitava, che tutto il disordine potesse essere attribuito à sua poca prudentia. Onde per corregere quanto più fosse possibile gli errori seguiti, mandò messer Francesco Zeno sopra Comito à tratare la liberatione di Gianusbei, il quale tra gli altri era prigione de Cimerrioti, con libertà di spendere 500 Duccati d'oro. Ma il Zeno fu accettato si gratamente da quei Popoli che Gianusbei fu liberato con gran loro liberalità senza spesa alcuna, ma pero non si mitigò il sdegno del Turco prigione, che tornato alla porta rappresentò il successo in tal modo al suo Signore che pieno d'alteratione, et furore mandò subitamente à chiamare à se messer Giacomo da Canal Bailo giunto pocco avanti per far ressidentia appresso di lui in luoco di messer Nicolò Giustiniano il qualle haveva finito il suo tempo, et l'aspettava in Constantinopoli, et gli impose che mandasse in diligenza à Corfù come fece per sapere in che modo era successo il fatto del quale messer Giacomo se ben fece amplissime giustificationi col ritorno del messo mandato à Corfù, niente di meno egli con parole espresse minacciò di fare la guerra, se non era sodisfatto delli danni patiti, et se non erano puniti li colpevoli, et principalmente il Capitan Generale al quale attribuiva tutta la colpa, et disse al Bailo, che per ogni modo mandasse persona à posta in questa città à far tal Ambasciata. Il Bailo spedì subitamente Alessandro Orsino con ordine di affermare come fece in nome suo, che se non si facea qualche dimostratione di rissentimento delli sudetti successi, senza dubio il Turco moverebbe l'armi sue contra questo stato. In tanto il Pesaro avisato che Barbarossa partito dalle Aque del Zante, dove era andato per incontrare, et assicurare la vettovaglia, et la munitione che gli era mandata da Constantinopoli, veniva verso Corfù con 80 Galere si levò di Mandrachio con la sua Armata, et si mise in mare per schivare l'occasioni di trovarsi con lui. Ma Messer Alessandro Contarini Proveditore Generale s'incontrò in una delle sudette 80 galere et giudicandola

come disse legno di Corsari, la fece combatere, la superò, et fece morire tutti li Turchi. Per compimento di tanti mali accidenti la nostra armata spinta da sirocco à tempo di notte fu caciata in Puglia, et trovò 200 vele di Turchi che volevano fare l'impresa d'Otranto, et non potendo il Pesaro schivar l'occasione d'incontrarli la fece salutare amichevolmente. Et perche non fecerò segno alcuno d'amicitia, egli per schivare maggior errore fece voltare le prore verso Levante et perseguitato da loro come se fusse state tempo d'aperta guerra, di nuovo si ritirò à Corfù, dove fece la cerca delle sue galere, et trovò che 4 erano stato prese, una de messer Zuanne Morosini, una de messer Aluise Contarini sopra comito della Terra del Zante, una Corfiota, et un' altra, et che li sopra comiti erano stati crudelmente morti eccetto lo Corfiotto, il quale per haversi offerto di dar la loro fortezza di Corfù in 12 giorni fu riservato vivo, et gionto all' Isola se ne fuggi dalle loro mani. Et perche quanto più importanti erano questi accidenti tanto più pareva che si dovesse attendere ad aquietar l'animo turbato del Signor Turco; fù deliberato di comettere alli Avogadori di Comun, che formassero diligentemente Processo contro le persone di messer Alessandro Contarini, et del sopradetto Gradenigo, et Zaratino, et fu scrito al Pesaro che mandasse alli sudetti Avogadori. li sudetti sopra comiti con' i ferri à piedi, come transgressori degl' ordini suoi, et fu spedito l'Orsino alla Vallona con comissione di far sapere alla Porta, la qualle era ancor li, che se gli mandarebbe un' Ambasciatore à farli conoscere che tutti li sudetti accidenti erano successi contro l'intentione della Republica, et che era stata sempre mente sua, che in ogni tempo, et luoco fosse eseguita la capitulatione, et fu eletto per ambasciatore messer Vicenzo Grimani Procurator di San Marco, ma che l'Orsino giongese alla Porta. Barbarossa andò con le sue ottanta galere in Puglia, et si unì con il resto dell' Armata la quale haveva havuto Castro, et assediava Otranto, et passando per il Canal di Corfù, accettò il presente, che gli fu fatto la seconda volta per nome del Capitan Gienerale, et perche si diceva publicamente che si haveva unito per andare all' impresa di

Corfù, fù deliberato di mandare à quel Regimento 6000 ducati in tanti cambij, et fu scrito al Pesaro, il quale era alle Guardiani che essendo sbarcati li Turchi sopra quell' Isola, venisse a soccorerla, et ritenesse in Armata il Proveditor Contarini, et li sopra comiti ch'erano comessi all' Avogaria; cossi proponendo, et disputando messer Piero Pizzamano Savio de gl' Ordini, et pure il Turco havea detto al Bailo che aspeterebbe il ritorno dell' Orsino, et pareva ragionevole che lo dovesse fare, et haver gran consideratione à rompersi con questo stato, acioche non si venisse ad' unire con l'Imperatore per offesa del qualle havea tolto l'Impresa della Puglia, et in persona s'era mosso di Constantinopoli con l'esercito. Niente dimeno l'Armata sua si levò dell' assedio d'Otranto con tutte le genti, et ritornò alla Vallona, et ivi fece la massa di tutte le galere insieme con li corsari, et à 26 d'Agosto comparve in canal di Corfù, et à 27 cominciò a sbarcar sopra quell' Isola le genti della quelle, et li Cimeriotti uniti insieme se gli opposero, et molti ne morirno d'ambe le parti. Abbrugiarono tutto il borgo, depredorno l'Isola, tagliorno li Olivari, et guastarno il tutto, et fecero capitare alcune lettere in mano al reggimento le qualli dicevano che l' loro Signor era per venire in persona à quell' Impresa, et che vi starebbe l'Inverno, se vi fosse il bisogno per haver la fortezza esortandoli à renderssi per salvare la loro vita, et che tutta quella gente la quale se facessero altrimente perderebbono inevitabilmente.

Mr Aluise da Riva, et M. Simon Lione li qualli erano à quel governo stando tutti intenti alla diffesa scrissero qui che si sperasse ogni bene. Havevano nella fortezza 1500 fanti, 1500 Corfiotti, et la Ciurma di quatro galere. Diedero la custodia della Porta à Messer Nicolo Semitecolo, quella dell' artigleria à Messer Aluise Sanudo, quella della vettovaglia à Messer Zaccaria Barbaro i quali erano governatori di galera lasciati li dal Pesaro con un' altra Galera de Messer Alessandro Bondumiero eletto Capitanio del Galeone, et tutte quatro si salvarono nel Mandrachio per affondarle quando fossero state in pericolo di capitare in mano de Turchi, et havevano da vivere per tre anni.

Il Turco arrivò al Butintrò a 4 di Septembre; il Castellano, Corfiotto di natione, gli portò le chiave per le qualli gli donò una veste d'oro, et lo licentiò. Passarono sul' Isola 25 m. Turchi con trenta pezzi d'artegliaria et fecero 4 cavalieri per tuor la diffesa alla fortezza, ma per la molta distantia le bale pervenivano quasi morte alla muralgia. Le genti dell' Isola si ridussero al Mandrachio, et molti elessero più tosto morire di fame, et dalla pioggia grandissima, che cascò in quei giorni che andar in man de Turchi; La maggior parte fù tirata dextro della fortezza con funi, et si salvò, et fu gettato à fondo alcune galere de nemici, che si erano accostate per baterla, et con un tiro d'artiglieria del castello fu rotta lo spirone, et la Palmetta della galea di Barbarossa.

. . . . . .

. . . . . F° 12 v°

Non molto da poi Aiax Bassa primo visir ritrovandosi con la Porta sopra un monte per mezo Corfù fece chiamar à se messer Jacomo da Canal Bailo, et gli disse che quando questo stato volesse sodisfare i danni datti quieterebbe il suo Signore, et che in sua gratificatione voleva far levare le genti et l'armata dall' assedio, et cosi appunto successe in questa parte perch' il Turco si parti alli XI di septembre con l'esercito et diede ordine che si levasse anco l'armata se ben' il Brancardo (1) Capitanio di 12 galere francesi era stato à Butintrò, et l'haveva ricercato che volesse lasciare 100 galere à dannegiare la Puglia, la Sicilia, le marine del Regno di Napoli, et quello della Spagna.

Il giorno dietro Barbarossa s'imbarcò con l'arteglieria et alli 16 si misse in mare con buon vento con preda di sette milla huomini, et gran guantita d'animali grossi, et minuti, et andò verso la... accompagnato fin li dalle galere francesi.

Il Butintrò, et il Paese restorno brugiati, il Castello Sant' Angello si mantene, et salvò 1500 anime. Andò il

(1) Saint Blancard, cf. ci-dessus, p. 104.

Turco all' impresa di Corfù per le persuasioni di Barbarossa et si levò dall' assedio non per favore del Bassa, ma perche la qualita della fortezza, la larghezza della fossa, il buon governo del regimento, la grandissima pioggia caduta per molti giorni continui, et li movimenti de' Soffiani alli suoi confini lo constrinsero à partire.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . F° 105 v°

ad. 1539. Il Griti (Lorenzo) giunse à Constantinopoli col Contelmi à 23 di Maggio s'abboccò con Gianusbei, et cominciò à negotiare sopra la sua commissione.

. . . . . .

. . . . . F° 106 v°

... et negotiando con gran desterità, et industria scoperse che il Rincone Ambasciatore di Francia faceva molti mali offitij con questo stato esortando Turchi à star sù la reputatione, et mandare la loro armata alla ricuperatione di Castelnovo, et dimandar Cattaro, Corfù, et Napoli con disegno che non si concludesse accordo salvo che col mezzo del Re loro, et che le differenze si rimetessero in Lui per separare questo stato dall' Imperatore. Onde andava sempre piu dubitando che non fosse cosa impossibile non solo far pace generale con tutti i Principi christiani per l'odio che i Turchi portavano all Imperatore, et per li mali offitij de Francesi, ma anco che la pace particolare con questo stato dovesse havere molte difficolta, perche dimandavano tutte le cose sudette, et tutte le marine che si possedevano, et perche l'ambasciatore di Franza gli dicea che non si poteva ultimare questo negotio senza concedere quanto dimandavano. Poi vedendo, chi li suoi mali ofitij davano gran nocumento al suo negotio, attese à guadagnarsi il Bassa con promessa di donarli 5000 ducati se sucedeva la pace et l'haveva benissimo disposo ad' adoperarsi se non succedeva la sua morte, per la qualle restando interrota la trattatione, et havendo scoperto che li donativi erano necessarij ad' esser ben veduto, massimamente perchè Francesi spendevano à simil' efetto gran quantità

de denari, disegnò d'aspettare ch' andasse alla Porta un Bassa fatto genero di quel Signore, nel quale confidava assai per esser stato amico del Signor Aluise (1) suo fratello, et per suo mezzo era stato fatto Beglierbei della Natolia in modo che si potea ch' egli havea havuto il principio d'ogni suo bene da lui.

. . . . . .

. . . . . .

(1) Louis Gritti, tué en 1534 par les Transylvaniens à l'instigation du prince de Moldavie. V. ci-dessus p. 95.

INDEX

A

Adrien VI, pape, 20.
Afrique, 12, 80, 85, 170.
Agram, 41, n. 5.
Aias Pascha, 81, 109, 113, 174.
Aigues-Mortes, 106, 108, 109.
Albanie, 96, 181.
Alexandrie, 97.
Alger, 88, 137.
Andrinople, 130, 141, 173.
Angleterre, v. Henry VIII.
Annebaut (gouverneur du Piémont), 114.
Antiboul, 139.
Aramon (de, ambassadeur de François Ier à Constantinople), 158, 168, 169, 171, 174, 177.
Artois, 90, 100, 155.
Asie Mineure, 12.
Asti, 35, 90.

B

Badoer (Aloyse), ambassadeur de Venise, 121-3.
Bajazet II, 102, 104.
Balançon, ambassadeur de Charles V, 64.
Barberousse, 71, 72, 75, 76, 77, 78, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 94, 96, 99, 119, 137, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 150, 152, 153, 154, 155, 156, 169, 175, 185, 187.
Barrillon (Jean), historien, 8, 11, 13.
Bavière (ducs de), 41, 66, 84.
Bellay (du, Martin), historien, 57, 58, 65.
Bellay (du, Guillaume), gouverneur du Piémont, 133, 134, 176.
Belgrad, 19, 21, 53, 68, 69, 74.
Belleville, 132.
Berberie, 76, 77.
Bernardin, 19.
Beyrouth, 18.
Blancard (Saint), 18, 77, 104, 105, 107, 181, 187.
Blois, 129.
Bohême, 23, 25, 26, 41.
Boissy, ambassadeur de François Ier, 10, 11.
Bologne, 7, 8.
Bona, reine de Pologne, 24.
Bornemisza, lieutenant du roi Louis II, roi de Hongrie, 11, 22.

Bosnie, 28, 32, pascha de Bosnie, 29.
Boulogne (entrevue de), 73.
Bourgogne, 35, 36, 155.
Bragadin (Pierre), ambassadeur de Venise à Constantinople, 29.
Brescia, 30, 34, 35.
Brindisi, 142.

C

Calabrie, 28, 153, 181.
Calais, 21.
Cambrai (congrès de), 10, 11.
Cambrai (traité de), 49, 50, 53.
Cambrai (de), ambassadeur de François Ier à Constantinople, 169, 177.
Canthelmo (César), ambassadeur français à Constantinople, 68, 91, 107, 111, 112, 117, 119.
Carniolie, 28, 29.
Cassovie, 44, 45.
Castel, 99.
Castelnovo, 113, 188.
Catherine de Médicis, 73.
Cérisoles (bataille de), 119, 154.
Chabot (amiral de), 56, 65, 67.
Chamberlain, ambassadeur de Charles-Quint, 92.
Champagne, 155.
Chanoy, 18.
Chatellerault, 86.
Clément VII, pape, 62, 73, 78, 175.
Codignac, ambassadeur français à Constantinople, 169, 177, 178, 179.
Cognac (ligue de), 36, 41, 51.
Constantinople, 24, 31, 32, 34, 60, 76, 84, 99, 107, 108, 109, 117, 137, 149, 150, 174-9.
Contarini, ambassadeur de Venise à Constantinople, 51.
Corfou, 103, 104, 183, 184, 185, 186.
Coron, 73.
Corse, 89.
Cracovie, 17, 23, 50.
Crémone, 20.
Crépy (traité de), 155, 157, 158.
Croatie, 28, 135, 171.
Cromwell, 79.

D

Damas, 12.
Dantiscus, ambassadeur de Sigismond, roi de Pologne, 25, 26, 44.
Dardanelles, 67, 141, 156.
Doria (André), amiral de Charles-Quint, 73, 85, 86, 144, 145.
Doria (Gianettino), 152.
Duprat (chancelier), 8, 175.

E

Egypte, 12, 53.
Elbe, 152.
Enghien (duc de), 142.

F

Fehérvár, 157.
Ferdinand, roi des Romains, 22, 23, 27, 28, 30, 39, 40, 41, 43, 44, 47, 48, 66, 72, 83, 96, 105, 109, 131, 133, 135, 156, 163, 162, 166, 171, 178.
Flandre, 90, 103, 155, 180.
Földvár, 49.
Francfort (diète de), 17, 21.
François Ier, *passim*.
Frangepani (famille), 28.

Frangepani (Bernardin), 30.
Frangepani (Christophe), 30.
Frangepani (Jean), ambassadeur de François Ier à Constantinople, 30, 31, 32, 34, 35, 36, 174.
Frédéric, comte de Palatio, 94.
Frégoso (César), ambassadeur de François Ier, 132, 133.
Frioul, 33.
Fumeil (baron de), 179.

G

Galata, 176.
Gênes, 7, 20, 35, 57, 61, 63, 72, 76, 85, 86, 87, 88, 116, 173, 178, 182.
Giustiniano (Marino), ambassadeur de Venise en France, 48.
Golette, 94.
Gran, 157.
Granvelle (cardinal de), 85.
Gritti (Louis), 60, 61, 76, 81, 83, 85, 87.
Gritti (George), 60, 61.
Guglio (l'île de), 152.

H

Halep, 80.
Hatvan, 157.
Hedvigue, fille de Sigismond, roi de Pologne, 43.
Henri, fils de François Ier, 24, 73.
Henri VIII, roi d'Angleterre, 11, 13, 20, 41, 73, 149, 154, 155, 180.
Hongrie, 9, 15, 17, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 34, 35, 36, 37, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 124, 129, 136, 156, 157, 166, 167.
Honar, 91.
Hurault (Jean), envoyé français à Constantinople, 179.
Huyson (Jean), envoyé français à Constantinople, 179.
Hyères (îles), 139.

I

Ibrahim, grand vizir, 30, 31, 32, 33, 35, 36, 37, 39, 52, 53, 58, 59, 61, 69, 71, 78, 79, 101, 174, 175.
Isabelle, 123.

J

Jérusalem, 51.
Jurisich, ambassadeur de Ferdinand, 30.

K

Kara Mahmoud, 18.
Katzianer, 105.
Kémal Pascha Zadeh, historien turc, 37.
Krzicki, secrétaire de Sigismond, roi de Pologne, 16.

L

La Forest, ambassadeur de François Ier à Constantinople, 80, 84, 87, 88, 89, 90, 91, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 104, 175, 181.
Lambert, ambassadeur de Ferdinand, 30.
Lamet, envoyé de François Ier en Pologne, 14.

Langeac, envoyé de François en Pologne, 14.
Lascaris (Jean), 175.
Laski (Jérôme), 21, 24, 40, 43, 44, 45, 54, 57, 123, 126, 128, 129, 130, 132.
Latran (concile de), 12.
Lépante, 141.
Lipari, 152.
Lodi, 20.
Louis II, roi de Hongrie, 14, 15, 17, 21, 37.
Louise de Savoie (Madame), 29, 31, 164.
Loutfi Pascha, 101, 109, 116, 122, 128, 174, 175.
Lyon, 26.

M

Madrid (traité de), 35, 36, 37.
Maggio (Vincenzo), secrétaire de Rincon, 118, 130, 131, 176.
Marignan (bataille de), 7.
Marolles, 142.
Marrillac, ambassadeur de François Ier à Constantinople, 91, 99, 102, 110, 111, 127, 175, 181.
Marseille (entrevue de), 73, 78, 104, 142.
Martinuzzi (Frater Georges), évêque de Nagy-Várad, 157.
Maximilien (empereur), 10, 15.
Milanais, 7, 20, 35, 55, 56, 59, 61, 68, 72, 87, 107, 114, 115, 116, 118, 122, 123, 130.
Mohács (bataille de), 37, 39, 40, 69.
Monluc (Blaise), 150.
Monluc (Jean), 150, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 178, 179.
Montmorency, 56, 57, 65, 67, 94, 100, 107, 108, 109, 111, 118, 127, 132.
Mont Sion, 51.
Moulei-Hassan, 85, 86.

N

Nagy-Várad, 109.
Naples, 80, 96, 122, 152, 175, 181.
Navagero (Bernardo), 173.
Navarre (roi de), 8.
Navarre (Pierre de), 14.
Navarre, 20.
Negroponte, 98.
Nice, 105, 109, 142, 143, 144.
Nicoletto, secrétaire de Rincon, 130.

O

Ogius, secrétaire de Rincon, 178.
Opalinski, ambassadeur de Sigismond, 46.
Orsino (Camillo), envoyé fr., 75.
Osma (cardinal de), 63.
Ostie, 142.
Otrante, 96.

P

Parlement de Paris, 86.
Paris, 43, 44, 62, 91, 115, 154.
Parme, 20.
Paul IV (pape), 100, 111.
Pavie, 26, 28.
Pellicier (Guillaume), ambassadeur de François Ier à Venise, 107, 112, 114, 117, 121, 127, 131, 133, 137.
Pera, 176.

Péronne, 98.
Perses, 24, 27, 81, 159, 167.
Philippe de Hesse, 66, 84.
Philippe, fils de Charles V, 130.
Philipople, 161, 178.
Picardie, 100, 154.
Piémont, 95, 98 102, 105, 132, 155.
Pignerol, 103.
Plaisance, 20.
Pô, 133.
Polin (capitain), ambassadeur de François, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 154, 156, 157, 159, 177.
Pologne, voy. Sigismond.
Pouille, 34, 61, 105, 182.
Pouzzoles, 152.
Pregent de Bidoux, 18.
Puy, 77.

R

Rangone (Guido), 67, 101.
Raguse, 68, 69, 108, 161, 176, 178, 180.
Rareş (Pierre), prince de Moldavie, 49, 109, 124.
Reale (galère de Polin), 153.
Reggio, 141, 152.
Rhodes (chevaliers de), 18, 19, 20, 78.
Rincon (Antonio), ambassadeur de François Ier, 22, 23, 24, 25, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 50, 52, 54, 56, 60, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 72, 74, 75, 77, 79, 87, 107, 108, 109, 110, 112, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 131, 132, 133, 134, 175, 176, 181
Rivoli, 132.
Roggendorf, 170.
Rome, 61, 81.
Roxolane (Kasseky, Khourrem), épouse de Soliman II, 170.
Rustem Pascha, 168, 174.

S

Sardigne, 85, 90, 151.
Savoie, 95, 97, 155.
Savigliano, 102.
Scepper (Cornélius), ambassadeur de Charles-Quint, 31, 71, 79, 80, 81.
Scheyern (traité de), 66.
Sebenico, 74, 135.
Selim (le sultan), 12.
Séraphin de Gose, envoyé de François Ier, 19, 95.
Sforza François, 182.
Sicco (docteur), envoyé de Ferdinand à Constantinople, 162.
Sicile, 61, 88, 139.
Sigismond, roi de Pologne, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 40, 41, 42, 43, 44, 48, 49, 50.
Smalkade (ligue de), 66.
Solakzade, historien turc, 37.
Soliman, *passim*.
Sophi (schach de Perse), 28, 83, 95.
Spire (diète de), 40, 150, 156.
Statilius (l'évêque), ambassadeur de Zapolya, 46, 47, 48, 123, 125.
Styrie, 28.
Suisse, 10.

T

Talamone, 182.
Tarnow, 45.
Tata, 157.

Ticin, 133.
Tôkay, 44.
Tomicki, vice-chancelier polon., 16, 18, 23, 50.
Toulon, 144, 145, 146, 148, 151.
Transylvanie, 23, 44.
Tumambeg, 12,
Tunis, 85, 86, 146, 148; — Expédition de Tunis, 43, 44.
Turin, 103.

V

Valone, 101, 102, 105, 175, 182-6.
Var, 98.
Vasto (marquis del), 114, 115, 143.
Vaulx (de), envoyé de François Ier à la Porte, 118, 123.
Veltwyck (Gérard), ambassadeur de Ferdinand et de Charles V à la Porte, 155, 157, 159, 164, 165, 166, 167, 168.
Venise, 48, 60, 68, 74, 97, 113, 115, 129, 132, 135, 138, 149, 159, 161, 174, 175, 176, 177, 178, 179.
Vénétiens, 26, 32, 33, 34, 36, 38, 40, 45, 51, 52, 54, 62, 98, 99, 100, 102, 105, 110, 112, 113, 114, 115, 120, 121, 128, 133, 139.
Verböczy, 125.
Veszprény (l'évêque de), 9.
Vienne (siège de), 49, 50.
Villefranche, 142, 144, 145, 152.
Villiers de l'Isle-Adam (Philippe de), maître de l'Ordre des chevaliers de Rhodes, 18, 19, 20.
Vilna, 22, 50.
Vissegrád, 157.
Vladislas II, roi de Hongrie, 9.

W

Weinmeister, ambassadeur des ducs de Bavière en Hongrie, 79.
Winczerer, ambassadeur des ducs de la Bavière en Hongrie, 77, 79.

Z

Zapolya, roi de Hongrie, 23, 27, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 50, 54, 58, 66, 69, 73, 77, 84, 109, 123, 124, 125, 126.
Zara (Jérôme de), 31.
Zeno (Pierre), bayle de Venise à Constantinople, 32, n. 55.

Y

Younis-bey, l'interprète de Soliman, 60, 66, 73, 75, 101, 104, 183.

LIVRES ET MANUSCRITS CONSULTÉS

Acta Tomiciana, t. III, IV, V, VI, VII, IX, X, 4°.

Alberi, « Relazioni degli ambasciatori Veneti. » Florence, 1839. Série I, t. I.

Angiolello, « Historia Turchesca », inédit, Bibl. Nat., ms. ital., n° 1238.

Archives Nationales. Cart. J, n° 725, K 1347, K 1342, K 134.

Archives des Affaires étrangères. Turquie, n° 2.

Bachman, « Geschichte Böhmens » dans « Geschichte der Europäischen Staaten ». Gotha, 1905, t. II, 8°.

Bassano de Zara, ap. Sansovino, « Historia Universale del'origine et imperio de' Turchi ». Ven., 1600.

Belcarii, Rerum Gallicarum Commentarii, Lugduni, 1625.

Bibliothèque Nationale, f. fr., 20977 ; nouv. acquis., 7065, f. fr., 3007, 3049, 15632.

Bibliothèque de l'Arsenal (Paris), n° 4742.

Bourrilly (V.), « La première ambassade d'Antonio Rincon en Orient » dans « Revue d'Histoire Moderne et Comtemporaine », 1900.

Bourrilly (V.), « L'ambassade de La Forest et de Marrillac à Constantinople », dans « Revue Historique », t. LXXVI (1901).

Brantômes, « Œuvres complètes », éd. Société de l'Histoire de France. Paris, 1868, t. IV.

Brown, « Calendar of State Papers », Venetian V.

Bucholz, « Geschichte der Regierung des Ferdinands des Ersten », t. IX (Vienne, 1838).

Cambiano (Giuseppe), « Historico discorso » dans « Monumenta Historie patriæ ». Scriptores, Torino, 1840, t. I.

Capefigue, « François Ier et la Renaissance. » Paris, 1845, t. IV.

Catalogue des actes de François Ier. Paris, 1887, t. I, III, IV, VII.

Champollion-Figeac (M.-Aimé). « Captivité du roi François Ier ». Paris. 1847. (Collection des documents inédits). t. I. 4°.

Champollion-Figeac. « Mélanges historiques » (Collection des documents inédits). Paris. 1847. t. III. 4°.

Charrière (E.). « Négociations de la France dans le Levant ». t. I. dans « Collection des documents inédits ». Paris. 1848. t. I. 4°.

Clairambault. ms. n° 1215. Bibl. Nationale.

« *Cronique* du Roy François, premier de ce nom ». éd. G. Guiffrey. Paris. 1860.

Decrue (F.). « Anne de Montmorency, grand maître et connétable de France ». 1885.

De la Roncière. « François Ier et la défense de Rhodes », dans « Bibliothèque de l'Ecole des Chartes ». Paris, 1901. t. LXII.

Delle Lettere di Principi. Venise. 1581. t. III.

Dselalzade Mustafa. ap. Thury Jozsef. « Török Történetirök ». (Török — Magyarkori Történelmi Emlékek. II oszt. Irök). Budapest. 1896. t. II. 8°.

Desjardins. « Négociations de la France avec la Toscane ». dans « Collection des documents inédits ». Paris. 1865. t. III.

Dorez. « Itinéraire de Jérôme Maurand d'Antibes à Constantinople » 1544. dans « Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la Géographie ». Paris. Leroux. 1901.

Du Mont. « Corps universel diplomatique du droit des gens ». Amsterdam. 1726. t. IV.

Dupuy (collection). Bibl. Nat., ms. n° 468.

Epistolarum Petri Bembi cardinalis et patricii Veneti, nomine Leonis X scriptarum libri VI. Argent., 1611.

Friedensburg. « Nuntiaturberichte aus Deutschland ». I. t. IV.

Fessler. « Geschichte von Ungarn ». éd. Klein. Leipzig, 1875.

Gaignières (Collection de documents). Bibl. Nat., f. fr., 20977.

Gayangos. « Calendar of Letters, Despatches, and State Papers ». Spanish. Londres. 1873. t. III 1. t. IV 1-2, t. V. t. VI 1-2, t. VII.

Geuffroy (Antoine F.). « Briefve description de la Court du grant Turc ». Paris. 1546.

Gevay Anton. « Urkunden und Actenstücke zur Geschichte der Verlhätnissen zwischen der Pforte, Österreich und Ungarn ». Vienne. 1838. 10 vol., 4°.

Gioffredo Pietro. « Storia delle Alpi Maritime ». Torino. 1839. t. V.

Hammer (J.). « Mémoire sur les premières relations diplomatiques entre la France et la Porte ». dans « Journal Asiatique », 1827, t. X.

Hammer (J.), « Histoire de l'Empire Ottoman ». Paris, 1836, t. V, 8°.
Hatvani, « Monumenta Hungariae Historica ». Dipl. I, t. I.
Heine (G.), « Briefe an Kaiser Karl V, geschrieben von seinem Beichtvater in Jahren 1530-2 ». Berlin, 1848, 8°.
Historie di tutte le cose degne de memoria, quai dal anno 1524, sino a questo presente sono occorse nella Italia, nella Provenza, nella Franza. Ven., 1540.
Huber (A.), « Geschichte Österreichs », t. III, IV (Geschichte der Europäischen Staaten), éd. Gotha.
Hurmuzaki, « Documente privitoare la istoria Românilor », t. II p. 1, éd. Bucarest.
Inventaire des pièces relatives au procès de Polin. Coll. Moreau, Bibl. Nat., t. DCCLXXVIII.
Iorga (N.), « Geschichte des rumänischen Volkes », t. I. (Geschichte der Europäischen Staaten). Gotha, 1906, 8°.
Ipolyi, N. Oláh levelezése (Codex Epistolaris Olahi) dans « Monumenta Hungariæ Historica ». I. Dipl., t. XXV, 8°.
Istvánfi, Historia regni Hungariæ, Vienne, 1758, f°.
Journal de Jean de Barrillon, éd. Pierre de Vaissière (Société de l'histoire de France), t. I.
Journal d'un Bourgeois de Paris, éd. Lalanne. Paris, 1854, 8°.
Jovius (P.), « Historia sui temporis », éd. Lutetiæ, 1558.
Kaulek, Correspondance politique de MM. de Castillon et de Marrillac. Paris, 1885.
Kémal Pacha Zadeh, « Histoire de la campagne de Mohacs », traduite par Pavet de Courteille. Paris, 1859.
Kretschmayr, « Schepper C. D. Konstàntinopolyi Követ napló töredéke 1533 évből » (le journal de l'ambassadeur de Constantinople, C. D. Schepper, de 1533), dans « Történelmi Tár » (Magasin historique), 1903 (Budapest).
Lambert (Pierre), Mémoires (Historiæ patriæ Monumenta). Torino, 1840. Scriptores, I.
Lanz, « Correspondenz des Kaiser Karl V », Leipzig, 1845, 2 vol. 8°.
Le Glay, « Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche. » Paris, 1845, t. II.
Lemonnier (Henry), Histoire de France. Paris, 1904 (Ernest Lavisse), t. V, 1-2.
Léonard, « Recueil des traités de paix ». Paris, 1693, t. II.
Liske (X.). « Des polnischen Hofes Verhältniss zur Wahl Kaisers Karl V » (Historische Zeitschritft, t. XVI, 1866).
Malipiero « Annali Veneti ». (Archivio storico ital. ». VII, 1).
Mauroceni (Andreæ), Historia Veneta (1521-1695). Venise, 1623.

Mémoires di Messer Antonio Longo raccolte da Messer Francesco suo figliuolo sopra l'origine, trattati, avvenimenti e fine della Guerra mossa l'anno 1537 da Solimano Sultano de Turchi contra la Republica di Venezia. Mss. Bibl. Querini (Venise), cl. IV, cod. IX, 1 vol. f°, 340 p.

Mémoires de Fleurange, éd. Michaud et Poujoulat, « Mémoires pour servir à l'histoire de France », I, série V.

Mémoires de Guillaume et Martin Du Bellay, éd. Michaud et Poujoulat.

Mémoires de Vieilleville, éd. Michaud et Poujalat.

Mignet, « Rivalité de François Ier et Charles-Quint ». 2e éd. Paris, 1876.

Montluc (Blaise de), « Commentaires et lettres », éd. Ruble. Paris, 1864 (Société de l'histoire de France).

Monumenta Hungariæ Historica. I. Diplomataria, t. I, II, V, XXV.

Muffat, « Quellen und Erörterungen zur bayerischen Geschichte », Munich, 1860, 8°, t. IV.

Noradounghian (Gabriel Effendi), « Recueil d'actes internationaux de l'Empire ottoman ». Paris, 1897, t. I.

Paruta, « Historia Veneta ». Venise, 1645.

Pray, « Epistolæ procerum regni Hungariæ ». Pojonii, 1806, t. II.

Reussneri, « Epistolarum Turcicarum ». Francf., 1598.

Ribier, « Lettres et Mémoires d'Estat ». Paris, 1666, 1 vol. f°.

Ruble (A. de), « Le mariage de Jeanne d'Albret ». Paris, 1877.

Rymer, « Fœdera ». La Haye, 1741, t. VI.

Sanuto Marino, « Diarii ». Venise, 1894, t. XXXIX, XL, XLI, XLII, XLIV, XLVIII, XLIV, L, LII, LIV, LV, LVI, LVIII.

Sagredo (Giovanni), « Memorie istoriche dei Monarchi Ottomanni ». Venise, 1677.

Schéfer (M. Ch.), « Le voyage de Monsieur D'Aramon, par Jean Chesneau » (Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la Géographie). Paris, 1877.

Smolka (Stanislas), « Ferdinands I Bemühungen um die Krone für Ungarn » (Archiv für Österreichische Geschichte, Bd. 57, Vienne, 1879).

Tausserat-Radel (A.), « Correspondance politique de Guillaume Pellicier ». Paris, 1899.

Testa (baron J. de), « Recueil des traités de la Porte Ottomane avec les puissances étrangères ». Paris, 1864.

Thúry (Jozsef), « Török Történetirók » (Török — Magyarkori Történelmi Emlékek, II. Irók). Budapest, 1896, t. II.

Tomasseo, « Relations des ambassadeurs vénitiens » (Collection des documents inédits). Paris, 1838, t. I.

Ursu (J), « Grozav Vornicul », (Convorbiri Literare, 1907, n° 1).

Ursu (J.). « Die auswärtige Politik des Woywoden der Moldau Peter Rareș ». Berlin, 1907 (thèse de doctorat de l'Univ. Berlin).

Vertôt (Abbé de), « Histoire des Chevaliers hospitaliers de S' Jean de Jérusalem ». 3e éd. Paris, 1727, t. III.

Weiss, « Papiers d'état du Cardinal de Granvelle ». Paris, 1841, t. I, II, III.

Zeller (Jean), « Quæ primæ fuerint legationes a Francisco Ie in Orientem missæ (1528-1538) » (thèse). Paris, 1881.

Zeller (Jean), « La diplomatie française vers le milieu du XVIe siècle ». Paris, 1881.

Zinkeisen, « Geschichte des Osmanischen Reiches in Europa » (Geschichte der Europäischen Staaten). Gotha, 1854, t. II.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE..... 5

I. — **La Politique orientale jusqu'en 1525** (1515-1525)

1. Le projet de croisade en vue de la candidature à l'Empire..... 7
2. Les relations diplomatiques avec la Pologne (et la Hongrie) en vue de la candidature à l'Empire. 14
3. La politique française en Orient pendant la conquête de Rhodes par les Turcs..... 18
4. Les relations diplomatiques avec la Pologne et la Hongrie pour gagner celles-ci contre la maison d'Autriche..... 20

II. — **La Politique orientale depuis 1525-1534**

1. Les premières ambassades à Constantinople..... 27
2. Relations avec la Pologne et avec Zapolya..... 40
3. Relations avec la Porte par l'intermédiaire de Venise ; démarche commune relative aux Lieux-Saints. 51
4. Relations directes de la France avec la Porte pour jeter les bases d'une alliance offensive contre l'Empereur..... 54

III. — **L'Alliance franco-turque** (1534-1547)

1. Alliance offensive contre l'Empereur et protectorat français dans le Levant..... 83
2. La coopération militaire..... 98

3. La duplicité du Roi et les efforts de Rincon pour maintenir l'alliance franco-turque..... 107
4. Renouvellement de l'alliance franco-turque contre Charles-Quint. — L'intervention diplomatique de la France à la Porte en faveur des Vénitiens. L'assassinat de Rincon. — Le capitaine Polin.. 118
5. La nouvelle coopération militaire franco-turque..... 141
6. Intervention diplomatique à la Porte en faveur de Ferdinand et de la « chrétienté »..... 156
7. Négociations diplomatiques en vue d'entraîner la Porte dans une nouvelle guerre contre la maison d'Autriche..... 167

APPENDICES..... 173

INDEX..... 191

LIVRES ET MANUSCRITS CONSULTÉS..... 197

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart

Librairie H. CHAMPION, Editeur

5, Quai Malaquais, PARIS

CHAMPION (Pierre), archiviste paléographe. **Cronique Martiniane;** édition critique d'une interpolation originale pour le règne de Charles VII, restituée à Jean Le Clerc. 1907, in-8, LXXIX 126 p. 6 fr.

Mention au concours des Antiquités nationales.

GAUTHIER (Léon). **Les Lombards dans les deux Bourgognes.** 1907, in-8, fac-similé. 12 fr.

Couronné par l'Institut.

C'est un côté très curieux de l'histoire économique de la France que l'auteur a traité dans ce livre. Après avoir étudié les origines de la ville impériale d'Asti, berceau des fameux banquiers lombards, il les suit au comté puis au duché de Bourgogne, nous initiant à leurs relations avec les ducs et les comtes, leur état social, leurs opérations financières, leur commerce et enfin leur expulsion.

JACQUETON (G.). **La politique de Louise de Savoie.** Relations diplomatiques de la France et de l'Angleterre pendant la captivité de François Ier (1525-1526). 1892, gr. in-8. 13 fr. 50

JOBET, *membre de l'Institut.* **Les plantes dans l'antiquité et au Moyen-Age.** Histoire, usages et symbolisme. 1re partie. Les plantes dans l'Orient classique. Tome Ier : **Egypte, Chaldée. Assyrie, Judée, Phénicie.** 1897, in-8. 8 fr.

— Même ouvrage. 1re partie. Tome II : **l'Iran et l'Inde.** 1904, in-8. 12 fr.

JORGA (N.). **Thomas III, marquis de Saluces,** étude historique et littéraire avec une introduction sur la politique de ses prédécesseurs et un appendice de textes. 1893, in-8. 5 fr.

— **Philippe de Mézières** (1327-1405), et la croisade du XIVe siècle. 1896, 1 v. gr. in-8. 18 fr.

Famille de Mézières. Sa jeunesse. — Son voyage en Orient. — La Croisade au XIVe siècle, expédition d'Humbert II. — Voyage en Orient et création de l'Ordre de la Passion. — Mézières en Chypre : efforts du Pape pour la croisade. — Guerres en Chypre, prise d'Alexandrie. — Expéditions d'Amédée de Savoie et de Louis de Hongrie. — Derniers combats de Paul Ier. — Ph. de Mézières à la cour de Charles V. — Mézières aux Célestins, son activité littéraire. — *Epistre lamentable ;* derniers jours de Mézières.

PITON (C.). **Les Lombards en France et à Paris.** 1892-93. 2 vol. in-8, planches. 13 fr.

— T. II seul. Numismatique. 5 fr.

VIOLLET (Paul), *membre de l'Institut.* **Les sources des Etablissements de Saint Louis.** 1877, in-8. 2 fr.

Recueil de travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptiennes et assyriennes, sous la direction de G. MASPÉRO, membre de l'Institut. Abonnement au volume complet — Tome XXX. Paris, 30 fr. — Départements et Etranger, 32 fr. — Collection complète. 1.235 fr.

Le Moyen-Age. Recueil paraissant tous les deux mois, dirigé par MM. A. MARIGNAN, M. PROU et M. WILMOTTE. Secrétaire : A. VIDIER. 2e série, tome XII (tome XI de la collection). — Abonnement annuel : Paris, 15 fr. — Département et Union postale, 17 fr. — Collection complète. 265 fr.

Revue des Bibliothèques. 18e année. Recueil mensuel dirigé par MM. CHATELAIN, membre de l'Institut, bibliothécaire en chef de l'Université de Paris, et L. DOREZ, de la Bibliothèque Nationale. Secrétaire : A. BOINET, de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Paris, 15 fr. — Département et Union postale, 17 fr. — Collection complète. 265 fr.

DC 113.5 .U77 1908
La politique orientale de Fran C.1
Stanford University Libraries
3 6105 039 311 654

DC
113.5
U77
1908

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-1493

All books may be recalled after 7 days

DATE DUE

F/S JUN 30 1998
JAN 1 1999
JUN 30 1999
JUL 8 2000
FEB 1 2001
DEC 3 1 2001